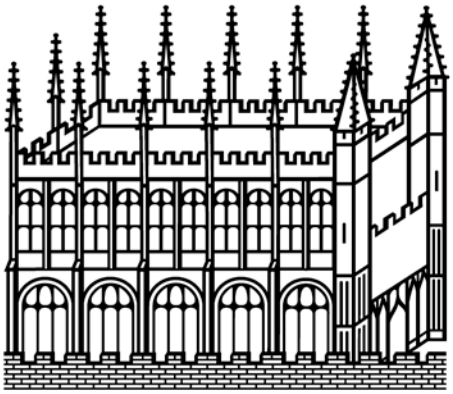

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

~~L/R 4853 A.1~~
REP. F. 6083

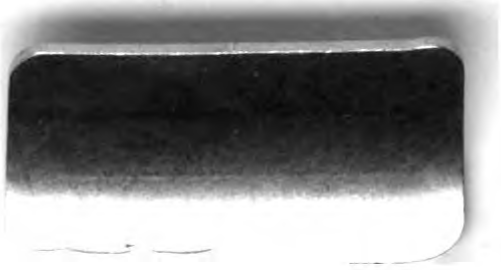

UN MONASTÈRE
DE SAINT PIERRE FOURIER
« LES OISEAUX »

DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE CALMANN-LÉVY

Format in-16.

UNE TACHE D'ENCRE. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)	1	vol.
LES NOELLET.	1	—
A L'AVENTURE (croquis italiens).	1	—
MA TANTE GIRON.	1	—
LA SARCELLE BLEUE	1	—
SICILE. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)	1	—
MADAME CORENTINE.	1	—
LES ITALIENS D'AUJOURD'HUI	1	—
TERRE D'ESPAGNE	1	—
EN PROVINCE.	1	—
DE TOUTE SON AME	1	—
LA TERRE QUI MEURT.	1	—
CROQUIS DE FRANCE ET D'ORIENT.	1	—
LES OBERLÉ.	1	—
DONATIENNE	1	—
PAGES CHOISIES.	1	—
RÉCITS DE LA PLAINE ET DE LA MONTAGNE	1	—
LE GUIDE DE L'EMPEREUR	1	—
CONTES DE BONNE PERRETTE	1	—
L'ISOLÉE	1	—
LE BLÉ QUI LÈVE	1	—
MÉMOIRES D'UNE VIEILLE FILLE.	1	—
LE MARIAGE DE MADEMOISELLE GIMEL, DACTYLOGRAPHE	1	—
LA BARRIÈRE.	1	—
DAVIDÉE BIROT.	1	—
NORD-SUD.	1	—
GINGOLPH L'ABANDONNÉ	1	—
RÉCITS DU TEMPS DE LA GUERRE	1	—
AUJOURD'HUI ET DEMAIN	1	—
CHAMPDOLENT	1	—
LES NOUVEAUX OBERLÉ	1	—
NOTES D'UN AMATEUR DE COULEURS.	1	—
LE CONTE DU TRIOLET	1	—
IL ÉTAIT QUATRE PETITS ENFANTS	1	—
STÉPHANETTE	1	—
BALTUS LE LORRAIN	1	—
LE ROI DES ARCHERS	1	—
PAYSAGES ET PAYS D'ANJOU	1	—
MAGNIFICAT.	1	—

ÉDITION ANDRÉ BRUEL (Angers).

PAYSAGES ET PAYS D'ANJOU (*Illustrations de Tranchant*).	1	vol.

LIBRAIRIE J. DE GIGORD

LA DOUCE FRANCE.	1	vol.

RENÉ BAZIN
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

UN MONASTÈRE
DE
SAINT PIERRE FOURIER
« LES OISEAUX »

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3
—
1932

Droits de traduction et de reproduction
réservés pour tous pays.

Copyright 1932, by CALMANN-LÉVY.

UN MONASTÈRE DE SAINT PIERRE FOURIER « LES OISEAUX »

I

POURQUOI CE LIVRE A ÉTÉ ÉCRIT

La maison dont je vais parler, je l'ai en vénération et en amitié; je puis dire aussi que je la tiens en parenté, puisque, à l'heure où j'écris les premières lignes de ce qui sera un livre, une de mes filles, une de mes petites-filles, deux de mes nièces ou petites-nièces, comptent parmi les religieuses de Saint Pierre Fourier, au Monastère des Oiseaux, à Westgate-on-Sea.

Elles vivent dans un coin de France, sur la terre britannique. L'Angleterre les a reçues, et protégées, et comprises peu à peu, comme elle avait fait, pour des moniales d'autrefois, au temps de la Révolution qu'on appelle grande, et qui le fut surtout par ses maux. Le Couvent des Oiseaux était naguère à Paris, à l'angle de la rue de Sèvres et du boulevard des Invalides. Ample maison, où des générations de Françaises, depuis le début du dix-neuvième siècle, avaient vu s'élever leur âme et se former leur esprit;

chapelle qu'embellissait la haute statue blanche appelée *la Vierge fidèle;* vastes jardins, arbres plantés en bosquets : tout a été saisi, dans la triste année 1904. D'injustes lois ont défendu d'enseigner, à celles dont c'était la vocation et le vœu, d'enseigner Jésus-Christ d'abord, et le reste par surcroît. Ces femmes, libres d'elles-mêmes, on ne leur a plus permis de vivre ensemble, à l'abri, sous une règle éprouvée, au service de Dieu et des familles qui recherchaient, pour les enfants, l'éducation complète et donc irremplaçable, donnée par les grands Ordres.

Il fallait trouver un refuge, un domaine qui ne fût pas loin de la frontière, où serait transféré le noviciat, où seraient reçues, également, les élèves décidées « à suivre les Mères ». Celles-ci connaissaient bien la France; elles savaient que c'est un pays où la peur n'est jamais souveraine, et qu'il y avait des femmes de l'élite française, parisienne ou provinciale, qui diraient : « Où que vous alliez, nos filles iront chez vous. Nous acceptons, pour elles et pour nous, l'éloignement; nous acceptons le surcroît de dépenses que cela entraînera. Avant toute chose, le bien des âmes! Elevez nos filles comme vous nous avez élevées! »

J'ignore quelles sont les propriétés, en Angleterre ou en d'autres pays voisins du nôtre, que la Mère Supérieure des Oiseaux fut amenée à visiter. En tout cas, le choix qu'elle fit me semble avoir été tout à fait judicieux. Le comté de Kent, dans le sud de l'Angleterre, et particulièrement la côte de Westgate, a une grande réputation de charme et de salubrité. La petite ville, bâtie sur des falaises et les plateaux qui descendent vers le sud, a ce caractère, soigneu-

sement maintenu par des règlements, que les Anglais nomment « select ». Rien de forain, point d'usines, ou si peu qu'elles passent inaperçues; mais des villas groupées, avec leurs jardins soignés, leurs pelouses tondues, leurs grives au complet, leurs draperies de lierre caduques, leurs pivoines au printemps; quelques hôtels sur les plages; quelques « family houses »; deux ou trois grands collèges de futurs « gentlemen », ayant, sur une façade latérale, ou de l'autre côté de la route, un terrain bordé de haies vives, et où, chaque jour, les élèves, commandés par des professeurs athlétiques et graves, jouent des parties de « cricket ». Les joueurs se démènent beaucoup : ils crient peu. Même dans la saison des bains, la ville est toute paisible. Le quartier des marchands, situé près de la gare, passe pour animé: mais ce n'est là qu'une opinion locale. Les trois ou quatre « policemen » géants, qui répondent de l'ordre, à Westgate-on-Sea, doivent avoir demandé la place, parce qu'elle est de tout repos.

Autour de la ville, on voit de légères vagues de terre, qui portent aussi des habitations et quelquefois des bois; puis des terres cultivées, des prairies immenses, où vivent des troupeaux de moutons, et, quand on se rapproche de Londres, des vergers célèbres dans tout l'empire, vergers de pommiers, de pruniers, d'autres arbres encore, qui, pour développer leurs fruits, et les mûrir, ont, tout le long de l'automne, la brume ensoleillée. Du haut de ces collines du Kent, ou des falaises de Westgate, le paysage de mer est émouvant à contempler. Non seulement l'estuaire de la Tamise est si large qu'à peine, dans les temps clairs, ou le soir, à quelques feux de phares, on devine qu'il y a une autre pointe en face, mais là-bas, vers le nord,

les navires du monde entier suivent le grand chenal, et montent vers Londres lointain, ou descendent, et devant nous commencent à quitter les rivages, pour des semaines ou des mois, et pour quelles aventures? Je vous souhaite de voir leur procession qui ne finit point, et de les surprendre quand ils allument leurs feux, et que le soleil penché lutte, magnifiquement, contre plus de brume et de nuages qu'il n'en rencontre ailleurs. Le grand Turner savait bien que nulle part peut-être, la gloire violente du soleil couchant n'est plus belle qu'à l'embouchure de la Tamise, et bien souvent, sur les falaises de Westgate, il était venu planter son chevalet.

Donc, la Supérieure, voyageuse en quête d'un asile pour ses Filles, si elle ne vit point ces vergers, ni ces plages, ni ces soleils couchants, jugea que Westgate serait un lieu tranquille et de bon air. Elle visita, et finit par acheter un domaine appelé Tower-house. « Belle construction, disait le prospectus du marchand d'immeubles, bâtie avec des briques rouges, occupant une position commandante,... propre à une maison de campagne pour gentilhomme, et elle est aussi très convenable pour une pension (de jeunes filles), qui manque dans cette localité. On l'approche par un très beau sentier pour les voitures, qui confine à une pelouse bien nourrie », etc.

C'était, en effet, entre cour plantée et parc, une vaste bâtisse, au sud de la petite ville, et à quelques minutes de la mer, qu'on aperçoit des étages supérieurs. Les exilées seraient d'abord à l'étroit, mais abritées, et puis, avec cette forte confiance des Ordres monastiques, assurés de durer, ici ou là, on construirait de nouveaux logements; entre ces nouveaux

logements et le premier, on laisserait une belle place, pour bâtir la pièce maîtresse, la chapelle, qui serait toute belle, toute blanche, avec des vitraux blonds, avec la statue de la Vierge fidèle, qu'on ferait venir de Paris, et le Tabernacle, d'où rayonneraient tant de grâces pour les petites, pour les religieuses, pour la terre hospitalière, aux alentours.

Et cela s'est fait en une vingtaine d'années. Des champs, à droite de Tower-house, ont été achetés; on a construit, pour les élèves devenues nombreuses, les salles de cours, les réfectoires, les dortoirs, les galeries, qui sont de vraies avenues vitrées, par où elles passent en rangs, plusieurs fois le jour; on a mis l'aumônerie tout au bout, dans la cour plantée, de sorte qu'aujourd'hui la gentilhommière touche les murs d'une église devenue paroisse, pour les catholiques de la ville; l'église est flanquée de longs bâtiments, d'un style médiéval tendrement étudié par un architecte anglais. Je pense que la façade a bien soixante-dix mètres de longueur, et si les raccords sont demeurés apparents, l'ensemble donne l'impression monastique, par l'importance des bâtisses, par la place d'honneur faite à Dieu, par l'ordre qu'on y devine et l'habituel silence. Le parc est en arrière, presque tout « aux enfants », avenues, pelouses, bouquets d'arbres, terrain de jeux; une bordure est réservée aux religieuses, et c'est là qu'en été, le long des massifs de poiriers et de pommiers, s'épanouissent des fleurs de nos jardins de France, de celles que nos yeux habitués ne peuvent plus regarder sans sourire : marguerites, belles-de-jour, belles-louises, phlox, lupins, scabieuses, et des lys en grand nombre.

Que de fois, dans le grand parloir au parquet lui-

sant, — il faut même dire radieux, ciré à double cire, — tandis que j'attendais une élève ou une religieuse de notre famille, venue de France à Westgate, j'ai observé, à travers les hautes et larges fenêtres, la sortie du réfectoire, après le repas de midi! Toutes les élèves ont la robe noire, mais des rubans de couleurs vives entourant la ceinture et montant jusqu'aux épaules, disent de loin, disent aux grives d'Angleterre, et disent au vent qui passe, à quelle classe chacune appartient. Les petites, c'est-à-dire les roses, les bleues, les jaunes, les vertes, dès qu'elles sont libres, se mettent à courir. Les rouges et surtout les blanches, s'avancent en marchant, vers le fond du parc, où, tout à l'heure, elles joueront. Plusieurs ont déjà leur petit air de demain. Elles sourient d'apercevoir, là-bas, entre les arbres, ces silhouettes bondissantes, ces bras levés, ces jambes au galop, et les rubans jaunes, roses, verts, qui suivent en flottant. Au début de la récréation, les religieuses, dans le parc, sont peu nombreuses. Le double rang n'est pas encore formé, celui des anciennes qui flanquent à droite et à gauche leur Supérieure, et celui des plus jeunes maîtresses, qui forment l'autre ligne, en face, et marchent à reculons. Les allées, les pelouses appartiennent aux élèves. Voici pourtant deux de ces moniales, voile noir et guimpe blanche, qui s'avancent en sens inverse et parallèlement à la maison. L'une vient de la gentilhommière anglaise, l'autre sort des bâtiments nouveaux. Elles ne sont pas encore en récréation; leur allure est celle du service commandé. Elles s'approchent, elles vont croiser leurs routes. Les deux visages sont jeunes, mais recueillis, nullement dissipés par le bruit et le mouvement, qui feraient tourner la tête à de moins

occupées, à de moins pénétrées que ces servantes de Dieu en mission ordinaire. Quand elles passent, l'une près de l'autre, elles s'inclinent, d'un joli mouvement. C'est le salut de l'amitié, mais où il y a du respect. Le sourire de chacune dit : « Vous êtes ma sœur. » Il dit de plus grandes choses; il dit : « Vous êtes une élue de la vie religieuse, une consacrée, vous êtes une prière qui passe, et, selon la Règle, je salue, en vous, la Trinité divine, dont nous savons, par l'Évangile même, qu'elle habite nos âmes en état de grâce. Salut, Trinité vénérable et sœur très chère! »

Fraternité sans égale! On la peut lire sur les visages; puis l'habituelle expression revient dans son domaine, et recueillies, paisibles, songeant au devoir présent, les deux Sœurs continuent la route en sens opposés; elles ne sont plus que des silhouettes, noires et blanches, entre lesquelles s'allonge la distance.

Je me rappelle une autre scène muette, rapide aussi, un jour d'été. Il y a donc, je l'ai dit, dans la partie la plus ancienne du parc, une avenue pour la promenade, une de ces routes abritées par les arbres, et au sol bien nivelé, comme les aimaient aussi nos pères de France, où le soleil, divisé par les feuilles, tombe en gerbes d'étoiles; où les feuilles elles-mêmes, quand l'automne est venu, font des tapis de lumière. Les religieuses, sur deux rangs, se faisant vis-à-vis, prenaient leur récréation. Elles causaient. De loin, entre les fûts des arbres, l'ombre des groupes en marche s'avançait lentement, et revenait. Or, un rosier, cette année-là, de quelle espèce, je ne le sais pas, avait jeté une branche folle hors du massif; elle était toute fleurie; elle formait un buisson de vingt roses au moins, tout au bord de l'avenue,

entre les baliveaux des ormes et des platanes. Comme le jour tombait à plein sur les roses, plusieurs des religieuses qui se promenaient, s'arrêtèrent, et se penchèrent un peu. Ce ne fut qu'un instant. Elles se redressèrent aussitôt, et reprirent le rang qu'elles avaient quitté. Deux seulement, qui devaient être toutes jeunes, demeurèrent un petit moment de plus, émerveillées. Puis, elles se détournèrent aussi, parce que la charité le demandait, parce que l'extrême politesse leur avait dit : « Revenez! Laissez les roses! » Et depuis, les rangs des promeneuses, comme en un jour d'hiver, reprirent la même longueur, et barrèrent toute l'avenue.

Je me souviens aussi des beaux offices auxquels peuvent assister, dans les chapelles du transept, les étrangers de passage et les paroissiens de Westgate. Ils ont la solennité sans apparat, la solennité intérieure, que donnent l'intelligence et l'habitude longue de la liturgie. Au monastère de la rue de Sèvres, à Paris, à Westgate ensuite, j'ai souvent éprouvé ce sentiment de la grandeur de l'office, à quoi l'âme reconnaît tout de suite, par exemple dans les chapelles bénédictines, la perfection même du culte public. Cette ordonnance des chants et des rites, simple et tendre, suffirait à faire deviner que la maison est habitée par un vieil Ordre, nourri de traditions, et que ces femmes comprennent le latin, sinon toutes, du moins presque toutes. Ce sont de ces femmes qu'on appelait autrefois d'un mot juste, des femmes de qualité, et de plus, instruites, qui se sont données à l'éducation des filles, pour l'amour de Dieu. Elles ont traversé trois siècles d'épreuves, et n'ont point été abattues. Les générations de mères de famille, élevées par les Chanoinesses de Saint-

Augustin, soit aux Oiseaux, soit dans les autres maisons de cet Ordre, ont témoigné en faveur de l'éducation et de l'instruction reçues. Elles sont répandues par le monde, et on les peut juger. Sous l'extrême diversité des dons, des caractères, des circonstances, qui font que personne ne ressemble complètement à autrui, je crois qu'on reconnaîtrait la plupart des âmes formées par les méthodes de Saint Pierre Fourier, à deux traits qui sont d'un grand prix : à un joli courage dans la vie, à une sorte d'intelligence éveillée, prompte à discerner le devoir, ou le mieux; à une aménité de l'esprit, qui rappelle la jeunesse, et prouve que celle-ci ne meurt plus, si elle a été traitée en douceur, en gaieté, en respect. C'est l'un des bienfaits qui demeurent presque toujours dans les âmes, quand elles se sont épanouies parmi d'autres âmes toutes dans la grâce de Dieu. L'autre signe, auquel il m'est arrivé, plus d'une fois, de deviner, et d'admirer la discipline de ces maisons amies, c'est la sûreté de l'éducation familiale et la communication du sens chrétien. Œuvre infiniment grande que celle-là, premier bien de la formation de l'esprit et du cœur par des créatures déjà à demi sauvées, et qui savent que notre domination, sur nous-mêmes et sur le temps, est exactement à la mesure de notre foi en l'éternité. Une jeune fille, dont la conscience a été ainsi formée, par l'étude, la vue et la pratique de la vie chrétienne, possède déjà et possède seule, une force morale qui va lui permettre de juger ses périls, dans le monde où elle entre, et de les vaincre. Elle s'étonnera de peu de chose, ayant eu, pour premier amour, celui de la vérité, par quoi toute nouveauté qu'elle découvre sera aussitôt éclairée, admise ou

condamnée. Moins exposée que d'autres, dans les années d'enfance, on la verra moins troublée par la médiocrité des mœurs ou l'habileté des sophismes. Elle a eu le temps de croître avant d'être éprouvée fortement. Elle aura le sourire de la pureté armée, et qu'on ne surprend pas.

Ayant ainsi, pendant bien des années, connu ce monastère des Oiseaux, en France et dans l'exil, et vu passer, dans leur charge de Supérieure, ou de maîtresse de classe, ou de sœur converse, plusieurs femmes différemment douées et toutes d'un mérite singulier, l'idée m'est venue d'étudier la Règle dont j'ai observé l'ample bienfait; de rechercher les origines de l'Ordre; ce qu'il y eut d'original dans la vie de Saint Pierre Fourier et dans la vocation des premières religieuses; de résumer l'histoire de ses monastères enseignants, jusqu'à la Révolution, et de suivre, depuis lors, celle du grand monastère des Oiseaux.

II

SAINT PIERRE FOURIER

A la fin du XVI^e^ siècle, vivait en Lorraine, à Mirecourt, un homme qui se nommait Dominique Fourier. « Médiocre aux biens qu'on appelle de fortune, il n'était advantagé qu'aux richesses du ciel », a dit, de lui, le vieil historien Bedel[1].

Ayant perdu sa première femme, il épousa Michelle Guérin, nourrice de la princesse Christine de Lorraine, et, par là, de lointain qu'il était auparavant, il se trouva dans la vue de la cour ducale. On l'estima vite. Il devait avoir belle apparence, cet homme qu'on savait être plein d'honneur et d'honnêteté, car il ne fut pas seulement nommé, après un

1. *La vie du Très Révérend Père Pierre Fourier, dit vulgairement le Père de Mattaincourt,* des Chanoines réguliers de la Congrégation de Nostre Sauveur,... par le Révérend Père Jean Bedel, Chanoine régulier de la même Congrégation. La première édition est de 1656. Voir édition in-8°, Humbert, imprimeur à Mirecourt, 1849. Toutes les fois qu'une citation sera faite sans référence, elle sera empruntée à cet auteur, et à cette édition.

temps, contrôleur des domaines de la princesse, mais bientôt officier dans la garde du duc Charles III. En 1591, il était même anobli. Il devenait seigneur de Xaronval, et portait blason aux bandes d'or sur azur, au chef d'argent, décoré d'une tête de lion de gueules, entre deux roses pointées d'or.

De son premier mariage étaient issus quatre enfants, trois fils et une fille, qui furent élevés avec un soin extrême. Les trois fils avaient reçu, au baptême, les noms de Pierre, Jacques et Jean, « les plus signalez d'entre les apostres », dit Bedel, « afin qu'autant de fois qu'ils se souviendraient d'eux-mêmes, ils fussent poussés à ne se contenter d'une vertu médiocre ».

Le père, au moment de mourir, donna un dernier exemple, auquel il n'avait point songé, mais qui était dans sa manière. Ces hommes d'autrefois, polis avec leurs semblables, l'étaient d'abord envers Dieu, dont ils savaient dépendre. Se voyant donc près de paraître devant le Suprême Seigneur et Juge, très malade, et « l'âme sur les lèvres », il fit grand effort pour ôter son bonnet. Ses enfants, et d'autres, qui l'aperçurent ainsi tête nue, se mettaient en devoir de le couvrir, de peur qu'il ne prît froid ; mais il leur dit :

« Mes chers parents et amis, vous n'oseriez donner une lettre, ny faire le moindre présent à un prince, que la tête descouverte et le corps demy courbé, en signe de révérence. Hélas ! que c'est bien autre chose des grandeurs de Dieu ! Il y a tant d'années que je possède l'âme qu'il m'a prestée ! Je suis prest, maintenant, de la luy rendre : permettez que je luy fasse un présent de telle importance, en la posture du plus grand respect qu'il me sera possible. »

Les enfants de ce Dominique Fourier grandirent

en dignes héritiers de leur père. Entre tous, l'aîné était « une des merveilles de Dieu ». C'était un temps fort troublé, cette période du seizième siècle, où allait se former ce fils d'honnête famille lorraine, et devenir homme. Le protestantisme divisait la chrétienté, arrachant des princes, et, par eux, des royaumes, à la puissance pacificatrice et refrénante de la Papauté; il avait semé déjà, dans une foule d'âmes, l'esprit d'orgueil d'où il procède et l'esprit de révolte contre tout ce qui gêne. Les hommes, depuis lors, ne devaient plus cesser de manger ce levain, dans le pain quotidien. Alors, Dieu Providence multiplia les saints, pour aider les faibles. Il aime ce moyen, qui respecte notre liberté. Pierre Fourier était né à Mirecourt, en 1565, neuf années après la mort d'Ignace de Loyola, capitaine de Dieu contre cette universelle hérésie[1]. Bientôt allaient paraître dans le monde Saint François de Sales, Saint Vincent de Paul, et d'autres grands chargés de missions. Tous ceux qui sont ainsi prédestinés pour le salut du prochain ne portent point, dès leur bas âge, le signe de la vocation. Il en fut autrement de Pierre Fourier, ce qui ne peut étonner beaucoup, en raison de l'excellence chrétienne de la famille d'où il sortait. Les anciens hagiographes qui se sont occupés de peindre sa jeunesse, disent qu' « il gardait continuellement mémoire de la Majesté divine », et que « cette pensée tenait l'adolescent recueilli et retiré chez soi, marchant posément par les rues,

1. Le cardinal Mathieu a pu dire, dans son ouvrage sur *l'Ancien Régime en Lorraine et Barrois*, que la Compagnie de Jésus, « en moins d'un siècle, préserva de l'hérésie la moitié de l'Europe, lui arracha le sud de l'Allemagne et des Pays-Bas, lui disputa partout le terrain, pied à pied ».

comme un prestre qui porte son Dieu dans un ciboire ». Ils disent bien, ces vieux maîtres, et c'est à peine une image.

Que serait-il? Son père avait désiré que son aîné devînt prêtre. Il n'avoua cependant son désir qu'après que celui-ci eut été exaucé. Cela ne tarda pas beaucoup. Très jeune encore, l'enfant annonça qu'il donnerait sa vie à Dieu et au prochain, dans le sacerdoce. Il fut envoyé au collège de Pont-à-Mousson. Les Jésuites instruisaient et élevaient, dans ce collège, et dans ceux d'Épinal et de Nancy, « toute la jeunesse lettrée de la province. En 1789, les prêtres, les magistrats, les nobles, tous les hommes instruits qui dépassaient quarante ans, les avaient eus pour maîtres. Les Chanoines réguliers leur succédèrent sans les remplacer, et les Jésuites laissèrent, dans le pays, une réputation de science et de vertu qui leur valut d'universels regrets, quand ils furent supprimés[1] ».

Pierre Fourier, dès le collège, eut l'esprit d'oraison. Ses professeurs disaient de lui : *Aut orat, aut studet.* Bedel le peint de la sorte : « Il ne priait point par boutades, tantost peu, tantost beaucoup; mais avait assigné certaines heures, lesquelles n'étaient pas sitôt sonnées, qu'incontinent il quittait toutes sortes d'occupations, pour aller en sa petite retraite. » Défiant de lui-même, en cette jeunesse toute portée à l'essai de sa force et peu soucieuse du danger possible, « il refuse l'usage du vin, et s'accoutume, dès cet âge, à ne manger qu'une fois le jour, vers huit heures du soir, et des viandes si grossières et en si petite quantité, qu'une pièce de salé de deux livres

1. Cardinal Mathieu, *L'Ancien Régime en Lorraine et Barrois*, Paris, Honoré Champion, 1907, p. 65.

lui a duré cinq semaines entières ». Son père lui commanda d'atténuer tant de rigueur, et le vieil auteur d'observer qu'il n'arrive pas tous les jours qu'un père fasse réprimande à son fils sur son peu de dépense. Tandis que ses camarades dormaient, dans une chambre qu'il partageait avec eux, il arriva à Pierre Fourier de sortir de sa couche, et de passer la nuit « jusqu'à l'aurore, sur la platte terre ».

Une telle domination de son corps libérait son esprit. Il acheva ses humanités avec un tel succès qu'outre la langue latine, qu'il possédait « jusqu'au bien dire », la grecque « luy était familière comme la maternelle », tellement qu'il lisait Aristote « sans truchement ». Sa correspondance témoigne du degré auquel il s'était pénétré des écrits des Saints Pères; une mémoire heureuse lui tenait présent le travail passé, et, « dans les occurrences non prévues, comme aux conférences, où on ne pouvait sçavoir de quoy on parlerait, il citait et le livre, et le chapitre, et la page, et les parolles de ses autheurs, avec autant de fidélité que s'il en eust fait la lecture la matinée précédente ».

Sa philosophie terminée, le jeune Lorrain pouvait prendre, pour parvenir au sacerdoce, la voie habituelle, en ce temps-là, et demeurer étudiant et libre par la ville. Mais, selon le mot de Lacordaire, « comme il avait le génie de la vertu », la vie en commun lui apparut « comme la grande route des vertus sacerdotales ». Il serait donc religieux. De quel ordre? A l'étonnement de plusieurs, Pierre Fourier choisit une congrégation, ancienne à la vérité, mais alors déshonorée par son relâchement : celle des Chanoines réguliers de Saint-Augustin.

L'abbaye de Chaumousey, aux portes de laquelle

il vint frapper, était une des plus nobles du pays, bâtie au onzième siècle, et ayant droit de mitre. Les religieux y vivaient à peu près indépendants, récitaient l'office quand cela se pouvait, et passaient plus de temps à la chasse ou au jeu. Bedel, religieux de cette même congrégation, dit qu'au temps de Pierre Fourier, elle « tendait aux abois ». C'est là que Pierre Fourier fit quatre années de noviciat. A peine s'apercevait-il de la jalousie que ses vertus inspiraient à l'entourage. Il passait, souvent perdu en Dieu, donnant, par son silence, en mainte occasion, la mesure d'une sainteté précoce et déjà combattue.

Ayant été ordonné prêtre à Trèves, le 25 février 1589, il fit, selon l'usage du temps, des mois de préparation, afin de célébrer plus dignement sa première messe, qui fut dite à Chaumousey, le 24 juin. Presque aussitôt, on l'envoya à l'Université de Pont-à-Mousson, pour y suivre les cours de théologie. Il sortira de l'Université au mois d'août 1595, parvenu, selon l'expression de Lacordaire « à la virilité de l'âge et du bien ». Son retour, à l'abbaye de Chaumousey, suscita l'envie et une sorte de haine, chez ceux qui avaient à peu près supporté la piété de l'adolescent, mais pour qui la vertu épanouie, la régularité, la doctrine de l'homme mûr, étaient de trop fortes leçons. Fourier connut la persécution, « signe d'une grandeur à venir », quand les passions humaines attaquent Dieu dans son œuvre. Trois ou quatre confrères, Chanoines de Saint-Augustin, bien indignes de leur titre, se liguèrent contre Pierre Fourier, racontent les annalistes; ils lui firent tous les affronts possibles, l'insultèrent, allèrent jusqu'aux coups, et plus loin encore : ne pouvant souffrir la vue de cet homme mortifié, si près d'eux et si diffé-

rent, ils mêlèrent du poison aux légumes cuits à l'eau, que le jeune prêtre conservait dans un pot de terre, et dont il mangeait une seule fois le jour, vers le soir. Ce fut par grande merveille que Fourier n'en mourut pas.

Vers ce temps, et en peu de mois, trois bénéfices lui furent proposés : la cure de Saint-Martin à Pont-à-Mousson; celle de Nomény, à laquelle était attaché une riche prébende, et celle de Mattaincourt, avec son annexe d'Hymont, presque sans revenus. Les deux premiers lui étaient offerts par le cardinal de Lorraine.

Pierre Fourier voulut prendre conseil, et le chercha dans sa famille. Il avait un cousin, Jésuite, renommé par sa sainteté, et auquel des personnages engagés dans les grandes charges avaient demandé de diriger leur âme, et de prêcher, pour eux, les exercices de Saint Ignace. On savait que parmi ceux-là, étaient le prince Éric de Lorraine, évêque de Verdun, et le futur évêque de Genève, François de Sales, que le religieux engagera un jour à faire paraître l'*Introduction à la vie dévote*. Pierre s'était mis, depuis longtemps, sous la direction spirituelle de son cousin, et celui-ci le voyait faire tant de progrès, qu'il s'étonnait qu'on pût ainsi, « sauter d'une montagne en l'autre, à la conqueste des vertus ».

Pierre alla donc consulter Jean. La réponse fut celle qu'on devine.

« Si vous désirez, répondit le Jésuite, des richesses et des honneurs, prenez l'un des premiers bénéfices. Si vous voulez avoir beaucoup de peine, et peu de récompense temporelle, choisissez le troisième. »

C'était assez dire, à un homme affamé de souffrir, remarque tranquillement Bedel. Et ainsi il fut pourvu

à cette cure, qui a donné à Pierre Fourier le nom de Père de Mattaincourt.

Qu'était-ce donc que Mattaincourt, à la fin du seizième siècle? Un bourg important, enrichi par le commerce des dentelles et des draps, mais, au moral, plein d'erreurs que l'on appelait alors modernes, et plein de vices. On le surnommait « la petite Genève ». Le rationalisme y faisait des progrès quotidiens; les habitants, pour la plupart, avaient abandonné jusqu'à la communion pascale; on ne les voyait, dans l'église, qu'aux jours des « bonnes fêtes ». Les tavernes étaient plus fréquentées. Les mœurs, comme on le pense, s'en allaient vite, avec la foi.

Le nouveau curé, pour prendre possession de sa cure, — 1597, — choisit le jour de la Fête-Dieu. Les gens du bourg et de la campagne remplirent l'église et les abords, comme ils avaient coutume encore de le faire à cause du spectacle qu'offrent les processions, et aussi pour prendre quelque idée de leur nouveau pasteur. Quand celui-ci, portant le Saint-Sacrement, passa dans les rues, avec une modestie ravissante et un recueillement sans la plus petite distraction, la foule, « n'ayant jamais rien vu de pareil », conçut de lui une estime singulière. Elle revint donc à l'église, quand le cortège y rentra, et le prêtre, montant en chaire, fit alors un si beau sermon, que, quarante ans plus tard, on en gardait, à Mattaincourt « la mémoire toute récente ». Il assura ses paroissiens qu'il serait tout à eux; qu'il venait à eux non pour l'honneur, ni par intérêt, mais pour l'amour et le salut de leurs âmes, « fallût-il y perdre la vie ». Sa manière de dire était celle de la vérité, qui a un accent à elle, et ne le cherche point. « Il fit une bresche profonde à ces vieux cœurs de roche », et plusieurs,

sans se convertir, eurent un commencement de regret de ce qu'ils avaient quitté.

Pierre Fourier se mit bientôt à parcourir sa paroisse, faisant ses visites, saluant, causant, devinant les âmes, qu'il assemblait, dans sa mémoire, en diverses catégories : les parfaites, les profitantes, les commençantes, et « la bande perdue ».

Deux fois par semaine, il faisait, aux enfants, des leçons de catéchisme, auxquelles il invitait les parents. Mais comme les parents se prétendaient souvent retenus chez eux par le soin de leur commerce, il avait entrepris de les instruire et prêcher à domicile. Il allait donc par le bourg, et rassemblait, autant que possible, les habitants de quatre maisons en une seule, et, devant ces petits auditoires, il parlait familièrement des obligations essentielles de la vie chrétienne. « Quelques jours après, il passoit à un autre logis, où quatre familles étoient pareillement assemblées; ainsi, en peu de temps, il parcourut toute sa paroisse et son annexe. » Sa manière était ferme, mais non pas rudoyante. A ces gens, déshabitués des sacrements et tout près de l'être de la foi, il disait de se confesser au plus vite, de quitter les mauvaises coutumes, d'en prendre de nouvelles, pour ne point manquer le salut de Dieu, et il ajoutait ces mots charmants : « Ne craignez pas que je vous tance! Vous avez péché sans doute, mais ç'a été plus tôt par ignorance. Et quoy? que je sois si indiscret de rudoyer ceux qui, dans un moment, seront dans la grâce de Dieu,... je serois bien mal advisé!... »

Ces bonnes gens, plusieurs du moins, ne pouvaient douter qu'ils ne fussent guère dignes d'estime. Mais ils étaient sûrs, comme d'un mystère, qu'ils avaient celle de leur curé. Les signes en étaient trop fréquents.

Et, par exemple, un jour qu'à l'église, deux jeunes fiancés, avec deux jeunes filles, se présentaient, demandant à Pierre Fourier de recevoir la promesse des mariés et de les bénir, on vit cette chose, qui fit grand bruit dans tout le pays. L'un des jeunes gens, et le premier arrivé à l'église, était le propre frère du curé. Pierre Fourier, cependant, fit avancer d'abord son paroissien, et dit : « Il est vray que vous estes mon frère, mais voicy mon enfant, et l'enfant de mon esprit, qui m'accuseroit d'injustice devant Dieu, si je ne l'aimois plus que vous, et ne lui donnois la préséance. »

On ne pouvait apercevoir, chez lui, ni batterie de cuisine, ni nappes, ni serviettes de table. Il y avait bien un lit, mais il n'y couchait point. Il s'étendait, tout habillé, sur un banc d'un pied et demi de large, ou dans une chaise d'osier, et il prenait là son repos, à moins qu'il n'eût à travailler, ce qui était fréquent. Si bien que le lit ne servant pas, le curé ne faisait aucune difficulté de prêter à l'un la couverture, à l'autre les draps, à l'autre le matelas, à l'autre le bois même. Il finit par n'avoir plus rien de ce meuble de parade, si ce n'est, sur le carreau de la chambre, à la place où le lit avait été posé, autrefois, et roulé à l'heure du ménage, une petite trace : deux rayures, creusées par les quatre pieds.

Tout le jour, cet homme, qui dormait peu, avait le surplis sur les épaules, « et son bréviaire appareillé, ne sçachant, disoit-il, quelle nécessité pressante peut subitement arriver en une grande paroisse ».

Sa charité pour les pauvres était sans borne. Mais c'était principalement aux pauvretés spirituelles qu'il cherchait à porter remède. Ses quatre fractions

paroissiales, la parfaite, la profitante, la commençante, et la bande perdue, étaient sans cesse présentes à son esprit. Pour arracher cette dernière à la perdition, pour ranimer la vertu de tout le reste, même de « la parfaite », il réclama l'aide de religieux exemplaires, qui se joignirent à lui, et prêchèrent une mission. C'étaient de bons soldats. Ils furent zélés, ardents, à l'assaut de cette redoute de Mattaincourt, qui ne voulait pas se rendre. Pierre Fourier leur donnait l'exemple. Il n'exhortait pas seulement les paroissiens, que l'éloquence, et, la plus belle de toutes, un grand amour évident des âmes, attirait à l'église : il usait de deux autres puissances, toutes muettes et cachées, auxquelles il savait que rien ne résiste, car elles émeuvent Dieu. Et d'abord, il priait. Entre deux discours, et voyant que les pécheurs ne cédaient point « à ses batteries », il revenait à l'église, s'agenouillait devant le Saint-Sacrement. Et le voici tout abîmé de douleur. Il reste là, tant qu'il peut, fatiguant le Maître de son obstination, ou mieux l'amenant à la miséricorde, qui est le désir divin; « il se plaint de ce qu'une âme, rachetée du sang de Jésus-Christ, veut perdre le ciel, de sa franche volonté, et se condamner elle-même aux flammes éternelles. « Permettez-moy, Seigneur, s'écrie-t-il, de vous dire, » avec toute l'humilité et les respects de mon cœur, » que vous estes comme obligé de suppléer à mon » défaut, et d'achever ce qui m'est impossible. »

Il violentait aussi son corps, se souvenant qu'il est dit, dans l'Évangile, des démons les plus forcenés : « Cette sorte de démons ne se chasse que par la prière et le jeûne. »

Une mission comme celle-là, par quoi Pierre Fourier commença, dans Mattaincourt, son ministère

sacerdotal, n'est pas sans quelque ressemblance avec les travaux de prospection, auxquels se livrent les ingénieurs, cherchant les mines d'or, d'argent, de fer, ou la nappe d'eau que cache peut-être, à de grandes profondeurs, le terrain désolé de la surface. On ne creuse pas partout; on ne connaît pas toutes les âmes pour en avoir interrogé quelques-unes : cependant le nouveau curé lorrain, quand il eut accompli le premier travail, se trouva convaincu d'une vérité tout à fait sûre, qu'il avait vue, touchée, analysée trente fois, cinquante fois, cent fois, comme un minerai : ses paroissiens ne savaient rien de la religion du Christ; leur plus grand mal, et la cause de bien d'autres, était leur ignorance. Peut-être pensa-t-il que les curés qui l'avaient précédé avaient bien tristement perdu leur temps, et laissé perdre les trésors de salut que l'Église confie aux prêtres. Il ne le dit qu'un peu, et pour excuser son monde; il était homme d'action, et donc d'espérance, non d'accusations, de reproches et d'inutiles gémissements. Si mes paroissiens ne savent point leur religion, songea-t-il, j'instruirai la jeunesse, je préparerai, par elle, un Mattaincourt tout renouvelé; je la veux simple, bonne, instruite de ce qui est nécessaire à son état probable dans le monde, et, avant tout, des vérités surnaturelles, qui nous rendent meilleurs pour les autres, et nous-mêmes, car les parents, en vérité, n'ont d'esprit que pour les biens terrestres, et oublient ceux d'après. Les enfants sauront vraiment vivre. Je les élèverai pour une terre suivie du ciel. Il espérait ainsi « que les vieux pécheurs venant à mourir et des enfants si bien instruits prenant leur place, le monde changerait de face, en moins d'un demy siècle ».

Observons que Pierre Fourier ne se dissimulait pas la difficulté de l'entreprise, et qu'il se donnait, à lui-même, cinquante années d'efforts pour réussir, ce qui n'était pas s'épargner. La crainte qu'un homme de cette intelligence devait avoir, de la grandeur de son projet, devint assez vite très puissante. Les écoles, en ce temps-là, étaient beaucoup plus répandues qu'on ne l'a dit: c'est un point acquis désormais, en histoire; mais elles étaient loin de suffire. Les petits garçons des bourgs, et même des hameaux, trouvaient des maîtres élus par la population, et qui se chargeaient de les enseigner, moyennant une petite redevance. Là où il y avait un cloître, il y avait, presque toujours, une école. Mais, en Lorraine du moins, même dans les bourgs importants, l'instruction et l'éducation des filles étaient fort souvent négligées. Le curé de Mattaincourt n'ayant trouvé, à Mattaincourt, qu'une seule école, qui était mixte, et que les pauvres ne fréquentaient point, parce qu'il fallait payer une redevance légère, essaya d'abord de réunir quelques adolescents, pour les instruire. Mais, après quelques mois, tous l'abandonnèrent. Il résolut alors d'établir une école uniquement pour les petites filles, dont l'instruction, dans les campagnes, était si négligée.

Dans le même temps environ, d'autres saints personnages se préoccupaient de mieux instruire et de mieux élever la jeunesse. Les Pères de la Compagnie de Jésus fondaient, pour les garçons, des collèges qui devinrent promptement des modèles, et furent, pour beaucoup, dans la renaissance catholique et dans l'éclat intellectuel du dix-septième siècle. En Italie, Angèle de Merici (1572) avait fondé, avec ses Ursulines, des maisons d'éducation pour les filles.

Mais à Mattaincourt, comment faire? Et cependant, il fallait agir. Pierre Fourier y était décidé; il ne cessait d'implorer Dieu, et de « luy faire offre de son très humble service ». Un curé de village, d'humbles petites filles abandonnées, quelques cœurs purs de jeunes filles, voilà tous les personnages et tous les fondateurs dont il pouvait disposer pour une grande œuvre.

Cela suffisait, et, quand il l'eut commencée, l'appréhension première diminua. Dieu s'était mis de la partie. Déjà il envoyait, à Pierre Fourier, une âme de bonne volonté, qui ne se doutait pas des desseins que Dieu avait sur elle, et paraissait ne devoir en rien différer de ses compagnes : ni pour la piété, ni pour le zèle des œuvres, ni pour sa petite destinée en ce monde.

Elle se nommait Alix Le Clerc. Elle était née, le 2 février 1576, à Remiremont, assez loin de Mattaincourt, mais elle habitait souvent Hymont, l'annexe de la paroisse de Mattaincourt, où son père avait une terre. Quelques-uns l'ont fait descendre de Thierry Le Clerc, anobli par le duc Antoine, en 1513. Mais cela n'est ni prouvé, ni probable. Un vieux texte dit : « Ses parents étaient signalés, honorables, et des meilleures familles de ces quartiers-là », phrase qui signifie, en Termes plus précis, qu'Alix Le Clerc appartenait à une famille de bonne bourgeoisie, aisée, instruite, pourvue d'alliances, à la veille et au guet de l'anoblissement, comme on en voyait s'élever beaucoup en France, et quelques-unes en Lorraine.

Alix Le Clerc n'était pas seulement jolie; en toute sa personne, dans son visage et dans la voix, dans le moindre geste et dans le sourire, elle avait ce

reflet des esprits, même gardés, et des cœurs, même secrets : elle était attirante. Pouvait-elle l'ignorer? Elle-même l'a dit : « Partout, des compagnies m'environnaient[1]. » On la recherchait, dans son milieu, qui était le monde élégant, très affiné, de goût difficile et de morale accommodante. Qu'elle dût céder à cette invitation de sa nature et de ses « compagnies », et mener une vie médiocre et amusée, dangereuse pour elle-même, dangereuse pour les autres, cela semblait probable. Elle a noté que « sa dévotion n'était guère solide ». Cependant, comme Thérèse d'Avila, « elle aymoit l'honneur » et, par une grâce qui protégeait sa jeunesse entourée, « elle avait l'âme fort triste parmy les vanités » et « portait quelque dévotion à Notre-Dame ».

On a rencontré, dans tous les siècles, depuis dix-neuf cents ans, des jeunes filles comme celle-là. La puissance pour le bien, qui était en elles, suffisait pour faire de grandes saintes, à condition que la voie noble leur fût montrée, et qu'elles donnassent leur consentement. A d'immenses distances d'honneur et de dignité, elles ont pu avoir, elles aussi, la salutation de l'Ange, et prononcer le « Fiat » de la Vierge Marie.

C'est ce qui arriva pour Alix Le Clerc. Un songe l'appela, et elle dit : « Me voici. »

Une nuit donc, dans un songe, la Vierge lui apparut, debout au coin d'un autel. Elle portait un vêtement semblable à celui que devaient porter, plus tard, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. « Je m'arrestay loin d'elle, dit Alix Le Clerc, ne m'osant approcher, à cause de mon indignité; ce

1. *Relation autobiographique*, d'où sont tirés beaucoup des traits qui composent le portrait et l'histoire de cette Vénérable Mère Alix.

que voyant, elle m'appela, disant : Viens ma fille, et je te recevray. »

Deux ans passèrent, sans qu'il y eût rien de nouveau, si ce n'est une fille avertie mystérieusement d'une volonté du Ciel, et qui ne savait encore comment donner suite au message, ni si elle aurait la force de donner celle que Dieu demanderait. Alix Le Clerc, auprès d'elle, n'avait point « de gens d'Église, pour l'instruire dans la vertu ».

Ce fut alors que Pierre Fourier prit possession de la cure de Mattaincourt, toute voisine, nous l'avons dit, de l'annexe d'Hymont, où était le domaine des Le Clerc. La jeune fille alla entendre ce prêtre, qui prêchait assidûment, chaque fête et dimanche, et qui disait de si belles choses. Elle l'entendit célébrer la beauté de la virginité, qui élève la créature humaine « en parallèle des Anges ».

Nous sommes durs aux conseils qui nous coûtent. Ce qui est dit en général peut ne pas s'appliquer à nous. La pente nous porte au doute. La jolie Alix Le Clerc, aimée du monde, ne se sentait point assez d'amour de Dieu pour se renoncer elle-même. Elle hésitait à comprendre. Est-ce bien moi? N'est-ce pas la voisine? « Par trois dimanches, étant en la grand'messe, il me sembla entendre, comme en l'air, le son d'un tambour qui me ravissait les sens, et m'attirait très fortement à l'écouter. Le dernier dimanche, mon esprit fut si fortement attiré, que, hors de moy-mesme, il me sembla voir un diable qui frappait ce tambour, et une troupe de jeunes gens, qui le suivaient avec une grande allégresse. Ce que considérant attentivement, je me résolus, à l'heure mesme, de n'estre plus jamais de cette troupe, et je confessay, en moy-mesme, avoir été des plus dili-

gentes à suivre ce démon, qui me voulait précipiter en perdition. Je proposay que, désormais, je ferays tout le contraire, en toutes mes actions, et que je ferays tout ce que je sçaurays estre le plus agréable à Dieu, quand ce serait pour mourir. Il me sembla que l'on m'eust osté ce qui estait dans mon intérieur, et qu'on y eust placé un autre esprit... Voilà ce que je pense avoir reçeu de ce bon Seigneur, pour me retirer du péché et de ma vanité. »

Depuis ce moment, en elle comme en Saint Paul, la grâce de Dieu fut ardente. Sans prendre aucun avis, et dans une circonstance où l'on n'eût point attendu chose pareille, dans un dîner de noces, elle fit vœu de perpétuelle chasteté. Et, dès le lendemain, dédaignant les parures qu'elle avait aimées, elle prit le voile blanc, que mettaient les filles du village d'Hymont, quand elles allaient communier.

On devine la rumeur. « Vous savez la nouvelle? Alix ne vient plus aux réunions! Elle, toujours la première à mettre chacun en belle humeur! Elle qui aimait la danse à la folie! Cet esprit qu'elle avait, l'a-t-elle donc perdu? On peut se le demander, car elle se coiffe, à présent, comme une fille des champs. Le voile lui va bien. Mais quand on a de si beaux yeux vifs, et ces cheveux, et cet air de dame, et ce cou de fine race, cacher ainsi, autant qu'elle peut, tout l'aimable visage que nous aimions, n'est-ce pas folie? Plusieurs disent qu'elle va devenir nonne. En attendant, voici qu'elle s'habille en bergère et en fileuse de laine. »

Un tel changement, chez Alix Le Clerc, n'avait eu d'autre cause qu'elle-même, que sa réflexion, que sa volonté, que cet « honneur » qui était le nom, dans sa compagnie, d'une grâce secrète. Grand signe de

force ! Il fallut, tout de suite, un singulier courage à la jeune fille qui se séparait ainsi du monde, sans aucun conseil extérieur, et sans le moindre appui. Non seulement le voisinage murmurait ou riait, du changement d'humeur et de costume, mais les parents eux-mêmes d'Alix en étaient mécontents, et offensés dans leur honneur à eux. Chrétiens exacts sans doute, ils avaient, de ce qui dépassait l'ordinaire, dans les manifestations de la piété, une certaine mésestime, qui devenait désapprobation et colère, si l'auteur de ce scandale à l'envers était de leur famille et habitait leur maison.

La jeune fille résolut alors de se confier au curé de Mattaincourt. Jusque-là, elle ne lui avait jamais parlé. « Je m'en allay voir notre bon Père, dit-elle, pour lui conter mes desseins, et faire tout ce qu'il me dirait être agréable à Dieu. »

Elle vient donc à lui, elle lui fait connaître le désir qu'elle a maintenant d'entrer en religion. Lui, dès qu'il l'a entendue, il a eu la joie sainte de l'homme qui a beaucoup prié, et qui se sent exaucé. N'est-ce point là cette créature bénie, réservée à l'œuvre de relèvement qu'il a tant souhaité d'entreprendre, la missionnaire, ignorée d'elle-même, qui va renouveler l'éducation des filles et gagner tant d'âmes à Dieu, à présent et dans les siècles? Oui, c'est elle ! Il en est sûr ; il reconnaît la fondatrice, au courage qu'elle a montré d'abord, à l'humilité résolue qu'elle montre maintenant, quand elle lui dit des paroles semblables à celles-ci, que nous devinons : « Je ferai ce que vous ordonnerez pour la gloire de Dieu, qui vous a envoyé ici, afin que je sois conduite, et que je sache sa volonté, par la vôtre. » Il laisse, un petit moment, chanter l'alleluia. Mais il ne doit pas révéler

encore le projet qu'il a formé, de son côté. Il faut attendre, et être sûr entièrement, pleinement, mieux que par la joie soudaine. Et il répond, à cette postulante de l'inconnu, qu'elle ait encore à beaucoup prier, à se demander si elle ne ferait pas bien de devenir une pauvre Clarisse, dans la maison qui est à Pont-à-Mousson.

« Mais, quand je priais Dieu, raconte Alix Le Clerc, il me tombait toujours dans l'esprit qu'il faudrait faire une nouvelle maison de Filles, pour y pratiquer tout le bien qu'on pourrait. Et ceci me pressait avec tant de véhémence, que j'allay incontinent le proposer à notre bon Père, le priant me laisser déterminer tout cela. »

Non, il n'accepte pas encore. Il retarde ce qui serait l'accomplissement du plus cher de ses vœux. Il veut bien qu'elle écarte l'idée de suivre la règle de Sainte Colette ; mais il lui expose, avec insistance, la difficulté qu'il y aurait, de trouver des Filles pour cette nouvelle vocation.

Elle s'en va donc, comme elle était venue. Elle essaye de vivre encore dans le monde, dont elle n'a plus l'esprit, contredite par ses propres parents, incomprise, — elle le croit du moins, — par le curé de Mattaincourt, un saint homme pourtant, qu'elle est allée consulter.

Deux âmes de bonne volonté, sans aucun autre désir que le bien du monde chrétien, attendaient que Dieu voulût bien les aider. L'attente ne fut pas longue. Le message vint à Alix Le Clerc. Une toute jeune fille de Mattaincourt, robuste Lorraine, « plustôt géante, toute virile et courageuse », émue par l'exemple que donnait cette frêle et blonde Alix, se présenta chez elle, et lui avoua qu'un grand attrait

la poussait à la vie parfaite. Quand elles eurent causé un peu de temps, elles s'aperçurent qu'elles ne différaient point d'ambition spirituelle. La seconde novice d'un monastère à naître s'appelait Ganthe André. Elle avait dix-sept ans. Alix en avait vingt.

Ganthe nous a laissé un récit naïf de ses premières démarches auprès du curé de Mattaincourt. Celui-ci, après « l'avoir louée fort, pour la mettre en train », ne lui dit plus rien, pendant plusieurs semaines, de sorte que la pauvre Ganthe, « ne sçavait quoy penser, et n'osait dire mot, de son côté, craignant d'être importune ». Il prenait, bien que jeune encore, la méthode de prudence, si éloignée de celle que le monde attribuerait volontiers à un religieux qui reçoit la confidence d'une vocation religieuse. S'étant réjoui de la belle flamme qu'il avait entrevue, il attendait, car le feu ne dure pas toujours, même celui de l'autel, si l'aliment n'est pas renouvelé. Après quoi, Pierre Fourier interrogea de nouveau sa jeune paroissienne, et lui demanda si elle voulait encore se faire religieuse, et si elle avait du courage pour persévérer. Ganthe André ne fit ni protestation ni discours : « Elle luy répondit fervemment qu'ouy. »

Six semaines plus tard, Alix Le Clerc se voyait entourée de quatre jeunes filles, inspirées, comme elle, de quitter le monde, et qui déclaraient toutes, raconte-t-elle, « qu'elles voulaient être religieuses et venir avec moy, mais qu'elles ne sçavaient pas comme quoy ». Tout Mattaincourt en jasait, et les villages en firent autant.

Le très saint curé du bourg lorrain étudiait cette petite troupe. Était-ce donc la promesse d'un Ordre nouveau, qu'il avait tant souhaité?

La première appelée peut être aisément peinte,

d'après les portraits qu'on a d'elle, d'après ses mémoires et les reparties que citent les écrivains du temps. Alix Le Clerc était grande, frêle et blonde, d'une éducation très fine, fort avisée en paroles, d'humeur toujours égale, douée, au surplus, de « ce quelque chose de divin et de surnaturel » qui attirait aux portes les habitants d'Hymont, lorsqu'elle passait, se rendant à l'église, et leur faisait dire : « Il semble voir une Vierge descendue du Paradis. »

Intelligence, courage, belles manières et foi, on trouverait aisément bon nombre de ces bouquets tout faits, dans notre temps comme dans le passé. Mais, il y faut revenir : ce qui annonce, en Alix Le Clerc, la sainte, la fondatrice d'Ordre, la mère et le modèle de tant de femmes élues, c'est l'humble sentiment qu'elle avait d'elle-même. Par là, elle séduisait jusqu'aux bonnes gens de Lorraine, qui venaient la regarder passer dans la rue; mais, bien avant d'attirer l'admiration des laboureurs, artisans et bourgeois de Mattaincourt, elle avait, par là, conquis la faveur de Dieu. La vie, qui fut courte, d'Alix Le Clerc, est toute en merveilles. Révélations, extases, prodiges, tentations, souffrances, la marquent d'un caractère de grandeur, et la font ressembler à celle des grands mystiques. Mais il n'apparaît pas que cette créature choisie se soit complue en elle-même, une seule fois. Elle fut la mère qui souffre, puisqu'elle est mère; qui devine, qui prévoit, qui n'a pas un moment de repos. Ses premières Filles ont dit d'elle : « Comme Dieu l'avait choisie spécialement pour cette vocation, il lui donnait des lumières, des conduites et des adresses qui n'étaient pas communes aux autres. » Quand ses compagnes, rebutées par les difficultés soulevées de toutes parts, semblaient

prêtes à désespérer, Alix tenait bon, « par une ferme foy du fond de son âme », et relevait les cœurs, disant que « c'était l'ouvrage de Dieu, qu'il ne périrait pas ». Elle annonçait que, dans telle ou telle ville qu'elle nommait, des maisons allaient s'élever bientôt, et que ses compagnes et elle verraient une quantité de monastères avant de mourir. La prophétie s'est trouvée vraie. Et il est fort curieux d'observer que la miséricorde de Dieu, ayant résolu de donner à la France, et par elle au monde, un ordre de religieuses enseignantes, a désigné, selon la manière silencieuse et nette qui est la sienne, pour entreprendre une pareille œuvre, deux âmes saintes, celle de Pierre Fourier et celle d'Alix Le Clerc, toutes les deux douées de qualités tout à fait exceptionnelles, surnaturelles et humaines. Nous retrouverons bientôt le curé de Mattaincourt, et nous verrons mieux l'étendue et l'éclat de son esprit, mais, à considérer Alix Le Clerc, et dès l'époque où elle va fonder son premier monastère, on se demande si elle n'aurait pas pu être, — peut-être aussi l'a-t-elle été, — un des grands écrivains mystiques de notre pays, un précurseur et une émule de cette Thérèse française qui devait s'appeler Mère Marie de l'Incarnation. Seule, parmi les premières Mères, elle a reçu des révélations, au sujet de l'Ordre. Nous la voyons fort bien encore à la tête d'une société de missionnaires, étendant, à l'étranger, les limites du royaume du Christ. Et il apparaît ainsi à nos yeux, que rien n'est de trop, pour enseigner les filles et les fils des baptisés, et que toutes les perfections ont leur emploi dans l'exercice de l'éducation.

Il est curieux, également, qu'elle soit venue de

Lorraine, une telle maîtresse exemplaire. Elle est au nombre des êtres bénis qui sont sortis de cette terre d'élection. On pense à Jeanne d'Arc, d'autant plus qu'on trouve, près d'Alix, une compagne qui rappelle, de plus près encore, la Vierge de Domremy chargée de sauver la France. C'est Mère Ganthe. Celle-ci, dès le bas âge, a été fille d'action et de dévouement. Elle a déjà communiqué aux pauvres et aux petits, près desquels elle vivait, le meilleur de son savoir : le catéchisme. Une sorte de bravoure l'a fait prendre Jésus-Christ pour son Seigneur et Maître, et, afin de prouver à tous, et par un signe extérieur, qu'elle lui appartenait, elle a tracé une croix, au fer rouge, sur un de ses bras. Longtemps avant de confier à Alix Le Clerc qu'elle aspirait à la vie mortifiée et parfaite, elle a couché sur une planche. Elle a entouré sa taille d'une ceinture à trois rangs, garnie de pointes. Quand elle voyageait en compagnie, de Mattaincourt à Saint-Nicolas, elle s'efforçait de garder le silence, « ce qui, note Bedel, n'était pas une petite austérité ». Volontaire, tenace, nullement intimidée par les difficultés, portée à « les dévorer sans les mascher », elle faisait preuve d'un bon sens si solide, que les plus avisés recouraient à elle, pour débrouiller une affaire. Plusieurs disaient d'elle qu'elle eût été capable de gouverner un royaume, et Pierre Fourier, connaisseur d'âmes, principal acteur, témoin et juge des origines, assurait : « Sans Mère Ganthe, il n'y aurait pas eu de Congrégation de Notre-Dame. » Mère Alix était la limpidité. Mère Ganthe était la fougue. En toute occasion, elle avait son franc-parler, et Pierre Fourier, quelquefois, l'avertissait de « se contenir ». Vierge magnanime, ouvrière du salut, toujours prête et vaillante, comme plus d'une jeune fille de son

temps, comme plus d'une d'aujourd'hui, née à l'est, au nord, au midi, à l'ouest, elle ressemblait à Jeanne : laquelle n'a jamais cessé de vivre en France, depuis le quinzième siècle.

Un joli trait, qui nous porte environ trois ans au delà de l'époque où la petite compagnie de Mattaincourt attendait la décision du ciel, nous fait voir, tout au clair, ce caractère que rien n'abattait. Il est conté dans un vieux manuscrit : « Le bienheureux Père se plaisait à mortifier d'importance notre Mère Ganthe, rapportent ses Filles. Après qu'elle eut fait bâtir notre église, — qu'elle entreprit n'ayant que quarante francs en bourse, conduisit en chef, et termina en fort peu de temps, — notre bon Père, étant venu faire la visite à Saint-Mihiel, regarda ce nouveau bâtiment d'une façon toute froide, sans dire mot du monde, et tout ainsi qu'une chose indifférente. Mère Ganthe, qui s'était promis qu'il admirerait leur diligence, et témoignerait son agrément, fut bien mortifiée. Elle ne tarda pas à aller trouver le Révérend Père Dom Claude, bénédictin de vénérée mémoire, pour lui conter sa peine, pleurant à chaudes larmes. Mais ce grand homme se prit à rire, pénétrant les intentions du bon Père, et ne pouvant, du reste, assez admirer sa conduite. »

Une autre fois, il la garda, l'espace « d'une grosse heure d'horloge », à l'entretenir des choses les plus mortifiantes. Et, comme la pauvre Mère restait toute confuse, il dit enfin, pour lui rehausser le courage : « Je fais à votre endroit, comme un joueur de luth, qui, voyant une forte corde à son instrument, se dit en lui-même : « Oh! si cette corde pouvait souffrir » le tour entier de la cheville, quel beau son elle » donnerait! »

Les accordeurs de ce temps-là ne craignaient pas le tour de cheville. Pierre Fourier, d'ailleurs, ne s'était pas trompé sur la vigueur de cette corde maîtresse. Par la suite, il consulta Mère Ganthe sur toutes les affaires principales de la Congrégation, et il n'y a pas d'exemple que le conseil de Mère Ganthe n'ait été le bon. Les lettres du fondateur sont toutes semées de ces interrogations : « Qu'en pense Sœur Ganthe?... Que Sœur Ganthe prenne la peine de lire ce mémoire!... Pensez-y un peu.... Ne faillez pas de me faire savoir ce que vous penserez sur le peu que je viens de vous déclarer... » Les traditions écrites de la Congrégation portent que, lors de la prise d'habit de ses premières Filles, Pierre Fourier s'approcha de Sœur Ganthe, et lui plaça lui-même, sur la tête, le voile des novices et la couronne des vierges : ce qui montre le cas qu'il faisait d'une Fille si judicieuse.

Les deuxième et troisième postulantes incertaines, qui se présentèrent à Alix Le Clerc, et déclarèrent devoir aller où elle irait, pour vivre dans la perfection, s'appelaient Jeanne et Isabelle de Louvroir. Elles étaient de Mattaincourt. L'aînée n'entrera dans la Congrégation qu'après la cadette. Douée du talent d'organisation, elle fut surtout employée à assurer le bel ordre matériel, dans les fondations où elle passa. Elle avait l'art de la calligraphie, qui tient d'assez près à celui du ménage. « Que notre Sœur Jeanne, écrivait Pierre Fourier, prépare de bonnes plumes bien taillées, un bon canivet, une règle pour les exemples, et de la bonne encre pour écrire, car cela donne lustre à l'écriture. » Bien qu'elle fût d'assez chétive complexion, elle pratiquait une sévère pénitence. Bedel raconte qu'elle avait fabriqué, pour elle-

même, une de « ces cuirasses de l'ancienne rigueur, qui lui prenait depuis le col jusqu'au bas des genoux, à la façon d'une tunique, dure jusqu'à lui arracher la peau. Et, bien que ces austérités ne fussent nullement d'obligation, mais laissées, en ces temps primitifs, à la discrétion de chacun, elle ne quittait jamais ces armes que pour reprendre de nouvelles forces, et retourner, après un temps de relâche, plus généreusement au combat ».

Sa sœur avait à peine seize ans, quand elle résolut de se faire religieuse. On l'appelle, dans les anciens écrits, tantôt Isabelle, tantôt Isabeau et Isabelet. C'était une nature vive et primesautière, d'une ferveur si parfaite, que Pierre Fourier la choisit bientôt, malgré cette jeunesse, pour faire d'elle la première maîtresse des novices de sa Congrégation. « Voyant qu'elle était née pour de grandes choses, le Bienheureux choisit, pour la polir, un burin des mieux taillés, afin d'enfoncer plus profondément dans son cœur les impressions de l'humilité. Un jour, il la fit habiller comme une gueuse, et, en cet équipage, lui donna Mère Ganthe, pour la conduire de porte en porte, même chez ses parents et plus proches, demander l'aumône,... comme si elle n'avait pas l'esprit de gagner sa vie. Une autre fois, voyant un aveugle mendier son pain, conduit à la façon ordinaire, il pria son guide de céder sa place à Mère Isabeau, qui mena ce pauvre homme de maison en maison, recevant les aumônes pour lui. Ainsi elle foulait aux pieds, à chaque pas, les vanités du monde, et les répugnances que la nature devait ressentir, en se voyant traiter de la sorte, au lieu de sa naissance, et à la vue de tout son parentage. »

C'est ainsi, ajoute Bedel, qu' « épuisant son cœur

de tous les amusoirs, elle y fit un grand vide, pour y loger l'amour de Dieu ».

La quatrième des jeunes filles qui formaient une « compagnie » fort différente des anciennes, autour d'Alix Le Clerc, avait dix-huit ans. Elle s'appelait Claude Chauvenel. On sait peu de chose d'elle, sinon qu'elle était de Mirecourt, qu'elle accompagna Mère Alix dans les premières fondations. Cette sorte d'estime indiquait la valeur de la suivante. Pierre Fourier s'en est d'ailleurs porté garant, quand il a écrit, après la mort de Claude Chauvenel, en 1633 : « Qui d'entre nous oserait douter que cette pure et innocente colombe ne se soit envolée tout droit, de sa cellule, dans le ciel, à l'instant même que son âme bénite nous laissa en dépôt ses chères reliques[1] ? »

Telles étaient les quatre postulantes pour le monastère inconnu, les futures fondatrices, autour d'Alix Le Clerc, qui recevra, en plusieurs visions, la première réponse à cette décision qu'elle avait prise d'aller tout droit, où Dieu voudrait. Cinq femmes très pures et de volonté héroïque, un saint pour les guider : c'est de quoi faire de grandes choses. Pierre Fourier, avant de commencer ses fondations, a déjà sa réserve de Supérieures. Il les connaît. A temps et à contre-temps, il sait qu'il les peut appeler à l'aide ; il les remplacera les unes par les autres, ajoutant le mérite des nouvelles au mérite des anciennes, demandant à chacune le plein exemple de sa foi.

Dans cette période d'attente, et de contradictions,

1. Une autre jeune fille s'étant jointe au groupe ; on la trouve à la nuit de Noël dont nous allons parler, et même dans les premiers temps du séjour à Poussay : mais elle ne persévéra point, finit par se marier, et, selon les chroniques, fut affligée « Tout son saoul ».

c'est donc Alix Le Clerc qui est informée, par plusieurs visions, de ce que Dieu attend d'elle [1].

« Incontinent après ma première rencontre avec le bienheureux Père, écrit-elle, il me sembla voir une procession vêtue de blanc, que je croyais être de l'Ordre de Saint-François. En la suivant, ils me menèrent en un lieu où il y avait quatre grosses colonnes, couvertes d'une belle étoffe, et, entre elles, assises, Sainte Claire et Sainte Elisabeth. Je me présentais à elles, leur demandant laquelle me voulait recevoir pour sa Fille, (car il y avait, dans les environs, des monastères sous le patronage de ces saintes), mais ni l'une ni l'autre ne me voulut accepter, et elles me montrèrent, au milieu des colonnes, quelque chose, me disant que là était ma vocation. C'était un berceau,... et au milieu, y était planté comme une branche de paille d'avoine portant ses tiges et sa graine ; auprès du berceau, je vis un gros marteau de fer, qui, de soi-même, donnait contre cette branche, toutes les fois que le berceau penchait de côté et d'autre. Il me vint à l'esprit que la vocation où je serais, endurerait beaucoup de persécutions, sans se dissoudre, comme me voulait signifier cette branche de paille, de soi fort fragile, qui n'avait pu être rompue, ni brisée par ce marteau, et que Notre Seigneur la rendrait ferme et stable.

» Après que nous eûmes demeuré quelque temps à Mattaincourt, mon père fut persuadé, par le conseil d'hommes d'Église, de me retirer d'avec mes Sœurs, pour m'envoyer à Verdun, au couvent de Sainte-Claire, et me fit avertir que je me disposasse à cela,

1. Nous donnons le texte en forme moderne, à cause de la longueur un peu grande de certaines phrases de l'original.

et si promptement, que, le lendemain, il me devait venir chercher : mon recours fut d'en avertir monsieur notre bon Père, pour lui demander conseil. Il me dit qu'il fallait obéir, ce qui me donna beaucoup de peine. Me voyant pressée de tous côtés, je me tournai vers Dieu et sa Sainte Mère, me recommandant fortement aux prières de nos Sœurs. Et, cette nuit-là, étant en prière à ce sujet,... il me sembla que la Vierge Marie, en la forme d'une de nos Sœurs, me donna le petit Jésus entre mes bras; et il me fut dit que je persévérasse en ma première vocation, et que je n'aie point de crainte, qu'Il serait mon espérance. Mon esprit se consola fort, en tenant cet Enfant... Je dis à Notre Seigneur que, si cela était de Lui, comme on m'avait dit qu'Il serait mon espérance, Il changeât donc la volonté de mon père; qu'Il en avait le pouvoir absolu, et que, par là, je serais assurée de ses volontés. Ce qui fut fait : car mon père me laissa en paix, me disant que, comme il venait pour m'emmener, il lui était tombé une grande crainte en l'esprit, qu'il offenserait Dieu, en me faisant cette contrainte, et il me laissa libre en ma résolution, sans se vouloir plus mêler de cette affaire. »

L'idée de diriger, vers les Clarisses, cette petite troupe de futures religieuses, dont on ne savait pas qu'elles dussent fonder un nouvel ordre, fut reprise par des religieux, qui conseillèrent au curé de Mattaincourt de ne point les laisser ainsi, sans couvent ni règle commune, tandis qu'il y avait, non loin, ce solide monastère de Clarisses réformées, fondé par Sainte Colette elle-même. Monastère célèbre même, où, après la mort de son mari, la duchesse de Lorraine, Philippe de Gueldre, s'était

retirée, où se trouvaient son tombeau, et sa statue, — longue robe noire et visage blanc, — sculptée par le grand sculpteur réaliste Ligier Richier[1]. Pendant toute une année, le conseil fut renouvelé. Ni Pierre Fourier ne le voulut donner, ni Alix Le Clerc l'entendre. « Ce fut une des plus grandes contrariétés que j'ai eues, a écrit la Vénérable, parce qu'on disait que là était la volonté de Dieu, et nos desseins une tentation. » Elle et ses compagnes « criaient à Notre Seigneur » d'y fléchir leurs volontés, si telle était la volonté divine. Mais l'inclination des cœurs « ne s'y pouvait porter ». Elles visitaient les pauvres, assistaient les malades, et attendaient.

Alix Le Clerc, que des visions instruisaient de l'avenir, en eut plusieurs à ce sujet. Il faut remarquer que, dans la vie des Saints, les paraboles sont nombreuses, — visions ou songes, — par lesquelles le Christ enseigne les âmes privilégiées, comme Il faisait, jadis, parlant à ses disciples et aux foules de Judée. Un soir, Alix Le Clerc se trouve, en esprit, dans un cloître d'une maison de la Compagnie de Jésus. Les religieux marchaient en procession. Elle cependant, un râteau à la main, s'en allait « ramassant toutes les petites pailles qui étaient parmi ce cloître, pour en faire du profit. Tous ces Pères ne tenaient point compte de moi, et semblaient mépriser ce que je faisais, sinon un, qui était entre eux, et paraissait fort vénérable... ». C'était Saint Ignace, qui encourageait ainsi la travailleuse, « à l'instruction des petites filles, de quoy l'on fait peu d'estime, comme des petites pailles ». Elle entendit, en effet, une voix qui disait : « Je veux que ces petites âmes, qui sont

1. Aujourd'hui à Nancy, dans la chapelle des Cordeliers.

comme des enfants délaissées de leur mère, en aient une désormais en toi. »

Une autre fois, dit-elle, « il me sembla voir Notre Seigneur avec ses deux apôtres,... là où est, d'ordinaire, le crucifix, au milieu des églises. Il me regardait favorablement, et, d'une grande ferveur, je m'étais portée jusqu'à ses pieds. Mais, me dit-on : « Ce n'est » pas ici le chemin par lequel tu dois remonter au » ciel. » Lors, me montrant un petit sentier fort étroit, tapissé de vert, dont le commencement était une chapelle dédiée à Notre-Dame, et l'autre bout touchait le ciel, je voulais commencer à monter par ce chemin : mais on me dit qu'il n'était pas encore temps. Depuis, j'ai toujours eu beaucoup de dévotion à voir fonder nos desseins sous la protection de la Vierge Marie, et grande confiance en son assistance, demandant tout à Dieu par le moyen de son Fils et d'Elle. »

De telles images enseignaient Pierre Fourier aussi bien qu'Alix Le Clerc. Messages de fondation, elles étaient pour eux deux d'abord, puis pour tous les monastères et toutes les religieuses de l'Ordre à venir. C'est pourquoi le Fondateur, plus tard, dans ses Constitutions, recommanda à ses Filles la plus grande tendresse pour la Vierge, la femme bénie entre les femmes, la comblée de la grâce divine : « Elles n'oseront rien faire, ni rien dire, ni rien entreprendre, ni rien écrire qui soit de quelque importance, sans le lui avoir premièrement communiqué et bien recommandé,... et la prendront pour conseillère et conductrice de toutes leurs actions, s'imaginant qu'elles sont en sa présence, la voient, et lui demandent conseil, adresse et assistance. »

On ne saurait traiter d'illusions de pareilles

visions et paroles, si nombreuses qu'on peut les dire communes et habituelles dans la vie des saints personnages, depuis deux mille années, et même dans les temps qui précédèrent la venue du Christ. Mais ici, et dans l'exemple particulier que nous offre l'histoire d'Alix Le Clerc, il faut observer que la crainte de l'illusion a toujours été présente à l'esprit de la première Supérieure des Religieuses de Notre-Dame, et que sa ferme raison, autant que sa volonté d'effacement, l'ont, dès le principe, tenue en garde contre les imaginations où l'orgueil peut trouver profit. « Après ces visions, dit-elle dans ses Relations, j'avais quelque doute d'illusion, notre bon Père m'ayant appris, dès le commencement, à les craindre, disant qu'il ne fallait pas fonder ses desseins là-dessus, mais plutôt chercher la vraie et solide vertu. »

Ses Filles ajoutent : « Un jour qu'une religieuse lui demandait, avec quelque curiosité, — car on ne pouvait rien découvrir en elle, sur ce sujet, — si les extases et ravissements n'étaient pas de puissants moyens de porter les âmes à Dieu, elle répondit : « Je le crois, quand la vertu solide y est jointe... » Mais je fais plus de cas d'un brin d'humilité, que » de cent extases... » Puis, se prenant à sourire, parce que c'était en récréation, elle continua en disant « qu'il y avait souvent de la faiblesse de la » nature en ces abstractions, car, en lisant la vie » des Saints, on voit que les hommes en avaient » moins que les femmes, et qu'on ne trouve pas que » la Sainte Vierge, qui est la Sainte des Saintes, et » toujours unie à Dieu, en ait eu jamais ».

Si les cinq postulantes subirent ainsi, dans Mattaincourt, une longue attente, il ne faudrait pas croire qu'elle fut stérile. Pierre Fourier leur servit

d'éducateur. Les ayant là, dans sa paroisse, à portée du regard et de la parole, sachant leur vœu, devinant leur avenir, il les envoyait aux écoles, les exhortait, les conviait en retraite, les « tançait », les relevait; il les traitait, dit Bedel, « comme de petits aiglons, qui se disposent à voler vers le soleil, que leur père leur a montré, et à l'atteindre, selon la faiblesse de leurs ailes ». Elles vécurent là, pendant plus de six mois[1], la préface d'une belle fondation monastique, enseignées par un saint, et toutes dans la parfaite bonne volonté.

Leur résolution de ne point se marier, et de se séparer du monde, n'était ignorée de personne, dans le coin de Lorraine où on les pouvait voir toujours occupées de bonnes œuvres, et toujours assidues aux offices. Alix Le Clerc, première appelée et la mieux faite sans doute, pour ce commandement, mena ses compagnes, aux approches de Noël, à la cure de Mattaincourt, en leur disant : « Il y a ici de la Providence; ce n'est pas sans raison que nous nous sentons les mêmes inclinations pour cette œuvre (de l'éducation) : affermissons-la, en déclarant, à la vue de tous, que nous voulons être à Dieu seul, et pour toujours. » Toutes ensemble, elles manifestèrent leur dessein à Pierre Fourier. Et comme celui-ci jugeait leur vouloir « assez ferme pour soutenir les bourrasques », il leur permit de se grouper, à la messe de minuit, et d'y paraître « revestues plus modestement, avec des habits noirs, faits à la simplicité et des couvre-chef de mesme façon ». Ce fut

1. La première visite d'Alix Le Clerc à Pierre Fourier est du 2 juillet 1597; le premier acte en commun, des futures religieuses, l'assistance à l'office, la tête couverte d'un voile, eut lieu, comme on va le voir, la veille de Noël de la même année.

une grande date, et l'on peut penser que les cinq demoiselles se tenant l'une près de l'autre, et habillées de même, furent remarquées par toute l'assistance.

Le curé de Mattaincourt, très persuadé que ces Filles étaient destinées à fonder une congrégation enseignante durable, se sentait humainement effrayé de l'entreprise. Comment ferait-il, lui sans ressource, et seul, et enveloppé de tant de gens qui ne le comprendraient point?

Une nuit, celle du 19 janvier 1598, qui ouvre la fête de Saint Sébastien, le voici prosterné dans la chambre haute de son presbytère, par la rigueur d'un grand froid; il supplie Dieu de l'éclairer et de l'aider. A deux heures après minuit, il n'a point encore interrompu sa prière. Il dit à Dieu : « Que puis-je faire, ô mon Dieu, pour répondre dignement à ce que vous faites en moi? Choisiriez-vous ce qu'il y a de plus faible, pour mettre à la tête de vos œuvres les plus magnifiques? Auriez-vous besoin d'un si vil instrument, pour relever la gloire de votre nom? » Et soudain, l'angoisse disparaît. Le saint prêtre est saisi d'un transport de joie; il entre en extase; il voit l'avenir : Dieu lui promet de le rendre Père d'un grand peuple, et lui montre la longue suite de monastères qui prolongeront l'œuvre nouvelle, le cortège de vierges qui, au cours des temps, enseigneront la doctrine chrétienne à d'innombrables enfants, et sauveront des multitudes d'âmes.

Le secret de cette nuit de la fête de Saint Sébastien, Pierre Fourier l'a dévoilé lui-même. Il le garda longtemps, se bornant à célébrer, par des actions de grâces, un événement si merveilleux et si important. Mais le jour de Saint Sébastien 1613,

voulant que ses Filles pussent elles-mêmes continuer le remerciement qu'il faisait fidèlement à Dieu, il écrivit, à ses Filles de Verdun : « Sont aujourd'hui quinze ans, que les premières inspirations ou pensées vinrent, de dresser un monastère, et faire chose qui pût servir à d'autres, après vous. »

Les postulantes sans couvent et sans règle vivant encore séparées, à Mattaincourt, Pierre Fourier, en l'année 1598, et en la fête du Saint Sacrement, se résolut à les rassembler en une maison commune.

Les maisons du bourg n'étaient pas libres, ou se prêtaient mal à l'usage qu'il en voulait faire. Ce furent deux de ses pénitentes, qu'il chargea de trouver un abri pour les cinq premières Mères de l'Ordre nouveau. Mesdames Catherine du Fresnel et Judith d'Apremont faisaient partie du chapitre noble de Poussay, ou Portsais (*Portus Suavis*), dont il était le confesseur habituel. Il existait, en Lorraine, trois autres abbayes de Chanoinesses, celles de Remiremont, d'Épinal et de Bouxières-aux-Dames. Montaigne, qui les visita, en venant prendre les eaux de Plombières, décrit l'étonnante condition, mi-mondaine, mi-religieuse, de ces femmes nobles, ayant chacune son habitation particulière dans l'enclos de l'abbaye. « Il n'y a, dit-il, aucune obligation de virginité, si ce n'est aux officières, comme abbesse, prieure et autres. Elles sont vêtues en toute liberté, comme les autres demoiselles, sauf un voile blanc sur la tête, et, à l'église, pendant l'office, un grand manteau qu'elles laissent en leurs sièges, au chœur. Les compagnies y sont reçues en toute liberté chez les Religieuses, qu'on y va rechercher, soit pour les épouser, ou à cette occasion. La plus grande partie

y finissent leurs jours, et ne veulent changer de condition. »

Aidées par Pierre Fourier et par les deux Chanoinesses, les jeunes filles de Mattaincourt, Alix Le Clerc, Ganthe André, Isabelle de Louvroir, Jeanne de Louvroir, Claude Chauvenel, de Mirecourt, obtinrent, chacune, de ses père et mère, la permission de s'assembler et de vivre dans un quartier de l'abbaye de Poussay, offert par madame du Fresnel. Là, elles devaient commencer ou continuer d'apprendre, selon les cas, tout ce qui était nécessaire à l'éducation des filles, non seulement de celles de la campagne, mais encore de celles de la meilleure société de l'époque, et leurs voisines immédiates, qui avaient toutes connu le monde, durent s'empresser, étant plus libres de leur temps que des religieuses de grande règle, d'apprendre, à ce petit bouquet de jeunesse, ce qu'elles avaient appris elles-mêmes des sciences ou des lettres, et aussi, probablement, avec un plaisir secret, ce qui ne s'enseigne guère dans les livres, ce qui se communique, on ne sait comment, d'une âme à l'autre : le goût en toute chose, l'habitude de bien parler, la tenue, la simplicité vraie, et cette manière aisée et naturelle d'être et de converser, qu'on voit aux personnes les plus accomplies, dans les circonstances les plus diverses et les moins prévues. Voilà ce qu'allaient trouver, à l'abbaye de Poussay, les cinq Filles de Pierre Fourier.

Elles arrivèrent dans l'été de l'année 1598, la veille de la fête du Saint-Sacrement. Le Fondateur désirait qu'elles vécussent d'aumônes ou de leur travail, afin de voir si son Ordre naissant « pourrait se fonder sur la pauvreté ». En entrant, elles furent menées

dans une salle où un repas, fort bien ordonné, avait été préparé, par l'ordre de madame du Fresnel. Le noble chapitre touchait encore au monde par trop de souvenirs récents, pour ne pas recevoir avec quelque recherche les cinq vierges lorraines, qui devenaient leurs élèves, et pour ne pas leur montrer ainsi qu'on savait vivre. Mais celles-ci avaient été prévenues par Pierre Fourier, Lorrain fort avisé, qui connaissait les princesses religieuses de Poussay, comme il connaissait celles de Remiremont ou d'Épinal. Elles refusèrent de toucher à ce bon repas, et demandèrent qu'il fût distribué aux pauvres. Ganthe André, extrême dans ses résolutions et prompte à dire son avis, ou à le laisser voir, s'en fut même à l'église de l'abbaye, et, pour montrer le cas qu'elle faisait désormais de la richesse, répandit, au pied de l'autel, le peu d'argent qu'elle avait dans sa poche. Les hôtesses de Poussay entrèrent aussitôt en retraite, et, pendant huit jours, chacune d'elles éprouva une dernière fois sa vocation, méditant un point du grand projet qui l'avait amenée en cette abbaye. Les points de méditation avaient été indiqués par le curé de Mattaincourt, qui demandait aux retraitantes d'examiner huit questions que voici : 1° Se marieraient-elles? 2° Sinon, demeureraient-elles chez leurs parents? 3° Ou dans un lieu retiré? 4° Seraient-elles chacune à part? 5° Ou en communauté? 6° Séculières ou religieuses? 7° En une ancienne Religion? 8° Ou en une nouvelle?

Les retraitantes devaient passer les huit journées en prière, à la chapelle; ne point se consulter entre elles, ne consulter aucune autre personne, et écrire, le soir, chacune, en secret, sa réponse à l'un des points.

Ce temps écoulé, à la date précisément qui devait être, plus tard, celle de la fête du Sacré-Cœur, Pierre Fourier demanda, à ses Filles, les réponses écrites et sous pli fermé, aux questions qu'il avait posées. Les billets, remis au Fondateur, portaient tous résolution de prononcer des vœux de religion, et cela, dans un nouvel Institut. Mère Ganthe, dans ses Souvenirs, après s'être réjouie de cette unanimité, ajoute joliment : « Le reste demeurait à Dieu, elles, ne pouvant servir que de pierres vives, résolues d'obéir. »

Pierre Fourier comprit aussitôt que l'heure était venue de commencer l'œuvre qui lui tenait le plus à cœur : celle de l'instruction gratuite des petites filles. Pendant le séjour de Mère Alix et de ses compagnes à l'abbaye de Poussay, et en cette année 1598, il leur avait donné un « règlement provisionnel », qui comprenait dix-neuf articles, et qui fut la première esquisse des Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame.

Il devait d'abord obtenir l'autorisation épiscopale. Il rédigea donc une supplique, qu'il alla porter lui-même à Vézelise, petite ville du comté de Vaudémont, où se trouvait alors monseigneur Christophe de la Vallée, évêque de Toul. L'évêque lut la requête, et, trouvant l'affaire importante, comme elle l'était, en effet, la remit au mois de septembre, époque à laquelle il devait se trouver entouré d'un bon nombre de personnages instruits, prudents, et qui seraient de bon conseil. Septembre vint : Pierre Fourier prit de nouveau son bâton, et se rendit au château de Liverdun, où avait lieu une assemblée ecclésiastique, à l'occasion des ordinations. La requête fut représentée à l'évêque, qui nomma une commission d'examen. Celle-ci fut loin d'être una-

nime. Il devait y avoir, au conseil, quelques-uns de ces vieux administrateurs, auxquels ce titre suffit, qui consentent encore à admirer l'héroïsme dans les livres, mais, l'apercevant dans la vie et près d'eux, se sentent flageoler, reculent, et déclarent que c'est là un esprit d'aventure.

Plusieurs juges estimèrent que ce curé de Mattaincourt n'était point sans témérité, de commencer un si grand mouvement avec si peu de forces. Ils le dirent; ils le firent, en tout cas, si bien sentir que le rapporteur tint surtout compte de leur opinion, qui était peut-être la sienne. Le jour venu de juger l'affaire, le Tribunal s'assembla, la pièce fut lue, et la lecture, d'abord, accueillie par le silence le plus complet. Personne ne se leva pour Sœur Alix, personne pour Sœur Ganthe. Mais le curé de Mattaincourt était venu. Il se dressa, debout; il retraça, avec la fougue de son caractère et la conviction du témoin, l'histoire de cette œuvre nouvelle, qui voulait vivre, et qu'on allait peut-être condamner. Ses paroles émurent à tel point les délégués de l'évêque, que Pierre Fourier, à la fin, eut la joie d'entendre l'un d'eux, et qui n'était rien moins que M. de Saint-Germain, grand chantre de la cathédrale de Metz, s'écrier : *Vere digitus Dei est hic!* La voix du chantre emplit la salle. Ce fut un changement soudain. Les courages s'enhardirent. La timidité se résigna. Pierre Fourier revint chez lui avec une approbation provisoire.

Tout de suite s'ouvrit la première école de la Congrégation de Notre-Dame, à Poussay. Elle réussit au delà de ce qu'on attendait. Les petites filles « changèrent soudain,... se montrèrent comme des anges;... elles commencèrent à garder le

silence, à s'occuper utilement, et devinrent l'édification de leur entourage ».

Le succès, comme de coutume, inquiéta quelques-uns de ceux qu'il aurait dû réjouir. Il était dû à la vertu, à la parfaite régularité conventuelle, à l'extrême oubli de soi, des cinq Filles de Mattaincourt devenues maîtresses d'école. L'abbesse de l'abbaye de Poussay, Edmonde d'Amoncourt, eut quelque soupçon que la sainteté pourrait bien être contagieuse. Deux de ses Chanoinesses parlèrent de vie plus parfaite; elles faillirent quitter l'abbaye. Madame d'Amoncourt jugea que cela troublerait beaucoup de choses, et, à mots couverts, laissa entendre que les nouvelles religieuses pour écoles de petites filles feraient bien de s'éloigner un peu. Madame d'Apremont jugea fort bien les choses, en disant aux cinq jeunes filles : « Ce ne sont pas vos faiblesses qu'on attaque, c'est votre perfection. » Pierre Fourier avisa. Il chercha l'aide nécessaire. Madame d'Apremont, protectrice de l'ordre naissant, acheta une maison à Mattaincourt, et, pour la payer, n'hésita pas à engager une partie de sa vaisselle d'argent.

On quitta Poussay. Le 22 juillet 1599, Pierre Fourier reprit, dans sa paroisse même, la direction de ses Filles, et, pour constituer, selon les règles, la Communauté, fit procéder à l'élection d'une Supérieure. Alix Le Clerc fut choisie, à l'unanimité. Malgré ses répugnances, elle dut accepter : « Il me semblait, a-t-elle écrit, qu'on me mettait une croix dans le cœur. »

L'œuvre nouvelle était donc dirigée par une femme du plus haut mérite.

Pierre Fourier se souvenait de la promesse que

Mère Alix avait faite « *de faire tout ce qu'elle saurait être le plus agréable à Dieu, quand ce serait pour mourir* ». Il fit, « de ce mot tout divin », la devise de l'Institut. Dans une allocution adressée à ses premières Filles, en ce village de Mattaincourt où elles se trouvaient rapatriées, il commenta la pensée de la nouvelle Supérieure. « Dieu ne veut qu'une chose de vous, leur dit-il, qui contient en soy toute la sainteté du ciel et de la terre... C'est qu'en toutes vos entreprises, vous fassiez ce qui Luy est le plus agréable... Or, c'est une chose plus agréable à Dieu, de quitter le monde, son ennemy, que de s'engager à son service; il le faut donc quitter, et vous l'avez déjà congédié... Vous pourriez demeurer dans la maison de vos parents, et là, faire vostre salut tout doucement, mais, parce qu'on peut se rendre plus agréable à Dieu, vivant en Communauté, pour le bon exemple et secours qu'on se donne les uns aux autres, il faut vivre ensemble, afin que Celuy qui a promis que si deux ou trois s'assemblent en son nom, il sera au milieu d'eux, vous honore de sa présence... Vous pourriez ne faire aucun vœu : mais, parce que l'holocauste de vostre propre liberté luy serait plus agréable, il faut faire des vœux, et embrasser la vie religieuse... Vous pourriez vous contenter de faire vostre salut, comme tant d'autres; mais, parce que vous luy plairez davantage, si vous travaillez encore à sauver les autres, il y faudra tascher. Et puisqu'il n'y a pas moyen, pour vous, de sauver plus de personnes, qu'en instruisant les jeunes filles, il me semble, si vous en vouliez prendre la peine, qu'il vous faudrait résoudre de les enseigner, afin que, les prenans tout innocentes, comme elles sortent du baptême, vous les conserviez dans cette

netteté, tous les jours de leur vie... Voyez, si vous êtes d'avis. »

Toutes, elles répondirent affirmativement. Le travail venait à elles. Un grand nombre de petites filles de Mattaincourt accouraient à l'école; de jour en jour, l'entreprise se fortifiait. Pierre Fourier était un chef, et donc, voyant s'augmenter la tâche de celles qu'il dirigeait, il dépensait son génie mieux encore qu'à les commander : à les aider. Quelque hâte qui le pressât, il entrait à la maison d'école; il les réunissait, pour les entretenir du travail des classes; il leur faisait ce qu'on appellerait aujourd'hui des conférences pédagogiques. Mais, c'était à la manière d'un apôtre, qui ne néglige aucun petit détail, et relève le courage, et grandit la plus modeste obligation de métier, en montrant que la maîtresse d'écriture, et la maîtresse de lecture, et la surveillante de récréation, peinent pour l'Infini.

III

LES PREMIÈRES FONDATIONS

La maison achetée par la protectrice, pour servir d'école aux « petites gentes » de Mattaincourt, et de logements à leurs maîtresses, devint très vite insuffisante. Madame Judith d'Apremont proposa de transformer la cure en école. Elle prendrait tous les frais à sa charge, puis elle achèterait une autre maison, pour loger le curé. Pierre Fourier accepta l'idée. Mais il n'était pas le maître du bien qu'il occupait. « Il en toucha un mot à ses paroissiens, qui répondirent un peu froidement. » Alors la donatrice proposa son propre logis de Saint-Mihiel, « très riche et magnifique », entouré de vieux arbres.

Saint-Mihiel. — Pierre Fourier avait le plus vif désir de fonder les écoles; il se disait, en outre, « que les volontés des grands sont ambulatoires et subjectes à révocation ». Mais il ne pouvait rien accepter sans

être autorisé par l'évêque et par le duc. Il prit aussitôt son bâton, et franchit les vingt-cinq kilomètres qui le séparaient de Verdun, où monseigneur Éric de Lorraine l'accueillit bien, et lui permit d'accepter ce que proposait la bienfaitrice de la nouvelle Congrégation. De là, Pierre Fourier se rendit à Nancy, où se trouvait la cour ducale, et où il réussit pareillement. Quand il fut de retour à Mattaincourt, il y eut bien une petite contestation entre lui et madame d'Apremont. La grande dame eût voulu que toutes les religieuses de Notre-Dame quittassent Mattaincourt, que la Congrégation, l'école, tout l'avenir, se vinssent loger dans l'hôtel d'Apremont, à Saint-Mihiel. Idée de donatrice, idée de bonne laïque, enthousiaste, qui ne pardonne pas aux autres de ne pas comprendre, et les punit en emportant la fondation. Les saints ne se vengent pas. Pierre Fourier refusa de déshériter Mattaincourt. Il céda quatre des cinq religieuses de Notre-Dame, même Alix Le Clerc, la privilégiée des premiers appels de Dieu; même cette ardente Ganthe André, qui devint Supérieure de la fondation de Saint-Mihiel. Mais il garda la cinquième, « pour éterniser ses Filles dans sa chère paroisse »; il voulut qu'il y eut là « une pépinière », où seraient formées les postulantes qui commençaient de venir, attirées, vers ce monastère d'enseignantes, tout épris de dévouement et de perfection, et ce fut à la plus jeune des cinq qu'il confia le soin de diriger la « maison-mère », de former les novices, de continuer d'instruire les petites filles du village : à Isabeau de Louvroir, qui n'avait que seize ans quand elle s'était offerte à travailler pour « l'Institut nouveau ».

Saint-Mihiel, ville de quelque importance, devint ainsi, en 1601, le lieu où s'ouvrit le second monas-

tère de l'Ordre. Mère Ganthe y devait être Supérieure pendant quarante années, — sauf les intervalles exigés par la Règle, — femme supérieure par sa résolution, sa confiance, sa lucide intelligence, et qui, bien des fois, fut appelée au conseil, et eut sa grande part, dans les destinées de la Congrégation, qui se développait, comme les œuvres voulues de Dieu, parmi les difficultés de toute sorte, mais magnifiquement.

A peine les religieuses installées dans l'hôtel de la comtesse d'Apremont, elles ouvrirent leurs classes, qui furent immédiatement remplies. Le travail dépassait les forces; on priait souvent la-nuit; la nourriture était pauvre : pain bis, légumes, fruits du jardin; pour boisson, l'eau du puits. Un vieux texte dit que ces fondatrices vivaient « au plus près de la nécessité. Comme s'il ne fallait d'autre soin que d'être cruel à son corps, elles ramassaient de vieux clous, quelques chaînes et tronçons de fer, pour s'en faire des ceintures, qu'elles portaient comme des cottes de mailles ». Chevalières, en effet, qui tenaient la bête domptée. Le sourire de leur visage était celui des anges, et il ne mentait point.

Pierre Fourier venait, de temps à autre, visiter la fondation de Saint-Mihiel, et, en ces occasions, comme il est aisé de le supposer, entendait en confession ses Filles de Mattaincourt, qu'il avait préparées et amenées jusque-là. Le curé de la ville, personnage diplômé, rude et pénétré de ses droits, s'imagina, trop facilement, qu'il devait se comporter, sans plus d'enquête ou de réflexion, en gardien de la discipline ecclésiastique, et, ayant rencontré le saint homme, lui demanda quelles études il avait faites. Pierre Fourier, en pareil cas, faisait toujours la

même réponse : « J'ai étudié en quatrième », ce qui signifiait sans doute qu'il n'avait fait que des études abrégées. Sont-elles jamais finies?

Le curé de Saint-Mihiel prit la chose à la lettre, et interdit aussitôt, à celui de Mattaincourt, d'entendre, en confession, soit les religieuses, soit les enfants. L'autre s'en alla tout joyeux, d'avoir été méprisé, en louant la vigilance du pasteur. Mère Ganthe, heureusement, connut la chose, et s'indigna qu'on pût traiter ainsi le Fondateur et le plus sûr conseiller de l'Institut. Tout aussitôt, choisissant un messager, elle l'envoya conter cette méprise et cette insolence à monseigneur de Lorraine, qui, lui donnant pleinement raison, étendit l'autorisation de confesser, pour le Père de Mattaincourt, non seulement à Saint-Mihiel, mais à tout le diocèse, et même pour les cas réservés à l'évêque.

Le curé avait été maladroit, mais il avoua son tort. Il voulut même prouver, à Mère Ganthe, qu'il était sans rancune, et lui dit : « Je reconnais aisément, au confessionnal, les enfants instruites dans vos classes : nous aurons, par vos soins, de sages mères de famille. » Il ne s'étonna plus de voir passer, dans les rues de Saint-Mihiel, le curé de Mattaincourt. Celui-ci ne logeait pas chez son confrère. Il était reçu dans l'abbaye bénédictine de la ville. Il voulait achever la formation religieuse de ces éducatrices, qui entreprenaient une œuvre nouvelle, et dont il prévoyait qu'elles devaient être les aïeules spirituelles et l'exemple d'un grand Institut monastique. C'était le soir seulement, à l'heure où les élèves avaient quitté l'école, qu'il pouvait parler aux maîtresses. Il

les enseignait à son tour. Souvenirs, méditations, exhortations, se succédaient. Il y prenait plaisir. Pierre Fourier parlait bien, ardemment; il avait le génie de l'éducation. Ses Filles ne lui faisaient point observer que le temps passait. Peut-être ne s'en apercevaient-elles point. Quand il se levait et prenait congé, les rues étaient dans la brune, les portes verrouillées, les lampes allumées aux fenêtres des pignons. Hélas! il en était de même, à la porterie de l'abbaye bénédictine! On n'ouvrait plus. Le saint levait l'épaule, s'accusait d'avoir oublié l'heure, et, ne voulant ni heurter du marteau, ni importuner personne, il s'asseyait sur les dalles, se pelotonnait, comme il pouvait, passait la nuit dehors. Cela se fit, et se renouvela. On ne l'aurait peut-être jamais su, si une femme de la campagne, étant venue à l'abbaye, de grand matin, n'avait trouvé le curé de Mattaincourt assis devant la porte. Elle l'éveilla, et, comme elle « lui faisait remontrance de marchander ainsi à se faire mourir », il la pria, instamment, de n'en rien dire, lui promettant, si elle se taisait, de dire trois messes à son intention. Mais toute aventure est une petite richesse : on la montre, on la promène. Bientôt, Mère Ganthe eut connaissance que le saint curé de Mattaincourt, pour ne pas réveiller le portier d'un couvent, passait la nuit à la belle étoile. Comme d'habitude, elle prit l'affaire en main, et s'arrangea de telle façon que Pierre Fourier, en retard ou non, fût assuré d'un gîte.

C'était là vraiment une maîtresse femme. On le vit dans les circonstances exceptionnelles, et dans les communes et quotidiennes. Par exemple, il fallut entreprendre d'importants travaux, peu de temps après l'arrivée des religieuses à Saint-Mihiel. L'hôtel

de la comtesse d'Apremont était vaste, mais il y manquait, naturellement, des salles conventuelles, et la distribution des pièces n'était point celle d'une école. Mère Ganthe ordonna de construire, bien qu'elle n'eût pas de quoi payer le travail d'une semaine. Elle se considéra, tout de suite, comme un chef de chantier, obligée de donner l'exemple aux ouvriers. On pouvait la rencontrer sur le terrain, ses habits « couverts de quelques vieux torchons », passant les pierres aux maçons, délayant le ciment, ou même, armée d'une bêche, creusant la terre, là où allaient s'élever les murailles. Même en ce temps-là, elle ne renonçait pas aux rigueurs de son régime habituel. Le soir, elle trempait quelques croûtes de pain dans un bouillon d'herbes, puis se couchait, sans matelas ni paillasse, sur des planches. A l'office romain, qu'elle récitait tous les jours, elle ajoutait l'office de Notre-Dame, et celui de la Passion. Dès quatre heures du matin, elle était debout. Habile à discerner les aptitudes de ses Filles, elle les occupait en conséquence. Une demi-heure après matines, on la voyait passer la revue des offices distribués à chacune, afin de s'assurer que tout son monde était au poste. Elle n'acceptait une postulante qu'après qu'elle s'était convaincue de la vocation de la jeune fille. Bedel note, fortement, qu'elle « aurait plustost rompu avec les plus nobles familles, que de recevoir une Fille qui ne fust pas propre pour sa *religion* ». Gouvernant tout, elle restait humble. Jamais elle ne s'abstenait d'un exercice régulier, sans demander l'autorisation à son assistante, ou à quelque autre religieuse. Hors de charge, quand la date était venue de quitter ses fonctions de Supérieure, on la voyait obéir aussi promptement qu'elle avait

commandé. Donnée, sur son désir, comme aide à la cuisinière, elle lui demandait pardon, si, occupée ailleurs qu'à la cuisine, elle ne l'avait pas assistée à temps.

Mère Alix séjournait aussi à Saint-Mihiel, et c'était, entre elles deux, une rivalité de ferveur. La première Fille de Pierre Fourier avait dressé son lit sous un escalier, dans le « réduit le plus chétif et le plus incommode du logis ». Pour se vêtir, elle mettait de côté les robes, les guimpes, les bas les plus « usés et rapetassés ». Dès la sortie du réfectoire, « elle se dérobait adroitement », pour aller laver la vaisselle. De pareils soins ne l'empêchaient point de poursuivre l'étude, où elle excellait, des auteurs anciens ou nouveaux. Par surcroît, elle avait une humeur délicieuse : celle de la joie qu'on ne demande pas à la vie, qu'on a dans le fond de l'âme, et qu'on laisse transparaître. Quand tout manquait au monastère, même le pain, — ce qui eut lieu plus d'une fois, — elle se montrait tout à fait joyeuse, « prenant plaisir à voir fonder des maisons dans une pauvreté extrême ». Et, pour rassurer les moins vaillantes, elle affirmait, du ton le plus aimable, que « cela ne durerait pas ». Une religieuse d'aujourd'hui, une maîtresse des Oiseaux, de Westgate, racontant ces temps héroïques, disait devant moi : « Vraiment, entre Mère Alix et Mère Ganthe, il devait faire bon, sur le chemin de la sainteté. »

Nancy. — Tant de vertu ne put demeurer caché. Le cardinal-évêque de Metz et Strasbourg, légat du Saint-Siège, et fils du duc Charles III de Lorraine, avait entendu plus d'un rapport, qu'on lui

avait fait, de la régularité, de l'intelligence et du succès de ces religieuses enseignantes de Pierre Fourier. Il engagea son père à appeler quelques-unes de celles-ci, dans la capitale de la Lorraine. Le duc, qui avait déjà établi un collège de Jésuites à Pont-à-Mousson, trouva juste d'assurer une faveur semblable aux jeunes filles de Nancy. Pierre Fourier, étonné de cette prompte extension de son œuvre, désigna, pour être Fondatrices de la nouvelle maison, Alix Le Clerc et Claude Chauvenel. L'immeuble où seraient établis le monastère et l'école était déjà retenu. Il était assez voisin du palais ducal.

Mère Alix Le Clerc éprouvait une vive répugnance à se rendre à Nancy, où, malgré elle, tôt ou tard, elle allait retrouver « la cour et la ville », le monde qu'elle avait quitté, qui lui avait plu, jadis, et qui se souvenait d'elle. N'étant pas encore cloîtrée, comment échapperait-elle aux visites? Elle obéit cependant, après avoir beaucoup prié. Ces créatures privilégiées, — et qui achètent chèrement le privilège, — ont souvent une réponse à la prière qu'elles font. « Il me fut dit, écrit-elle, que nous y souffririons beaucoup de peines et de calomnies, mais que nous y ferions et y recevrions beaucoup de bien, pour la gloire de Dieu. »

Le premier monastère de l'Ordre, nous voulons dire la première maison où devait être établie la clôture, fut ouvert à Nancy, en l'année 1603. Les religieuses furent d'abord logées, par l'autorité du souverain, dans une maison de louage de la Ville-Neuve. Or, un matin qu'elle venait d'achever son oraison, Mère Alix ouvrit la fenêtre de la chambre, et, ayant regardé vers la place voisine, appela sa compagne, et lui dit : « Ma Sœur, dans quelque

temps, nous aurons là un beau monastère, et vous y verrez un grand nombre de religieuses, qui chanteront les louanges de Dieu. » Mère Chauvenel se prit à rire, et repartit qu'il n'y avait guère d'apparence que la prévision devînt un fait.

Cela arriva, cependant, douze ans plus tard. On acheta une maison, sur cette même place, et Claude Chauvenel, avant sa mort, put voir cinquante religieuses professes, réunies sous la Règle et chantant les louanges de Dieu. Voici comment Mère Alix raconte elle-même ce grand changement. « Ayant demeuré quelque temps ainsi, j'entrai en grand soin, comment nous y pourrions acquérir une maison... Elles étaient excessivement chères, et nous n'avions pas un denier... Un soir, en dormant, je vis, sur une vieille muraille, Notre-Dame elle-même qui se plaignait à moi, disant qu'on la laissait tomber en ce lieu. M'éveillant, je pensais où nous pourrions acquérir une habitation; j'entendis une voix m'assurer qu'elle était déjà toute bâtie. Dès le lendemain, monsieur le Primat nous vint dire que le Cloître de Notre-Dame la Vieille, — c'était un prieuré du onzième siècle, — était à vendre... Après beaucoup de contradictions, nous l'achetâmes pour six mille francs, de quoy nous nous sommes acquittées par la Providence de Dieu. »

Le marché conclu, il y eut contestation. Quelqu'un de la ville essaya de faire rompre le contrat, et de prendre pour lui-même le Cloître Notre-Dame. Il était « fort en colère ». Mère Alix, la douce et l'affinée, quand elle s'employait aux affaires, par obéissance, et pour le bien d'une œuvre sacrée, ne cédait ni aux ennuis, ni aux menaces. Elle refusa; elle répondit aussi que « ce bon Monsieur », que

l'on voyait si animé, deviendrait un des meilleurs amis du monastère, qu'une des filles de cet adversaire d'un jour, s'y ferait même religieuse. Et cela s'accomplit, après peu d'années. L'homme de qualité, — qui ne les avait pas toutes, — lui devint si fort ami, et la tenait en si haute estime, qu'il la venait souvent visiter, pour se consoler, auprès d'elle, de la violence injuste qu'il avait montrée.

Beaucoup d'œuvres, confiées à des saints, ont une histoire, au début, toute pleine de jolis traits, afin que l'enfance d'un ordre, d'un hôpital, ou d'un ouvroir, ressemble à celle des hommes. Un matin, Mère Alix dit à ses Filles : « Si l'on nous fait quelque aumône, cette semaine, ce sera pour acheter des cierges, afin d'éclairer la chapelle, pendant que nous dirons l'office. » Aussitôt, la Procureuse protesta, et dit qu'il manquait bien des choses, pour le service de la cuisine. « Mais, repartit la Mère, si Notre Seigneur envoyait l'un et l'autre, vous seriez bien surprise! » Or, le jour même, on apporta au monastère, de la part d'une personne dont on n'eût point attendu cela, une assez bonne somme d'argent, et une provision de cierges qui servit toute l'année.

Les gens de Nancy commençaient d'aimer les religieuses de Notre-Dame.

Il y avait cinq ans que les premières religieuses vivaient et enseignaient, selon les permissions données : mais la société qu'elles formaient devait encore s'étendre et provigner. On le devinait au bien qu'elle faisait, et à l'estime des meilleures gens de Lorraine.

Pierre Fourier écrivit donc, en vingt-sept articles, une seconde esquisse des futures Constitutions, et cette pièce, avec la requête, fut présentée, par les premières Mères, au cardinal Charles de Lorraine, le prince évêque de Metz et Strasbourg, qui était, nous l'avons dit, Légat du Saint-Siège.

Le Cardinal, ayant examiné l'affaire, renseigné, d'ailleurs, sur le mérite de l'œuvre et des femmes qui s'y voulaient consacrer, signa un décret, en date du 8 décembre 1603. Il approuvait la société naissante, sous le nom de Congrégation de Notre-Dame, et lui permettait de s'établir, avec le consentement des Ordinaires, dans les duchés de Lorraine et de Bar. Cette faveur, il la fit de la meilleure grâce, disant : « De tous les usages que j'ai faits jusqu'ici de mon pouvoir, celui-ci est le plus agréable et le plus cher à mon cœur. »

Pont-à-Mousson. — Un des amis de Pierre Fourier, l'Abbé de Sainte-Marie Servais de la Ruëlle, réformateur des Prémontrés, demanda à Pierre Fourier d'envoyer quelques religieuses, pour ouvrir un monastère et une école dans la ville universitaire de Pont-à-Mousson. C'était en 1603. Il se rendit, pour en conférer avec lui, à Nancy. Le Père de Mattaincourt consentit à se priver d'une de ses grandes « lieutenantes », Isabeau de Louvroir, et chargea Mère Alix et Mère Ganthe d'aller, avec elle, veiller à l'installation du nouveau couvent. La famille de l'Abbé de Sainte-Marie prêtait une maison. Les préparatifs terminés, — ils ne furent pas longs, — les trois femmes sortirent de Nancy, « sans chariots ni équipages ». Un peu moins d'un écu leur tenait lieu de

finances; une pièce de toile à paillasse composait leur bagage. Quand elles furent installées, c'est-à-dire entrées dans la maison, on les vit si dénuées de tout, que leur pauvreté prévint en leur faveur, et les gens de la ville qui les purent approcher, vénérant « leur air de sainteté », les reçurent « comme des anges ».

Sainte Thérèse d'Avila, grande connaisseuse en fondations, a écrit : « Il faut avoir éprouvé les incommodités attachées aux nouveaux établissements, pour les bien concevoir. » La fortune d'un écu fut vite épuisée. Il fallut se nourrir de légumes et de petit lait. On se donnait beaucoup de peine. Les petites élèves arrivaient en foule. Les parents, et les autres habitants de la ville, ne se doutaient point que les maîtresses n'avaient pas de quoi vivre. Quelqu'un envoya bien, au monastère, un dindonneau vivant. Vu l'abstinence habituelle des Mères, le cadeau ne fut pas mangé ; enfermé dans une cage, il servit de passe-temps aux écolières, qui lui jetaient des miettes de pain. Trois bourgeoises, trois sœurs de Pont-à-Mousson, devinant la misère des religieuses, s'ingénièrent à leur procurer du travail. Et ce travail fut le blanchissage du linge des habitants de la ville. Les Mères acceptèrent. Après les classes, après la récitation de l'Office divin, après les soins du ménage, et prenant sur les heures de sommeil, elles tâchèrent de faire ce qu'on leur demandait.

Les pensionnaires et les externes continuant d'affluer, la campagne et même les petites villes voisines envoyant leurs enfants à de pareilles éducatrices, il eût fallu plutôt dix Mères que trois. De loin, Pierre Fourier s'en tourmentait. Le silence même de Mère Alix était fait pour l'inquiéter. De lui-même,

le Père de Mattaincourt envoya donc deux religieuses à Pont-à-Mousson, Catherine de Harancourt et Catherine de Mérinville, qui regardaient, comme « récompense toute céleste », de vivre avec les premières Mères.

Elles ne se trompaient pas. Les saints ont une telle manière de faire toute chose, et, en mainte occasion, une providence si visible pour leur porter secours! Pendant qu'elle était Supérieure du Monastère de Pont-à-Mousson, Mère Alix envoya la servante à Mattaincourt, pour quérir une autre fille de service. Au retour, les deux femmes furent surprises par un épais brouillard, qui les fit se tromper de route et se perdre parmi les prairies. C'était par un grand froid de février. Elles avaient traversé des fossés et des ruisseaux, qui avaient trempé leurs vêtements. La nuit était très noire. Pour comble de misère, les loups hurlaient autour d'elles, cherchant à entrer dans les étables des fermes. Les deux servantes eurent l'idée de se recommander aux prières de Mère Alix, leur Supérieure, qu'elles estimaient avoir un grand crédit auprès de Dieu. Mais Mère Alix n'était pas encore en paradis; elle devait dormir, dans le monastère de Pont-à-Mousson... L'aube vint enfin; les loups s'éloignèrent; le petit jour commença de dissiper la brume et de montrer les sentiers. Quand les voyageuses arrivèrent au couvent, ce fut Mère Alix elle-même qui vint au-devant d'elles, et leur dit, avec douceur : « Mes pauvres enfants, vous avez passé une étrange nuit; je vous ai vues, en esprit, jusqu'à la porte. » Elle leur raconta alors toutes les souffrances qu'elles avaient endurées, et leurs frayeurs, et les prières qu'elles avaient faites. Puis, leur lavant les pieds, qu'elles avaient à demi

gelés, elle leur ordonna d'aller se reposer toute la journée.

Cette sainte femme, ayant été réclamée dans une autre ville, quitta Pont-à-Mousson. Mère Isabeau prit sa place, et, un peu plus tard, ce fut la sœur d'Isabeau, Jeanne de Louvroir. La vie du monastère demeura ce qu'elle était au temps de Mère Alix, et Pierre Fourier, ayant visité Pont-à-Mousson, pouvait écrire : « Je suis sorti fort content, consolé, édifié, pour l'espérance que j'y ai conçue, de vous voir triompher à l'avenir, ès vertus religieuses. » Il ajoutait ces mots, qui se montrèrent prophétiques, car l'avenir, interdit au reste des hommes, ne l'est point aux saints : « Votre maison, encore mal assurée, deviendra très florissante... Conservez Dieu : vous aurez tout avec Lui. »

Les choses mêmes ne tardèrent point à donner raison à Pierre Fourier. La duchesse de Lorraine, voyant les religieuses trop à l'étroit, dans leur première maison, se porta garante, pour elles, dans l'acte d'achat d'un nouvel immeuble. Vingt-trois mille francs! C'était beaucoup, pour celles qui étaient venues avec un seul écu en poche. Toutes les économies de la Communauté y passèrent. De Mattaincourt, où le Curé était plus riche de confiance que d'argent, il vint une petite lettre, avec la souscription du pauvre : « J'ai reçu six francs, pour acheter des images pour notre église de Mattaincourt; mais j'ai pensé, ce matin, qu'il valait mieux en accommoder les images vives de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère, telles que je vous estime, que d'en parer notre autel. C'est une pièce d'or de Lorraine, qui vaut cinq francs, et un teston dessus; les voilà, en attendant mieux. »

La chapelle construite, on put ériger la maison en Monastère. La clôture fut établie, la première Supérieure canonique élue (1623). Celle-ci avait nom Dorothée Fourier; elle était, croit-on, parente du saint. Alors la prophétie se trouva accomplie. Quatorze jeunes filles, des meilleures familles du pays, demandèrent d'être admises au Monastère de Pont-à-Mousson, « pour servir Dieu, comme on sert les rois ».

Ces novices étaient ferventes, et de ferme conscience. L'une d'elles, ayant cueilli, dans le jardin des pensionnaires, une branche de verdure, s'aperçut qu'elle venait de faire « acte de propriété »; aussitôt, pour demander pénitence, elle se mit à genoux devant la Supérieure, qui, volontairement, ou par oubli, ne lui commanda pas de se relever. La novice demeura ainsi plusieurs heures, sans bouger, jusqu'à ce que les enfants, émues d'un spectacle nouveau pour elles, en eussent averti leurs maîtresses. Quand les petites filles virent la « pénitente » se relever, elles se rangèrent, d'instinct, en double haie, pour l'acclamer. La novice passa, confuse et digne. Et la leçon fut pour toutes.

Bientôt, Pont-à-Mousson étant pourvu, il fallut trouver des sujets, pour fonder une maison à Bar, une autre à Nomény. A Nomény, la fondatrice séculière était Marguerite de Gonzague, douairière de Lorraine. Pour amener les Mères jusqu'à la ville, elle envoya son propre équipage. Puis elle vint visiter la Supérieure, Mère Alix George de Cutry, ancienne novice de Pont-à-Mousson. Comment ne pas remarquer ce remerciement certain et voilé : Pierre Fourier, naguère, avait refusé les cures de Pont-à-Mousson et de Nomény, et voici qu'il s'y trouvait ramené, en la personne de ses Filles.

Mais ce n'étaient pas là toutes les fondations nouvelles, et nous devons revenir quelques années en arrière, et parler de l'appel adressé aux religieuses, afin qu'il y eût des écoles de Notre-Dame, pour les petites filles de Saint-Nicolas, de Verdun, de Châlons.

Saint-Nicolas. — Mère Alix la douce, Mère Alix la voyante, n'était pas plutôt de retour à Nancy, après la fondation du Monastère de Pont-à-Mousson, qu'elle vit, en songe, la maison de Saint-Nicolas, et entendit qu'il fallait « cueillir des fleurs de Nancy pour les y transporter ».

Dans la ville de Saint-Nicolas, renommée par son pèlerinage antique et ses grosses foires bisannuelles, se trouvait alors un grand immeuble libre, qui avait été une résidence des Pères Jésuites. On l'acheta; Mère Claude Chauvenel devint Supérieure, Mère Ganthe Assistante. Comme ailleurs, les écolières se présentèrent nombreuses; comme ailleurs, il fallut se donner beaucoup de peine et vivre bien pauvrement. Pierre Fourier, qui veillait, de loin, sur ses troupes enseignantes, disséminées parmi les villes, conseillait à ses chères Filles de Saint-Nicolas : « Ayez grand soin de vos petites écolières;... envoyez-les dormir dès les huit heures. Enseignez-les à gagner le ciel et devenir des saintes. Faites tout autant de la plus pauvre comme de la plus estimée. Traitez doucement, doucement, doucement, doucement, avec toutes vos petites filles, et toutes les autres qui se présenteront à vous, soit pauvres, soit riches. »

Et comme, vers 1606, il leur avait envoyé la

vaillante Mère Isabeau, — que ce Saint-Nicolas était riche de grandes âmes! — il écrit : « Vous êtes pauvres, ce dites-vous? Mais est-il possible que pauvreté ose et puisse se retrouver, au lieu où la riche prévoyance de Dieu et de notre Sœur Isabeau est logée?... »

La plainte peut cependant être comprise. Les plus puissants patrons de la Congrégation nouvelle lui étaient enlevés par la mort : Madame D'Apremont mourait en 1606; en 1607, c'était le cardinal de Lorraine, puis son père, le duc Charles III.

Verdun et Châlons. — Et l'Esprit, cependant, montrait, à Mère Alix, de nouvelles œuvres à entreprendre. Elle apercevait Verdun. « La ville me fut représentée, dit-elle, avec quelque chose qu'il fallait que j'y souffrisse, qui serait de longue durée. »

Les Pères Jésuites de Verdun demandèrent, en effet, des religieuses, pour les écoles. Mère Alix ne fut pas tout de suite désignée. Ce furent d'autres Mères qui partirent, et le groupe commença l'œuvre petitement, « ne faisant ni grand bien, ni grand mal », disait Fourier. Mais, en 1612, la thaumaturge entra dans Verdun. Aussitôt, ce fut la vie. Le Monastère fut transformé; les écoles prospérèrent. Les grandes ouvrières de sainteté paient très cher leur puissance, afin de ne pas tomber dans l'orgueil. Et il arriva que cette créature privilégiée, avertie qu'elle souffrirait, à Verdun, « quelque chose... qui serait de longue durée », commença d'être en proie aux plus violentes tentations. Elle connut la tentation du doute, et celle du blasphème, et les autres, probablement, celles qui nous rabaissent le plus. Pendant deux années, elle

supporta l'assaut de la puissance qui cherche chez nous la complicité, et qui n'en trouva pas chez Alix Le Clerc. « Mon esprit était si confus, humilié, plein de défiance, que je n'osais lever les yeux vers Dieu. »

Une lettre de Pierre Fourier vint l'arracher à cette crise intérieure. Elle chargeait Mère Alix d'une mission nouvelle, qui était de partir pour la France, où les Pères Jésuites, envers qui le Saint avait « une affection et déférence extraordinaires », sollicitaient une prompte fondation d'une Ecole Notre-Dame. Il s'agissait d'aller à Châlons. Alix n'en fut pas étonnée. De même qu'elle avait, en songe, vu Verdun, la ville française lui avait été montrée déjà. « Je fus menée en un lieu haut, proche Saint-Vanne; là, on me montra une grosse ville de France, en une plaine, et fort éloignée de Verdun... Y entrant,... je vis que c'était la même ville, et pensai, avec étonnement, que je l'avais vue de Verdun. Je ne pouvais comprendre comme quoi notre vue s'étendait si loin. »

Elle partit. Continuant le récit, elle dit : « Le malin esprit recommença principalement ses efforts, quand je fus mener mes Sœurs à Châlons, car il semblait, en sortant des portes de Verdun, qu'une nuée de démons se jetât sur mon âme, et, tout le long du chemin, sentant leurs furieuses attaques, pour leur résister et les vaincre, je chantais des hymnes et des chansons dévotes. »

Cette femme si sage, si douce et si ailée, devait donc entrer en France, la première de toutes ces apôtres, qui franchissaient, à présent, les frontières de Lorraine. Telle était, assurément, la pensée de Pierre Fourier. Cependant, il ne voulut point donner à Mère Alix la charge de Supérieure. Il la prêta seule-

ment, pour le voyage et les débuts. Il suffisait qu'elle fût là; il la réservait pour une mission plus haute encore, et peut-être pour le gouvernement général de la Congrégation, si les fondations, qui se multipliaient, devaient, un jour, connaître ce lien et cette étroite unité. « J'ai jugé bon, lui écrivait-il, que vous ne soyez employée là, pour une raison spéciale et bonne, que je dirai à nos Sœurs et à d'autres, (et peut-être à vous), en temps et lieu. » Pendant le voyage, elle serait l'Assistante de la jeune Mère Isabeau. « Que l'Assistante et Conseil, en voyage, soit Sœur Alix, qu'elle obéisse à Sœur Isabeau, l'appelle sa Mère, et lui défère tout ce que possible, pour donner bonne opinion d'elle, là-bas, et obtenir que les séculiers en fassent quelque état, à la plus grande gloire de Dieu. »

On prit un coche, tout à la fin de décembre 1613, et par un des hivers les plus rigoureux qu'on eût vu dans cette région. A trois ou quatre lieues de Châlons, les religieuses aperçurent un homme tombé sur la neige, et qui se mourait, gelé aux trois quarts. Il avait perdu la parole. Mère Alix descendit, avec une autre, pour lui donner secours, lui fit avaler quelques cuillerées de vin, le fit porter dans le coche, où il fut enveloppé d'une grande peau de loup, de sorte qu'en peu de temps, il se remit, accepta de manger, et voulut descendre « à demi-lieue de Châlons ».

C'était un bourgeois du faubourg le plus voisin. Il s'en alla chez lui, conta à sa femme qu'il serait mort, sans une bonne dame qui lui avait sauvé la vie, et commanda d'apprêter un bon feu et une abondante collation. Le coche s'était sans doute arrêté, pour quelque relais. Lorsque les Mères passèrent

devant la porte du logis, elles virent l'homme qui les attendait sur le seuil, et les pria si instamment d'entrer chez lui, que, pour le contenter, « elles s'y accordèrent ». Tandis qu'elles se chauffaient, et collationnaient, il se dépêcha d'aller avertir, de leur arrivée, le curé de Saint-Eloi, qui avait négocié leur désignation avec Pierre Fourier.

Mais il ne trouva pas le Curé, qui n'attendait pas de sitôt les voyageuses, et s'était rendu à la campagne. Le bourgeois de Châlons les conduisit donc à l'hôtel du Petit Saint-Menge, et c'est alors qu'Alix Le Clerc reconnut la ville qu'elle avait vue en songe.

Quand le curé de Saint-Éloi fut de retour, il vint leur souhaiter la bienvenue, mais les prévint qu'aucune maison n'avait été préparée pour les recevoir, qu'il y avait eu, à ce propos, diverses objections, et qu'elles auraient, sans doute, quelques traverses à supporter. Les habitants s'étaient, en effet, divisés, les uns se prononçant pour les Sœurs lorraines, les autres contre. Des maîtresses d'école, alarmées pour leur propre intérêt, firent de leur mieux pour décourager les arrivantes. Mère Isabeau ouvrit quand même une classe, et écrivit au Père de Mattaincourt, qui lui répondit :

« Vous gagnerez l'affection de ces honorables personnes, de par delà, non par votre bien dire, mais par vos vertus, votre modestie et sincérité. Marchez tout à la bonne foi; ayez soin de vous peu communiquer, rarement et par nécessité... Ne vous laissez pas enlever l'affection de vos bienveillants. »

Après une quinzaine de jours, Mère Alix, ayant constaté que la France faisait, aux Filles de Notre-Dame, le même bon accueil que la Lorraine, et que les écolières se pressaient à leur porte, reprit, avec

une de ses compagnes, Sœur Martine, le chemin de Verdun. Le retour fut encore plus pénible que l'aller. La neige était si haute que la voiture n'avançait guère, en sorte qu'à « la nuit fermée », on se trouvait en pleine campagne. Le conducteur avait perdu son chemin. On ne rencontrait absolument personne. La Mère, « à son accoutumée », en référa à la Providence. Elle fit réciter, aux personnes qui étaient dans la voiture, les litanies de la Vierge, et soudain, les voyageurs aperçurent un jeune enfant, qui les guida jusqu'à la descente d'une colline, et leur indiqua, tout proche, un hameau. On le voulut remercier, mais personne ne put dire ce que l'enfant était devenu.

Sœur Martine, à l'entrée du hameau, recommanda qu'on cherchât un logis convenable, pour la nuit, car sa compagne, Mère Alix, était assez infirme. On ouvrit une porte, et, à la lueur d'une méchante lampe, elle vit que l'on tirait de la prétendue chambre, en hâte, des vaches et leurs veaux. « Ne descendons pas ici, dit Sœur Martine : nous courons fortune d'y passer une mauvaise nuit. » Mère Alix se prit à rire. « Ma fille, dit-elle, il y faut descendre volontiers, afin d'accompagner le petit Jésus dans l'étable, où les mages le trouvèrent, et non pas dans les meilleurs logis de Bethléem. » Quelque instance qu'on lui fît, elle ne voulut point accepter un méchant lit qu'on lui offrait, et s'étendit sur des bottes de chanvre qu'il y avait là.

Ce Monastère de Châlons devint un des plus réputés de France. En 1621, Pierre Fourier l'ayant visité, écrivait, à ses Filles, dispersées au loin : « Partout où iront les religieuses de ce Monastère, votre Congrégation en recevra de l'honneur. Vos

autres écoles ne sont rien, auprès de celle-ci. Vous y voyez des petites filles, que vous n'estimez presque pas bien connaître les lettres, qui lisent en français et en latin, et vous prononcent, et courent partout, avec une assurance et vitesse que vous admireriez. »

Ainsi, croissait l'œuvre petitement commencée, mais avec de grandes vues d'avenir. Tout apostolat participe de cette grandeur. Il y avait six maisons de Notre-Dame. Pierre Fourier savait que le nombre en allait s'augmenter. Il fit instance auprès de monseigneur de Lénoncourt, nouveau primat de l'église de Notre-Dame de Nancy, afin que l'Ordre fût reconnu à Rome. Le bref d'érection fut accordé par le Pape Paul V, le 1er février 1615, et ce fut une joie, pour le Père de Mattaincourt, mais non parfaite. Dans l'acte apostolique, il n'était fait mention des petites élèves externes que pour le seul Monastère de Nancy. On n'imaginait guère, alors, qu'il pût y avoir instruction gratuite donnée à des externes, par des religieuses obligées à la clôture. C'était là, cependant, l'intention principale du Fondateur, qui disait « qu'il fallait sacrifier le reste, plutôt que de renoncer à l'instruction gratuite des externes, à cause des fruits merveilleux qu'on en voyait résulter partout, et dont les pauvres, aussi bien que les riches, avaient moyen de profiter ».

On recommença à correspondre avec le Saint-Siège. En même temps, monseigneur de Lénoncourt entreprenait de construire, à Nancy, un monastère pour les Filles de Notre-Dame, et le monastère s'élevait à l'endroit même qu'avait indiqué, douze ans plus tôt, Alix Le Clerc. Celle-ci, dans la pensée de l'évêque, devait être un jour la Supérieure de ce couvent de Nancy. Il se concerta avec Pierre Fou-

rier, et ensemble résolurent d'envoyer Alix Le Clerc à Paris, pour qu'elle s'y formât à l'école des religieuses Ursulines, que madame de Saint-Beuve venait d'établir au faubourg Saint-Jacques. La Fondatrice allait étudier un Ordre nouveau, comme celui auquel elle avait consacré sa vie, et, en plusieurs points, autant qu'il semblait, assez voisin de la Congrégation du Père de Mattaincourt. Elle se mit en route, avec Mère Angélique Milly. Elles emportaient un questionnaire, rédigé par Pierre Fourier, et qui suffirait à donner la preuve de l'esprit d'exactitude et de la prudence de ce grand homme.

A Paris, fraternellement accueillies, par Mère Marie de Villiers et par ses religieuses Ursulines, les voyageuses passèrent plusieurs mois, qui furent pour elles un temps d'étude. On les admit à tous les exercices, et elles admirèrent, chez les Ursulines du faubourg Saint-Jacques, « l'idéal de la vie régulière, telle qu'elles l'avaient conçue ».

L'édification était, d'ailleurs, mutuelle, à ce point que les Ursulines, témoins de cette sainteté « qui éclatait au dehors », chez Alix Le Clerc, pensèrent que les deux Congrégations pourraient peut-être s'unir.

Madame de Sainte-Beuve et la mère de Villiers de Saint-Paul s'en ouvrirent à Mère Alix. Ces créatures, parvenues à l'état de perfection, ne se croient point délivrées de l'obligation de consulter les chefs, les modèles, Dieu lui-même : au contraire, et connaissant plus à fond l'importance de chacun de nos actes, elles ne se décident, autant qu'il est possible, qu'après avoir puisé aux sources de sagesse, qui sont ouvertes à tous, mais non toujours visitées. Alix Le Clerc pria donc beaucoup, et demanda conseil

au célèbre Père de Bérulle, Général de l'Oratoire, et qui habitait non loin du Monastère. Quelques jours plus tard, le Père de Bérulle fit cette réponse que Dieu ne voulait pas cette union des Ursulines et des Filles de Notre-Dame, et qu'il n'y fallait plus penser.

Sous l'apparente ressemblance, les différences étaient grandes, en effet, entre les deux Congrégations. Sainte Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines, s'était proposée de former une « sainte compagnie » de vierges, vivant dans le monde, et travaillant à le sanctifier par toutes les œuvres de miséricorde, et notamment l'instruction chrétienne. Le premier Monastère de son Ordre était précisément cette maison de Paris, qui datait alors de deux ans. Pierre Fourier voulait, au contraire, des Monastères à grande clôture, avec vœux solennels et récitation de l'Office romain, mais dont la règle permettait de recevoir dans la clôture, du matin au soir, des petites élèves externes, que les maîtresses instruisaient, comme elles faisaient pour les pensionnaires. Idée qui paraît simple, mais qui était nouvelle alors, et heurtait l'habitude.

Les deux Filles de Notre-Dame regagnèrent donc la Lorraine, rapportant les réponses aux questions qui leur avaient été posées, et une estime singulière et tendre, pour une voie religieuse qui ne devait pas être tout à fait la leur.

A Nancy, monseigneur de Lénoncourt pressait la construction, avec tant de zèle et de générosité, qu'en seize mois, tout fut achevé. Près de lui, Pierre Fourier perfectionnait, dans la retraite, les religieuses qui devaient habiter le monastère, et y élever des âmes. Il leur représentait la vie des vierges de prière et d'enseignement, comme si belle et si

exigeante, que plusieurs s'effrayaient de l'entreprendre. Il leur rappelait alors la résolution qu'elles avaient toutes prise, de viser au plus parfait service de Dieu.

Il ne quittait ce ministère des instructions, que pour revoir et parfaire le texte de ses premières Constitutions, petit in-quarto de douze pages, fruit de vingt ans d'expérience, qu'il appelait : *l'Œuvre de Dieu*. Quand il les vit approuvées par monseigneur de Toul, le 9 mars 1617, sa joie le fit pleurer, et il s'en allait disant : « *Benedictus Deus! Benedictus Deus!* »

La cérémonie de première vêture eut lieu le jour de la Présentation de Notre-Dame, 21 novembre 1617. Mère Alix, ses compagnes de la nuit de Noël à Mattaincourt, et huit autres religieuses reçurent l'habit. Monseigneur de Lénoncourt, muni de pouvoirs par monseigneur de Maillane, évêque de Toul, donna à Mère Alix le nom de Thérèse de Jésus. Il officia en grande pompe, et conduisit, à travers la ville de Nancy, jusqu'au Monastère et jusqu'à la clôture, « la sainte phalange », qu'accompagnait une foule considérable.

Un an plus tard, — 2 décembre 1618, — les mêmes religieuses prononçaient leurs vœux, en présence du Fondateur de l'Ordre, à l'exception des Supérieures de Saint-Mihiel et de Châlons, qui devaient faire profession, chacune, en son propre couvent. Les élections canoniques suivirent aussitôt, et Mère Alix fut choisie, selon les premières Constitutions approuvées, comme première Supérieure.

On put observer alors une sorte d'accroissement et d'épanouissement de sainteté, chez celle qui avait été marquée, dès le début, pour être l'associée d'un

saint, dans cette entreprise d'une si grande importance qu'est la fondation d'un Ordre. Elle n'avait plus que trois années à vivre, et elle désirait mourir, ce qui la faisait vivre encore plus hautement.

Un jour qu'elle voyageait, pour visiter les Maisons de l'Ordre, avec madame Claude de Condé, toutes deux quittèrent la voiture, pour se reposer en marchant. Et voilà qu'un lépreux vint à leur rencontre, demandant l'aumône. Mère Alix, à cette vue, songeant tout de suite que le Christ, pour l'amour de nous, s'est fait « semblable à un lépreux », se jette à genoux, et baise les mains du misérable. Madame de Condé la regardait, « toute éperdue », lorsque, soudain, le lépreux disparaît, sans qu'on puisse deviner comment. Elle voit son amie prosternée, et dans un tel recueillement, qu'elle n'ose lui dire un mot. Mais arrivée au Monastère, elle ne peut contenir son admiration, et s'écrie, devant les religieuses : « Ah ! qu'ai-je vu dans mon voyage ! Vous avez une sainte Mère ! »

C'était vrai. Il est vrai aussi que les saints n'échappent ni à la tentation, ni à la calomnie, et que les propos les plus invraisemblables trouvent, à toute époque, de pauvres esprits qui les inventent, et d'autres qui les acceptent.

Alix Le Clerc, que nous avons vue délicieuse de grâce, en sa jeunesse, devait avoir gardé ce charme qui ne veut pas plaire, qui n'y pense pas, mais qui appelle l'attention. Un gentilhomme de cour, fort connu pour ses mœurs dépravées, se vante d'avoir été aimé d'Alix Le Clerc. La religieuse l'apprend, elle prie pour lui, et obtient qu'il se repente et convertisse. C'est toute sa vengeance. Peu après, un enfant naissant est déposé, la nuit, près de la porte du cou-

vent. Du coup, le scandale éclate. Le menu peuple de Nancy, crédule, tout de suite intéressé et vaincu par l'image, s'ameute contre la nonne infidèle, vient la huer dans la rue du monastère, jette de la boue s'il l'aperçoit. Ces mêmes gens, qui l'ont conduite en triomphe, lorsqu'elle venait prendre possession de sa charge, n'écoutent plus les gens d'honneur, qui savent qu'il n'y a point d'abri immédiat contre la calomnie, et défendent Mère Alix. Celle-ci, en même temps, est soumise aux violentes attaques de démons, qui veulent troubler cette vertu par trop forte et dont l'exemple ne varie point. « Des légions de démons, raconte Mère Angélique Milly, avaient reçu, de Dieu, pouvoir de la tourmenter en toutes manières. » La nuit surtout, Alix est accablée de tentations et de visions affreuses, que dissipe quelquefois l'apparition de la Vierge consolatrice. D'après les récits du temps, il arriva qu'au milieu des prières d'exorcismes, Alix Le Clerc étant voisine de là, sans doute, des esprits infernaux proclamèrent la sainteté de la religieuse, et s'enfuirent en criant : *Beata! Beata!* Elle-même n'est délivrée des poursuites infernales qu'au bout de fort longtemps, mais elle grandit en piété. Retirée, autant qu'elle le peut, des conversations et des affaires extérieures, elle instruit ses Filles de sa propre expérience. « A quoi nous amusons-nous? leur dit-elle. Nous ne devons vivre que pour aimer Dieu, et de petits fatras de néant nous retirent souvent d'un si grand bien!... Dieu ne demande que notre cœur, mais veut qu'il soit entier, exempt de l'affection des créatures, adhérant à Lui seul par amour, afin qu'Il y puisse loger, prendre ses délices, et y reposer en paix, et que nous reposions aussi en Lui. » Elle composa, pour

elle-même, cette tendre prière : « Octroye-moi, Seigneur, que tu sois en moy, et moy en toy, et qu'ainsy assemblez, nous puissions toujours demeurer ensemble, car tu es vrayement mon bien aymé, choisy entre plusieurs milliers, auquel mon âme a pris plaisir de demeurer et se reposer, tous les jours de sa vie. »

Ces persécutions du monde, et de l'autre monde, la rendaient plus parfaitement humble. On l'observait dans la vie commune et dans quelques circonstances d'exception. Un jour de Toussaint, après les vêpres, elle vint au cimetière de Nancy, et aperçut quantité de personnages, hommes et femmes, qui faisaient prier pour leurs trépassés. De nombreux pauvres, et des petits enfants, selon la coutume du temps et du lieu, allaient d'un groupe à l'autre, quêtant les quatre liards qu'il était d'usage de leur donner, pour la récitation des psaumes de la Pénitence. Admirable idée, qu'on ne pouvait mettre en application sans qu'elle perdît, assurément, de son sens et de sa beauté. Mère Alix jugea que cette quête du sou ne manquait pas d'être humiliante, à cause de ceux qui la faisaient et de la façon qu'on avait de leur donner. Prenant son bréviaire et l'ouvrant, elle s'en alla prendre place parmi les quêteurs, et la troisième personne à qui elle s'adressa, pour demander l'aumône, fut un de ses parents, conseiller du duc de Lorraine. Celui-ci la reconnut, et, tout surpris et même honteux, se hâta de tirer de sa bourse un quart d'écu, qu'il déposa sur le bréviaire. Puis, tirant à part Alix Le Clerc : « Ma cousine, dit-il, vous avez grand tort de ne pas me faire connaître vos besoins : j'aurais bien donné ordre, pour vous empêcher de venir gueuser ici, avec les autres. »

Mais elle, ayant obtenu ce qu'elle était venue chercher, c'est-à-dire de quoi souffrir un peu, se mit à sourire, et, simplement, le remercia.

Nulle, dans le monastère, n'était plus exacte que cette Supérieure. Le réveil sonnait à quatre heures. Mère Alix précédait ses Filles à la chapelle, et son âme, habituée, s'abîmait tout de suite en prière. Dans son petit traité sur *l'Oraison de la Vénérable*, Mère Ganthe écrit cette phrase d'un enseignement inépuisable : « La Mère était fille de grand silence. » Plusieurs vivent en retraite habituelle, dans le tracas de la vie : Mère Alix était de ceux-là. S'il lui arrivait de n'être point présente, lorsque, le soir, on indiquait le sujet d'oraison proposé aux religieuses, elle s'informait, auprès d'une de ses Filles, et, comme une petite novice, se préparait, avant de s'endormir, à tenir son âme dans la direction voulue, et selon les Constitutions de l'Ordre.

L'Office divin récité, la messe commençait. Mère Alix y communiait souvent, ce qui n'était point alors entré dans l'habitude, même dans les couvents. Et dès lors, on s'étonne moins de ce que ses compagnes racontaient, qui observaient en elle, dans son expression, et ses mouvements, et ses paroles, quelque chose de majestueux et de divin. Elles la surnommaient volontiers « la lieutenante de Dieu ».

Dès six heures, la multitude des écolières entrait à l'école, et le travail commençait. Mère Alix aimait les enfants de cette tendresse surnaturelle qui, en nos pays catholiques, accompagne souvent l'autre, et l'élève au sublime. On l'entendit, plusieurs fois, dire ces mots : « Petite âme non pareille, brillante du sang de Jésus et de sa pourpre, je t'aime tant que rien plus. » Elle parcourait les classes, à l'heure que

le règlement indiquait pour « l'explication des mystères de la foi ». Elle allait parmi les pensionnaires et parmi les externes. Mais elle préférait, entre toutes, les plus pauvres et les plus dénuées d'esprit, qu'elle s'était réservé d'instruire elle-même. Il est rare que les enfants ne devinent pas tout de suite l'amour et sa qualité même. Les petites accouraient à Mère Alix, dès qu'elles l'apercevaient. Les familles de la ville et des alentours aimaient aussi celle qui aimait leurs enfants. Alix Le Clerc en profitait pour apprendre, à plus d'une mère de ce temps-là, ce que nous appellerions aujourd'hui quelques notions d'enseignement ménager. Elle connaissait à merveille les secrets du raccommodage, et l'art de donner « bonne mine » aux petites, avec peu de chose. Il va sans dire qu'un mot de spiritualité trouvait là sa place, en beaucoup d'occasions. Et cette religieuse finissante, attaquée, mais qui se vengeait par la miséricorde, conquérait beaucoup d'âmes, moins encore à elle-même qu'à son Dieu.

Les classes terminées, à onze heures, les « petites gens » retournaient chez leurs parents. Les religieuses déjeunaient, ce qui prenait peu de temps, puis se récréaient, en s'occupant de la vaisselle d'abord et du jardin ensuite. On se promenait aussi, dans l'enclos. La Mère ne cherchait point les sujets d'entretien. Ils s'offraient d'eux-mêmes. Mais, comme elle avait l'esprit toujours porté vers la meilleure formation de ses Filles, il ne se passait guère de récréation qu'elle ne parlât de leur commune vocation, et de l'excellence de l'enseignement. Une de ses maximes, qu'elle eût pu prendre pour devise, était celle-ci : « Détruisons en nous l'esprit de nature, pour nous revêtir de l'esprit de Jésus-Christ, et opérer toutes choses en Luy. »

Si nombreuses que fussent ses autres obligations de Supérieure, elle ne manquait pas de visiter les malades de la maison, les faisait manger, redressait les oreillers, bordait les draps, recommandant aux infirmières de « n'épargner quoi que ce soit » pour soulager les Sœurs souffrantes. Quand, de sa fenêtre, elle apercevait quelque misérable infirme, ou tout vieux, ce qui est presque de même, elle cherchait toujours quel remède elle pourrait leur apporter, et il n'était point rare qu'elle trouvât quelque moyen d'assister ceux-là même qui ne lui demandaient rien. Un pauvre garçon, moqué et injurié souvent du peuple, lui faisait, entre tous, pitié. Il avait été accusé faussement, et mis en prison. Il n'était qu'innocence, faiblesse et simplicité. Pourtant, « comme le monde est faict », chacun de ceux qui rencontraient ce triste hère, le rebutait et le chassait, « à grandes huées et mocqueries ». Elle ne pouvait l'apercevoir sans être touchée de compassion. Elle s'arrêtait, toute douloureuse de visage; elle disait à ses Sœurs : « Je pense à Notre Seigneur : Il a été ainsi traité, hué et chassé par la foule. »

Les âmes bien formées ont en elles un écho pour toute douleur du monde.

Les veilles de fêtes, l'office était solennel. Mère Alix y tenait son office avec un respect admirable. Comme elle avait la voix fort belle, on aimait l'écouter chanter. Les larmes lui montaient aux yeux, tant les paroles des psaumes, et des hymnes, répondaient bien aux sentiments de son âme. Elle savait bien qu'elle n'était qu'une « lieutenante », que l'autorité lui venait d'ailleurs et de plus haut qu'elle, et qu'il convient, non pas de se croire digne de commander, mais de s'efforcer de n'en être pas trop

indigne. Et c'est pourquoi, sur le socle d'une statue de la Vierge, dans l'église du monastère, elle avait fait inscrire ces mots : « Vous êtes notre Supérieure. »

La journée finie, elle rentrait dans sa cellule, qui était sans cheminée, sans autres meubles qu'un lit très pauvrement accommodé, — elle couchait, le plus souvent, sur la paille, — ornée de trois images de papier, d'un bénitier en terre cuite, et où l'on ne trouvait, pour siège, qu'un petit banc de bois. Lasse de tant d'occupations et de préoccupations, diminuée de santé, elle tâchait de dormir, pour obéir à la Règle. Mais quelquefois, nous l'avons dit, elle demeurait de longues heures, tourmentée par l'esprit mauvais, qui n'obtenait rien d'elle; quelquefois aussi, des grâces inconnues lui étaient faites, des visions la consolaient et la fortifiaient, et on l'entendait répondre, dans la joie : « O Dieu, c'est trop pour moi, qui ne suis qu'un néant! Oui, je suis trop satisfaite, c'est assez! c'est assez! »

Des cinq premières appelées, pour fonder la Congrégation de Notre-Dame, ce fut elle qui mourut la première, le 9 janvier 1622, après quelques jours de maladie. Le 8 décembre précédent, et selon son ardent désir, elle avait été déchargée de son titre et de ses devoirs de Supérieure, qui furent imposés à Mère Angélique Milly, qui n'avait que vingt-quatre ans.

Pierre Fourier, si réservé vis-à-vis de ses religieuses, dut recevoir un ordre de l'évêque, pour aller assister Alix Le Clerc mourante. Ils ne parlèrent point de leur œuvre commune; ils ne s'entretinrent que du paradis, qu'elle avait acheté de toute sa vie, car la mort n'est que cela, pour les élus : le départ de l'héritier pour le royaume. Les huit derniers jours

de Mère Alix furent sans ombre, sans aucune des épreuves intérieures dont elle avait tant souffert. Elle s'endormit dans la paix.

Aussitôt après son trépas, l'éclatante sainteté de cette femme assembla la foule autour du lit funèbre. L'évêque de Toul ordonna que le cercueil fût placé dans le grand parloir. Le duc Henri IV, la Cour, les grands, le peuple de Nancy, vinrent prier près du corps de celle qu'on appelait la Sainte. Il fallut mettre des gardes, pour empêcher qu'on ne coupât les vêtements de la morte, qui seraient un jour des reliques.

Et dès ce moment, Pierre Fourier, qui avait plus de raison que personne de partager le sentiment commun, se préoccupa de réunir les documents nécessaires pour la béatification de la première religieuse de sa Congrégation.

Les débuts de ce nouvel Ordre de religieuses enseignantes, ou, comme on disait alors, de cette nouvelle « Religion », donnent l'idée de la plus haute spiritualité, d'une doctrine parfaitement sûre, d'une austérité de vie alliée aux dons les plus aimables de l'esprit, et d'un art de l'éducation, à la fois maternel et fort.

Cette sorte de perfection, qui ne pouvait être obtenue que de femmes choisies, et préparées, selon le mot des Ecritures, de toute éternité, trouvait sa cause immédiate dans le génie d'un saint, qui attirait les élues, et les dirigeait selon la grâce. Tout ce qu'il y a d'explicable, en cette beauté de l'institution naissante, vient de Saint Pierre Fourier, ainsi qu'on a pu l'entrevoir, ainsi qu'on le verra plus nettement, par le récit des dernières années de cet homme éminent, par l'exposé de la Règle qu'il a

laissée, et des correspondances qu'il ne cessait d'entretenir avec ses Filles disséminées. Et l'œuvre entière s'accorde avec les besoins du temps où elle est née, de la France où elle a prospéré, et ceux du siècle où nous vivons.

Fourier ne savait plus, en vérité, comment suffire à toutes les tâches qu'il était bien obligé d'accepter. Voyages, lettres, instructions, tracas d'affaires, afflictions, honneurs, qui sont toujours des charges, l'accablaient.

D'abord, les fondations se multipliaient, à la requête des évêques ou de grands personnages, ou de conseils des villes. Il écrivait en 1627 : « Tous les Seigneurs Évêques de par ici alentour, de Toul, Metz, Verdun, Châlons, Soissons, Laon, Vitry, Sainte-Menehould, etc... et son Altesse en la plupart des siennes, Nancy, Bar, Saint-Nicolas, Mirecourt, Épinal, Châtel, Dieuze; l'Archiduchesse, — qui est en Pays-Bas, — en a demandé pour sa ville de Luxembourg... »

Paris réclamera bientôt les enseignantes de Pierre Fourier, et le Fondateur comptera, à sa mort, quarante-sept monastères florissants.

A Bonn, sur le Rhin, en 1664, où la Mère du Plessis, dauphinoise, est appelée pour « fonder », elle aussi, ni les contradictions, ni l'extrême pauvreté ne manquent au début. Il en est de même à Paderborn, en Westphalie; à Trèves, où l'on dit que le miracle de la multiplication des pains se renouvela, dans les huches du couvent[1]. Et partout, en France, ou sur les frontières allemandes, les vocations se

1. Au moment du kulturkampf, le monastère de Trèves fondera, en Belgique, celui de Jupille, qui se développera rapidement, et créera lui-même plusieurs filiales, dont deux en Amérique.

déclarent, des recrues inattendues se viennent joindre aux femmes héroïques qui ont tout bravé, pour assurer aux jeunes filles l'inestimable bien d'une éducation où tout progresse : l'esprit, le cœur, et la foi de l'un et de l'autre. Ce sont des vierges de seize ans, de dix-huit ans, de vingt ans, qui rénovent ainsi la vie conventuelle, affadie en beaucoup de points de l'Europe catholique. Aucune puissance humaine ne commande ce mouvement vers les maisons et la règle de Pierre Fourier. Elles pourraient entrer dans de riches abbayes; faire leur salut à moins de frais, — du moins le peuvent-elles croire; — garder plus ostensiblement le rang social qui leur appartient dans le monde; retrouver des parentes ou des portraits d'aïeules dans les cloîtres vénérés par tout un peuple; être honorées, dès ici-bas, pour tout le bien accompli, dans le passé, par l'Ordre auquel elles s'affilieraient. Mais non : un Ordre nouveau vient de s'offrir à elles; sa pauvreté les attire; la sévérité de la Règle leur est un argument; la tendresse maternelle envers les petites filles séduit aussi le cœur de ces postulantes, hier encore indécises; elles comparent; elles observent les signes par quoi seront désignés les monastères nouveaux de Notre-Dame : la souffrance acceptée, réprimante, expiatrice, noble, et elles les préfèrent, d'un élan de tout leur être, jugeant que ce sont là les armes brodées de Celui qu'elles aiment. Ainsi, dans le secret des âmes, des changements sont préparés; ce que l'Église souhaitait si vivement, la restauration de l'exacte discipline des monastères, se trouve aidé et avancé par l'Ordre fondé par Pierre Fourier; une élite de femmes va rendre possible et élargir encore l'épanouissement religieux du dix-septième siècle.

Dans la foule des religieuses qui suivirent la Règle de Pierre Fourier, avant la Révolution, un certain nombre ont laissé de si beaux exemples, que leurs noms continuent de vivre dans la mémoire de l'Ordre et dans les cahiers d'annales, enveloppés de ce qui est plus glorieux que la gloire, et plus difficile à gagner : la vénération. Les ancêtres, dans l'histoire religieuse, n'ont jamais une postérité entièrement ingrate. Quelques-unes de ces moniales revivent dans les traits spirituels, la candeur, la pureté, l'ardeur apostolique, la douce patience de femmes qui les ont choisies secrètement pour patronnes; d'antiques vertus, rajeunies et secourables, continuent de sauver le monde.

Il y eut des chefs, des commandantes, de grandes dames, parmi ces aïeules modèles de la Congrégation de Notre-Dame; il y eut de toutes petites femmes selon l'opinion commune du siècle, des silencieuses, des volontairement effacées, des maîtresses de lecture et d'écriture, des Sœurs converses, occupées du ménage et dont toute l'application fut à bien obéir.

Le Père de Mattaincourt, né dans le Tiers État, anobli par son prince, devenu prêtre par la grâce de Dieu, et qui appartenait donc aux trois Ordres de l'Ancien régime, avait une expérience étendue de la société, une plus grande encore des âmes, et ses jugements ont une autorité singulière. Ce n'est pas une fausse idée égalitaire qui les inspire, car nul ne se montra plus respectueux de l'autorité religieuse ou séculière. Mais il savait son monde à fond. Et il disait : « On a bien de la peine de trouver des Filles

qui soient propres pour commander les autres, et le même peut se dire des hommes. »

Il disait encore qu'il lui plaisait de voir des « demoiselles de qualité » s'offrir à Dieu, dans la Congrégation, mais à une condition : « s'il les voyait bien mortifiées, car, autrement, rien, ou peu de chose ».

Mais, si l'humilité s'inscrivait au blason, et complétait la noblesse, il savait quelles forces, même dans l'ordre spirituel, peuvent avoir préparées l'illustration de la race, la tradition de l'honneur, l'affinement hérité des manières et du langage. C'est ainsi qu'il se réjouit de voir entrer, parmi les Filles de Notre-Dame, Barbe de Génicourt, veuve d'un seigneur du Jar. Après la mort de son mari, cette grande dame, qui faisait partie de la cour des ducs de Lorraine, avait pensé à devenir « capucine ». Mais Saint François de Sales l'avait inclinée à entrer dans la Congrégation du Père de Mattaincourt, qu'il aimait.

Pierre Fourier avait deviné cette âme capable de toute perfection et déjà en chemin de sainteté. Car les Maîtres, comme lui, de la vie religieuse, lisent le prochain aussi bien qu'un livre, et plus rapidement. Il écrivait (1620) à madame du Jar : « Entrez, bénite de Dieu,... sitôt qu'il vous plaira ; vous serez la très bien venue... Vous êtes déjà toute reçue par espérance et par désir de notre côté, dès la première et seule fois que je vous vis. » Il confiait à ses religieuses : « Si le progrès et la fin répondent aux commencements, si beaux, si rares, si illustres, vous avez en elle une très grande sainte. »

La fin répondit aux commencements. Nommée, à la première élection canonique, Supérieure de la

maison de Bar-le-Duc, Mère du Jar donna tout l'exemple qu'on pouvait attendre d'elle. Levée avant ses religieuses, prompte à prendre pour elle les plus petits et communs travaux du ménage et du jardin, douce en toute occasion, si ce n'est quand la Règle n'est pas observée, elle conduit ses religieuses à un tel degré de silence et de piété que les gens du dehors appellent son couvent « un Sanctuaire ». Bedel raconte « qu'aux âpres rigueurs de l'hiver, on la voit se laver les mains à l'eau froide, et, sans les torcher, s'en aller se pourmener au jardin, remplaçant, par des gants de glace, dans ce rude climat de Lorraine, ses gants musqués d'autrefois ». La grande dame de Cour était devenue, selon le mot de Pierre Fourier, « toute humble, toute pauvre, toute servante de Jésus-Christ ».

Quand mourut la religieuse qui avait succédé, dans la charge de Supérieure, à madame du Jar, le Père de Mattaincourt écrivit : « Or sus, mes toutes admirables et très intimes Sœurs, cessez de la pleurer, et ne dites plus meshuis qu'elle est morte. Elle ne l'est pas, non plus que les saintes Catherine, Agnès, Dorothée, Marthe, Agathe, Luce,... et autres semblables, que vous rencontrez tous les jours en vos calendriers et en la vie des saints. Elle est vivante, et véritablement vivante, et bien heureuse au ciel... Ne pleurez pas son bonheur, ni la perte imaginaire que vous pourriez, par aventure, estimer avoir faite, en la soustraction de sa chère présence : elle vous aime toujours uniquement, et mille fois plus tendrement et plus parfaitement que jadis en ce monde... »

Il ajoutait, à ces belles consolations, l'aveu d'un petit rudoiement, dont il avait usé envers elle, pour

l'aider à devenir plus sainte encore. Et c'est une chose touchante, que de voir ce grand homme confier ainsi, à ses Filles, l'inquiétude qu'il avait, d'avoir, peut-être, excédé, en la forme, le droit de conseil qui lui appartenait. Quelle autorité sans seconde et souhaitable à connaître, que celle de ce Supérieur d'Ordre, qui fait part d'un scrupule aux compagnes de Mère du Jar, et leur explique l'intention qu'il eut! « Combien qu'en parlant à elle, en mes petites prières, disait-il, je ne pourrai me retenir que je ne ressente, en moi-même, un grand regret de lui avoir écrit deux ou trois lettres, trop éloignées du respect et de l'affection sincère que je devais et dois encore, et devrai toute ma vie à ses grandes vertus. Ma plume la tançait, et faisait la fâchée, mais mon cœur ne laissait pas d'être en son endroit tout tel qu'auparavant. Je la reprenais, — mais trop impérieusement, — d'un excès de bonté, de pitié et de charité, qui se trouvait en elle. En écrivant cela, ma main se laissa transporter et conduire d'un tout grand zèle et ferveur, que je sens toutes les fois qu'il s'agit de quelque chose qui touche à votre Monastère, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. »

En 1622, la Mère Alix allait mourir, Alix Le Clerc, celle qui vint, la première, faire espérer, au Père de Mattaincourt, que le projet qu'il avait conçu, d'établir des écoles pour « les petites » de Lorraine, pourrait un jour, être accompli. Elle dirigeait le monastère de Nancy, tout nouvellement fondé. Il la fallait remplacer. Les religieuses élurent Mère Angélique Milly, d'une famille de magistrature. La Supérieure élue fut aussitôt en larmes. Une telle charge, quand

elle n'avait que vingt-quatre ans! Mais, en vérité, elle avait plus de trente ans de maturité d'esprit, d'expérience, et, de bénédiction divine. A treize ans, dans cette société où tant de familles formaient des châteaux forts de religion, bien défendus, comme imprenables, beaucoup d'âmes mûrissaient vite, Angélique avait obtenu la promesse d'être admise parmi les « pauvres Claires ». Un séjour qu'elle fit, pour achever son éducation, chez les Filles de Notre-Dame, à Verdun, lui donna le goût de « l'âme des petites », et, à seize ans, c'est Mère Alix qui la reçut, comme postulante, sur le conseil de Pierre Fourier (1613).

On nomma la postulante Martine, et, familièrement, la Grande Martine. Ce sera, plus tard, Mère Angélique. Elle est de haute taille, et gaie, primesautière, jamais prise de court. Presque tout de suite, elle devient la compagne, très utile et précieuse, de la Fondatrice malade. Elle fait, avec elle, un voyage « en France »; elle séjourne à Châlons, à Paris; elle écoute les avis, elle admire les exemples de cette femme, éminente à tous les titres, et elle écrira, comme un commentaire de la Relation de Mère Alix Le Clerc, racontant ces dernières visites, des « éclaircissements » qui feront partie des « Saintes écritures » de l'Ordre.

C'est une âme d'oraison. Tous ses devoirs remplis, on la vit, quelquefois, trois heures durant, à genoux, mains jointes, devant le Saint-Sacrement. Supérieure à l'âge qui est, d'habitude, celui de l'obéissance, dès qu'elle commence de se sentir troublée, par tant d'affaires qu'il lui faut décider, elle va à la chapelle, se recueille, et les femmes les plus habituées au commandement d'une communauté, pourraient

envier son calme, lorsqu'elle a fini de consulter, en adorant. Elle ne désire rien, si ce n'est de bien faire le devoir qui va venir. Avec les enfants, elle garde l'attitude virginale désirée par Fourier, dans les rapports extérieurs de Mère à élève. Et cependant, quelle tendresse elle a pour elles, cette méditatrice de l'Évangile! Vers le soir de sa vie, comme elle écoutait une de ses religieuses, qui lui réclamait la faveur de ne jamais quitter la classe enfantine : « Je ne puis vous le promettre, répond-elle avec grâce, car je prétends vous y succéder. L'âge me prend, et je serai ravie de pouvoir rendre encore ce menu service à Notre Seigneur. »

Elle ne souffre pas qu'une autre « fasse un trait de balai » dans la chambre de la Supérieure. Celle-ci est bonne à tout, et on le voit bien. Son don de repartie ne vieillit pas. On cite un fragment de dialogue, entre elle et une de ses Filles, qui la trouve trop oublieuse de soi-même.

— Ma Mère, vos habits sont fort vieux et rapetassés. Ne vous en ferai-je pas de neufs?

— Ma Fille, les vieux m'accommodent mieux; différons tant que nous pourrons.

— Ma Mère, Sœur Dorothée manque de jupe, et l'argent fait défaut.

— Ma Fille, donnez-lui la mienne : je passerai l'hiver avec celle de toile.

— Ma Mère, vous vous sustentez trop peu. Après votre portion de viande, je vous octroierai un œuf.

— Je mangerai donc l'œuf, mais laisserai la viande.

— Mais une pareille abstinence intéresse votre santé. Au matin, ou emmy le jour, prenez au moins un peu de repos.

— Ma Fille, mon goût va à suivre le commun.

Une autre religieuse lui demandait :

— D'où vient que vous avez la joie transparente de votre vocation?

— Mes Filles, n'y eût-il point de Paradis, qu'uniquement pour plaire à Dieu, je me serais enfermée dans un monastère. Le bonheur de l'état religieux me paraît si grand, que je préférerais être hachée par morceaux, plutôt que d'y porter atteinte, d'un seul mot.

Pierre Fourier disait d'elle :

— Il est fort facile de porter une robe rapetassée, mais très difficile d'avoir une âme patiente.

Mère Angélique avait les deux.

Elle restait donc, avec bonheur, dans son monastère. Mais la réputation saute les murs. Monseigneur de Lénoncourt, évêque de Nancy consultait souvent Mère Angélique Milly. Il parlait d'elle dans les réunions et les visites. Treize monastères sortent de celui de Nancy. Monseigneur de Laon appelle Mère Angélique, pour une fondation. Monseigneur d'Évreux la mande à Vernon, où la fondatrice du nouveau monastère est la marquise de Villarceaux, qui deviendra l'intime amie de madame de Maintenon. Monseigneur de Chartres lui confie la fondation de Montfort l'Amaury et, plus tard, celle de Châteaudun en Blaisois. Monseigneur de Paris, après d'autres hommes d'Église, lui demande de réformer divers Ordres. Elle refuse. « Je ne suis capable de rien, dit-elle, et dois pourvoir, d'abord, au soin de ma Communauté. » On la louait, parfois, de telle façon qu'elle ne pouvait ne pas entendre. Elle ne faisait qu'en rire : « La louange traverse mon esprit comme le vent. Dieu seul est digne de louange. »

Patiente, et gaie, et brave, qu'on n'imagine pas qu'elle ait manqué de contradiction! Dès qu'elle

aperçoit que la plus petite des Règles pourrait être violée, si elle disait oui, Mère Angélique dit non. De puissantes gens essaient de lui forcer la main, pour l'admission de postulantes qui ne remplissent pas toutes les conditions requises par Pierre Fourier. On tente jusqu'à sa pauvreté, qui était grande, au temps des guerres de Lorraine. Elle répond : « M'offrirait-on plein la maison d'argent, je ne fléchirai pas. »

Le Fondateur recommande à ses Filles de demander quotidiennement, pour leur Supérieure, des yeux « bien purs, bien réglés et bien droits ». Mère Angélique Milly était douée de ces yeux-là.

Luxembourg. — Dans le Luxembourg, qui était alors sous la domination de l'Espagne, le premier monastère des Filles de Notre-Dame fut fondé par Marguerite de Busbach, fille d'un conseiller de Philippe II. Elle était née en 1579, d'une famille très pieuse. Sa mère avait coutume, en l'honneur des douze apôtres, de nourrir, chaque jour, douze pauvres.

De très bonne heure, Marguerite de Busbach se sentit attirée vers la vie religieuse. On pensait, autour d'elle, qu'aussitôt l'âge venu, elle deviendrait novice dans quelque couvent. Mais non : en 1600, elle épousa Melchior de Wiltheim, secrétaire des Etats de Luxembourg, qui l'aimait depuis sept ans, et n'était point arrivé, jusque-là, à vaincre l'opposition de la famille de Wiltheim. Les époux vécurent ensemble vingt années, ils étaient assortis à souhait. M. de Wiltheim pouvait dire que, sauf la crainte de la perdre, il ne reçut, de sa femme « pas l'ombre d'un chagrin ». Il admirait la sainteté de Marguerite de Busbach. On raconte qu'un jour de grand

hiver, celle-ci s'étant retirée dans sa chambre, avec un de ses petits enfants qu'elle avait déposé sur le lit, M. de Wiltheim entra, et la vit à genoux, et toute hors d'elle-même, en extase. La confusion de la jeune femme attendrit son mari, qui prit les mains glacées de Marguerite, et dit : « Venez vous chauffer : après quoi, je vous permettrai de continuer vos oraisons, tant qu'il vous plaira. » Lui-même, il était homme de grande dévotion.

La mort brisa ce bonheur, en 1621. Devenue veuve, Marguerite fit aussitôt vœu de continence perpétuelle, repoussa les partis qui se présentèrent, régla son train de maison, et, se souvenant de l'attrait qu'elle avait eu, toute petite, pour la vie religieuse, chercha en quelle abbaye du pays de Luxembourg ou de France, elle pourrait achever sa vie, et embellir encore son âme, avant le jugement. Ce fut alors seulement qu'elle entendit parler de Pierre Fourier et de la Congrégation de Notre-Dame. Nous avons des lumières subites, qui choisissent pour nous, tant elles sont persuasives. Elle décida aussitôt de fonder, à Luxembourg, un monastère de cet ordre, et d'y entrer. Un fait extraordinaire affermit encore son dessein. Comme elle priait, devant un crucifix, dont le cadre contenait une relique de la Vraie Croix, Marguerite de Busbach vit s'incliner la tête couronnée d'épines, comme si le Christ lui voulait dire : « J'agrée ton projet. » Et parce que la jeune femme, craignant l'illusion, se refusait à croire ce qu'elle avait cependant vu, le bras du crucifix se détacha de la croix, et se tendit vers la créature incertaine, qui fut, depuis lors, en assurance.

On rapporte d'autres faits extraordinaires, par

quoi furent marqués l'accord de la volonté de cette religieuse avec la volonté divine, et la prédilection de la grâce pour l'œuvre et l'ouvrière. Saint Ignace et Saint François Xavier apparurent à Mère Marguerite de Busbach. Saint Louis de Gonzague lui apparut également, et la délivra de la crainte excessive qu'elle avait de la mort. Elle entrevit la figure des trois femmes qui fonderaient bientôt le monastère de Luxembourg. Une solitaire, en ce temps-là vénérée, Marguerite la Recluse, consultée, approuva les résolutions prises. Et, dès que Marguerite de Busbach commença de les vouloir accomplir, on eût dit que tous les obstacles redoutés s'évanouissaient.

Par le haut crédit de la famille de Mansfeld, Marguerite obtient tout de suite des lettres patentes de l'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas. Elle demande l'autorisation ecclésiastique au Prince Electeur de Trèves, et la reçoit. Elle promet, aux magistrats de Luxembourg, que la peste, qui ravageait la ville, cessera, dès que les Filles de Notre-Dame seront acceptées, et la peste cesse. Elle envoie sa fille aînée, Régine Thérèse, étudier la Règle et les coutumes des Filles du Père de Mattaincourt, et cette jeune fille, ravie de tant de vertu qu'elle voit, se décide à entrer parmi celles dont elle vient d'étudier l'Ordre. Pierre Fourier bénit Régine Thérèse, et l'inscrit, première postulante, sur le registre d'admission du futur monastère. Le monastère ne tarde pas à s'ouvrir. C'est une maison appartenant au comte de Mansfeld, et située hors la ville. Les novices affluent. Parmi elles se trouve Gertrude, la seconde fille de Marguerite de Busbach, qui rejoint son aînée. Le fils de cette sainte veuve entre dans la Compagnie de Jésus, et elle-même, libérée des devoirs maternels,

demande d'entrer au noviciat de Notre-Dame. Elle se cloître, en 1631, et je ne sais quoi de surprenant, vient s'ajouter encore à tant de traits, qui la désignaient déjà à l'admiration des chrétiens.

Marguerite implore la faveur d'être reçue au monastère, en qualité de Sœur converse. Après qu'elle a signé sa demande, de son nom de religieuse, qui est « Sœur Monique », elle ajoute ces mots : « Incapable, ô mon Dieu, d'être votre esclave, j'embrasse aujourd'hui la qualité de servante de vos servantes. » Entourée de ses deux filles, de quatre nièces, toutes religieuses de chœur, elle se fait gloire d'être au-dessous d'elles. A deux femmes de sa maison du monde, que son exemple a entraînées, elle dit : « Allons, mes Sœurs, aux exercices laborieux. Mettez en oubli ce que vous m'étiez, ne voyez plus que ce que je vous suis. Vous m'avez obéi : maintenant, je vous consacre mes respects, mes services, en qualité de compagne, et, si vous le voulez, de servante. Dans la maison de Dieu, tous les travaux sont glorieux; aucun n'est bas. »

Il arrive, assez promptement, que la plus jeune de ses filles, Gertrude, est élue Supérieure. Pendant neuf années, la mère rend obéissance à sa fille. Elle n'élève la voix en public qu'avec l'assentiment de celle qu'elle a jusque-là commandée; elle la nomme « ma chère Mère ». Si la famille est appelée au parloir, Marguerite de Busbach garde son rang de Sœur converse, effacée. La Gouvernante du Luxembourg l'ayant rencontrée, par hasard, à la grille, et voulant s'entretenir avec une femme qu'elle a connue dans le monde, Sœur Monique répond qu'elle va demander l'autorisation, s'excuse de « l'incivilité », et s'éloigne, afin que la Règle sainte ne soit pas violée, même par

elle, la mère de la Supérieure, même pour la Gouvernante du pays.

Les travaux manuels auraient pu coûter à l'ancienne grande dame : elle y court. « Inséparablement unie à Dieu », favorisée d'extases fréquentes, elle obéit sans tarder au son de la cloche, comme le pourrait faire une autre créature, qui n'aurait que peu de chose à quitter. Tout lui plaît de ce que Dieu veut. « Ces couloirs que je balaye, dit-elle, ne me sont pas moins agréables que le Chœur, où l'on chante les louanges de Dieu. C'est quitter Dieu pour Dieu... Être dans les travaux de Marthe ou dans les ravissements de Marie, par la volonté divine, sont deux états aussi considérables; je donne la préférence à un cœur obéissant, sur une âme ravie au ciel sept fois le jour. »

Cette sainte religieuse, et Marguerite la Recluse, moururent à quelques jours de distance, et chacune d'elles avait prédit sa propre mort. Chacune d'elles aussi fut honorée de funérailles triomphales. La « presse du peuple », dit la chronique, retarda même les obsèques de l'une et de l'autre.

Le monastère de Luxembourg a traversé heureusement les siècles. A peine touché par la Révolution, il a célébré, en 1930, le troisième centenaire de son érection, et, selon les témoins, on pourrait dire, aussi, le troisième centenaire de sa fidélité à l'esprit qui a sanctifié ses origines.

Troyes. — Vers le temps qu'un monastère de Notre-Dame se fondait à Luxembourg, en 1629, les échevins de Troyes proposèrent, aux religieuses de Châlons, de fonder un monastère et une école, dans

un grand collège abandonné. L'année suivante, Louis XIII et Anne d'Autriche, au jour fixé pour la prise d'habit de dix postulantes, se trouvant de passage dans la ville de Troyes, la Reine assista à la cérémonie, et donna le voile aux deux premières professes. Ce fut un honneur singulier. Mais, peu après, un autre événement marqua, d'un trait plus durable, l'origine de ce monastère.

Parmi les jeunes religieuses de cette fondation, Mère de Chomedey de Maisonneuve, douée de l'esprit missionnaire, enflammée par tout ce que l'on racontait alors de la Nouvelle France, des dangers que couraient les premiers apôtres de la foi à Montréal, et des œuvres que tentaient, néanmoins, les Français colonisateurs, pour civiliser et convertir les enfants des sauvages, cherchait le moyen de venir en aide à ces missions de l'âge héroïque. Comme tant d'autres au grand cœur, et de toutes nos provinces, elle regardait vers l'Amérique. Elle persuada alors son frère d'abandonner les biens de famille, de traverser les mers, et de se dévouer là-bas, ce qu'elle ne pouvait faire elle-même, au salut de l'âme des sauvages. Il accepta. Il obtint, du Roi, la commission d'aller fonder, en Nouvelle France, un établissement en l'honneur de la Vierge. Comme il allait partir, Mère de Maisonneuve lui remit une image, sur laquelle elle avait écrit :

Sainte Mère de Dieu, pure Vierge au cœur loyal,
Gardez-nous une place en votre Montréal.

Les débuts furent difficiles, et longs, et périlleux. Plusieurs fois, M. de Maisonneuve fut obligé de venir chercher du secours en France.

En 1650, dans un de ces passages qu'il faisait, à travers l'ancienne et généreuse France, pour assurer l'avenir de la nouvelle, sa sœur l'ayant supplié de l'emmener, avec plusieurs de ses compagnes, il lui représenta qu'un couvent cloîtré n'était point propre, en ce moment, à l'œuvre qu'elle voulait faire. Alors, elle parla d'une jeune fille encore inconnue, qui était destinée à fonder, en Amérique, un Ordre analogue à celui de Pierre Fourier, sauf la clôture, et portant le même nom : Congrégation de Notre-Dame. Elle la nomma à son frère. C'était cette Marguerite Bourgeoys, dont Rome, à l'heure présente, instruit le procès de béatification. Elle vivait à Troyes, elle présidait, sous la direction des religieuses, la *Congrégation externe*, composée de jeunes filles de Troyes, qui menaient une vie pieuse et charitable. Marguerite Bourgeoys avait déjà, dans la ville, une de ces réputations de sainteté que le monde établit sans droit, dont il est incapable d'approprier la mesure aux mérites du prochain, mais qui ne vont guère à ceux ou à celles qui n'ont point de vertu.

Elle entend parler des missions chez les sauvages, du désir qu'aurait eu Mère de Maisonneuve de passer l'océan et de vivre la vie de missionnaire. Elle déclare qu'elle veut se joindre aux femmes qui partiront bientôt pour le Canada. On ne manque pas de le faire savoir à M. de Maisonneuve, et celui-ci, désireux de la connaître, à cause du grand éloge qu'on fait d'elle, prend jour, et arrive au monastère où il doit la rencontrer. Mais, en ouvrant la porte du parloir, il s'arrête. Marguerite Bourgeoys s'est levée, elle l'a reconnu, car elle dit : « Voici celui que j'ai vu dans mon sommeil! » Elle ne peut se tromper, car ce rude homme n'a point un visage

banal. Elle et lui, ils se considèrent l'un l'autre avec étonnement. Elle est sûre de l'avoir vu, en songe, plusieurs fois, tandis qu'une voix intérieure l'assurait qu'elle travaillerait, pour la Gloire de Dieu, près de cet homme doué pour conduire. Lui, il devine ce qu'il y a d'extraordinaire volonté, chez cette jeune fille, très simplé, qui se tient devant lui, et qui a un si profond regard calme.

Cette rencontre en prépare d'autres. En peu de temps, le projet est mis à exécution. La présidente de la Congrégation externe de Notre-Dame quitte secrètement la ville, seule, portant quelques hardes empaquetées. Elle se rend à Paris, puis à Nantes, où elle s'embarque pour le Canada.

Là, elle commence par faire l'école, « dans une étable à brebis », ayant pour élèves des filles de colons, ou de trafiquants, ou de soldats, et l'œuvre réussit tellement bien, qu'il faut retourner en France, pour recruter des auxiliaires. Et puis on espère pouvoir ouvrir une autre école, pour les filles des sauvages.

Le monastère de Troyes reçoit donc, de nouveau, la visite de Marguerite Bourgeoys. Toutes les religieuses écoutent avec avidité les récits qu'on leur fait; Mère de Maisonneuve les écoute avec envie. C'est parmi les Congréganistes extérieures que Marguerite Bourgeoys, comme elle le prévoyait, trouve des compagnes de mission. L'une d'elles est fille du notaire Châtel. Celui-ci fait grande difficulté pour donner son consentement. L'ancienne présidente de la Congrégation extérieure va lui rendre visite. Elle lui montre le contrat qui la mettait en possession de « l'étable ». « Voilà pour vous loger, me dit-il, mais, de quoi vivrez-vous? » Je répondis que je pro-

mettais à toutes du pain et du potage, ce qui lui tira les larmes des yeux. » Enfin, il consent; il laisse aller sa fille, après avoir fait coudre « proche la baleine de son corset », une bourse de cent cinquante livres en écus d'or, afin « qu'elle pût revenir au besoin ».

Mademoiselle Châtel part donc pour le Canada. Le gouvernement royal confie, aux soins de la Mère Marguerite Bourgeoys, tout un groupe de jeunes filles françaises, qui s'établissent là-bas, et, presque toutes, s'y marieront. Marguerite Bourgeoys dirige à merveille l'œuvre difficile des premières écoles canadiennes. Dans le pays même, c'est-à-dire dans les familles déjà fixées à Montréal, elle voit naître et se multiplier les vocations pour l'œuvre d'enseignement. Un témoin du temps, le Père Charlevoix, peut écrire bientôt : « L'influence de Marguerite est telle, que les femmes de la colonie deviennent, de beaucoup, supérieures aux hommes. »

Dès 1684, on peut parler de fondations accomplies, aimées, vivantes de pleine vie : « Filles de nobles, de marchands, d'artisans, de paysans, de Peaux-Rouges, riches ou pauvres, toutes sont reçues avec une égale tendresse. » La Mère de Chomedey de Maisonneuve n'a pu se dévouer elle-même aux missions; mais sa prière a été exaucée : « Dieu choisit, pour instrument, une religieuse, réellement de la Congrégation des Filles de Notre-Dame, autant qu'elle pouvait l'être sans vivre sous leur cloître [1]. »

Aujourd'hui, c'est par milliers que les Filles de Notre-Dame d'Amérique comptent leurs religieuses et leurs élèves. Leur maison-mère est à Montréal.

1. *La Vénérable Marguerite Bourgeoys*, par M. M. Drumond.

Une affection fraternelle, entretenue par la correspondance, et par des visites aussi fréquentes que la distance le permet, unit les Mères des deux continents; les Congrégations appellent ensemble, de leurs vœux, le jour où Marguerite Bourgeoys, la Champenoise, la présidente au grand cœur, de la Congrégation externe de Troyes, sera proclamée bienheureuse.

IV

LES LETTRES DE PIERRE FOURIER
AUTRES FONDATIONS
DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DU FONDATEUR

On connaît plus de mille six cents lettres de Pierre Fourier. La plupart sont encore intéressantes; beaucoup peuvent être dites des chefs-d'œuvre. On ne fait pas des chefs-d'œuvre sans l'avoir voulu. Il s'appliquait. Non qu'il eût souci d'une gloire littéraire : mais d'abord, il était homme de bonne compagnie, et, qu'il s'adressât à un prélat, ou à quelque grand de la terre, ou à des officiers du duc de Lorraine, sa parfaite éducation ne pouvait manquer de paraître. Quant il écrivait à ses Filles, — car le plus grand nombre de ses lettres leur furent adressées; — il s'appliquait encore, et cela pour une autre raison : il laissait alors son cœur parler, mais, comme il était tenu d'être non seulement bon, mais ferme, de ne pas ménager le conseil, et de réprimander, s'il y avait lieu, de maintenir la Règle, pour que l'ordre se maintînt, on le voit réussir à envelopper la leçon

sous des formes avenantes, tancer avec enjouement, encourager sitôt que l'erreur a été dénoncée, reconnaître les mérites de celles qu'il a voulu avertir, mais non pas attrister, ni surtout désespérer.

Beaucoup de ces lettres furent composées dans le petit oratoire que Mère Ganthe avait aménagé pour lui, au fond du jardin, dans le monastère de Saint-Mihiel. Même quand il n'écrivait que pour affaires, Pierre Fourier ne commençait guère ses lettres sans s'être mis à genoux, afin « de demander escorte d'en haut ». Il déclarait « ne faire en rien si grande dépense qu'en papier et chandelle ». Son application devenait plus grande, et sa prière plus pressante, s'il se mettait à rédiger les Constitutions des Filles de Notre-Dame. Et, comme il avait en admiration la Compagnie de Jésus, plus d'une fois il lui arriva d'envoyer, au noviciat des Jésuites de la ville, priant qu'on lui prêtât « de leur encre », parce qu'il espérait qu'elle attirerait une bénédiction sur son manuscrit.

Voici quelques-unes de ces lettres, qui prouvent que le fondateur des monastères de Notre-Dame peut être compté parmi les bons écrivains de notre dix-huitième siècle.

Aux religieuses de Saint-Nicolas.

Mattaincourt, 29 décembre 1606.

Mes bonnes et bien-aimées Sœurs en Notre Seigneur,

Vos dernières me disent que vous, Sœur Marguerite, êtes affligée par les déportements[1] de je ne sais quelle personne de par le monde, qui ne vous agrée; et encore

1. Agissements, manières de faire.

que je ne sache en quelle façon c'est, ni pourquoi vous ressentez cette fâcherie, et que partant je ne puisse vous dire quels remèdes seraient propres à ce mal, si est-ce qu'attendant que vous m'en écriviez plus spécifiquement, je vous prierai, à l'exemple de notre bon Père Saint-Augustin, considérer que celui-là ne mérite d'être Abel, lequel n'est exercé en la patience par la malice de Caïn ; et jamais on n'eût connu la patience et la vertu de ce saint martyr-là, si celui-ci n'eût demeuré avec lui chez leur père Adam. Et le bon patriarche Jacob ne se fût trouvé si riche des bénédictions du ciel et si grand ami de Dieu, s'il n'eût été nourri en même maison que son frère Esaü, qui ne valait rien, et l'importunait jusque-là que de le menacer d'en faire un jour la fin en le massacrant, ainsi que Caïn avait fait auparavant d'Abel.

Ce que je vous allègue, non que la personne qui vous afflige soit si mauvaise que Caïn et Esaü, (jà à Dieu ne plaise qu'elle le fût autant !) mais c'est pour vous dire que si possible était que vous vous trouvassiez persécutée même jusqu'à la mort, par personnes dépourvues à toutes extrémités comme ces deux méchants garçons-là, encore vous faudrait-il user de patience, en remercier Dieu, et vous estimer heureuse...

A la vénérable Mère Alix Le Clerc.

Mattaincourt, 18 décembre 1613.

Sœur Alix,

Si vous cherchez vous-même, écrivez toujours hardiment et de tous côtés votre nom propre en belles grosses lettres, au-dessous des missives que vous envoyez çà et là, comme je le trouve en celles que je reçus les dernières de vous. Si vous cherchez purement et simplement Notre Seigneur et le bien de la Congrégation, suivez la commune forme de souscrire de vos compagnes et de vos statuts, qui est telle : Vos très humbles servantes

en Dieu, les Filles de la Congrégation de Notre-Dame. La philautie[1] est dangereuse et subtile, et se prend aisément aux doigts de ceux et celles qui se mêlent d'écrire.

Obéissez à notre Sœur Isabeau par tout le voyage de Châlons. Consultez-y de toutes affaires amiablement par ensemble; et quelquefois les deux bonnes filles Sœur Marie et Sœur Marguerite y soient appelées et écoutées. Aussitôt qu'aurez conclu vous quatre si elles doivent demeurer ou non, retournez à Verdun, sans séjourner des mois par là, ainsi que me le proposaient vos dernières. Louez et respectez, mais de bonne façon, notre Sœur Isabeau, et lui déférez tout ce que possible vous sera, afin qu'elle ait de l'autorité entre les filles, et que les séculiers en fassent quelque état, à l'honneur et gloire de Dieu. J'ai jugé bon que n'y soyez employée, pour une raison spécialement et bonne, que je dirai à nos Sœurs et à d'autres, (et peut-être à vous en temps et lieu).

J'ai reçu de la joie et consolation de votre chapelle trouvée si bien à propos et bâtie à peu de frais, de votre Sainte Catherine; de vos bons amis, et de tout le reste de vos lettres. J'en attendrai souvent par le messager qui va de Verdun à Nancy, qui vous en rendra des nôtres par revanche. Adieu!

Votre frère et serviteur en Dieu.

Aux religieuses de Châlons.

Nancy, 7 mars 1615.

Mes bonnes et bien-aimées Sœurs en Dieu,

Monseigneur le Primat[2], votre espéré fondateur de Nancy, et les Révérends Pères du même lieu ont jugé ensemble non seulement expédient, mais du tout néces-

1. L'amour-propre.

2. Antoine de Lénoncourt.

Charles III, à défaut d'un évêché à Nancy, (Toul étant terre française), avait obtenu du pape Clément VIII l'érection dans sa capi-

saire, que quelques-unes de nos Sœurs visitassent les dames Ursulines de Paris, et séjournassent quelques mois avec elles en leur monastère, pour voir à l'œil, apprendre, retenir et rapporter en Lorraine la pratique et disposition de tout ce qui se trouve là dedans, afin que, si nous remarquons dans leurs statuts, déportements et manière de procéder, quelque chose de plus noble, de plus relevé, de plus parfait qu'en notre Congrégation, nous le puissions saintement imiter en notre prétendu [1] monastère de Nancy et partout ailleurs.

Sœur Alix et Sœur Nicole Médreville sont députées pour cet ouvrage et commission, par l'avis des mêmes seigneurs et Révérends Pères. Je présume que vous ne serez guère contente chez vous, de vous voir privées pour quelque temps de l'aide, de la consolation et bon exemple de Sœur Nicole; j'entends déjà dès ici par anticipation les plaintes que vous faites en lisant les présentes, et sanglots que vous jetez, tandis que la bonne fille monte en charrette, qui me fait à la vérité prendre pitié de vous et vous plaindre bien fort; mais la volonté de ceux qui ont droit de commander aux nôtres doit passer par-dessus tout cela. N'en faites donc point de difficulté, et sans répéter tant de fois ces mots : « Elle n'ira pas! Ah! elle n'y saurait aller! » Laissez-la partir...

Aux religieuses de Mirecourt.

Mattaincourt, 22 septembre 1619.

(Elles se disposent à ouvrir leur école.)

... Il importe merveilleusement de bien commencer un ouvrage de si grande conséquence comme celui-là.

tale, d'une collégiale dont le prévôt, revêtu du caractère épiscopal, porterait le titre de Primat de Lorraine. Antoine de Lénoncourt en était le second titulaire : le premier avait été le Cardinal Charles de Lorraine, mort en 1607.

1. Le monastère que nous espérons fonder à Nancy.

Gagner une seule âme, (hé! Jésus, combien en gagnerez-vous, moyennant Dieu, dans une de vos écoles!) est plus que de créer un monde.

Saint Jérôme, tout vieillard et chenu qu'il était, grand docteur de l'Église, continuellement affairé à répondre aux questions que l'on lui envoyait de tous les côtés de la chrétienté, vous porte envie, se veut mêler d'instruire les petites filles, et va dresser une école, sans faire conscience d'employer une partie de son temps, (qui est si cher, si précieux, si profitable à tout un grand nombre de peuples, de personnes de notre temps et des siècles à venir) à balbutier A, B, C, D, *Pater Noster*, avec une petite mignotte de demoiselle qui se nomme Paula. Écoutez ce qu'il en écrit, (et ce que j'en viens de lire tout à l'heure), à dame Paula, la mère de cette fille, sur la fin d'une belle grande et docte lettre :

« Si vous m'envoyez Paula votre fille, je vous promets d'en être moi-même le précepteur et le père nourricier, je la porterai entre mes bras, vieillard que je suis; je lui formerai la langue et parole balbutiante, m'estimant de beaucoup plus grand, plus glorieux et plus honoré que le philosophe séculier, etc... » Il entend Aristote, qui fut le précepteur d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine et de la plus grande partie du monde...

Aux religieuses de Mirecourt.

Mattaincourt, le 19 novembre 1619.

... Voilà une paire de souliers, que j'envoie pour la première d'entre vous qui en aura besoin. On me les avait donnés pour moi, mais je n'oserais les porter, si jolis et si beaux comme ils sont; et il n'y a point de danger pour vous, parce que l'on ne vous voit...

... Je vous adresse par la présente quatre maîtres d'école, qui vous diront comme il faut demain commencer vos leçons, pour faire bien profiter votre petite

jeunesse et contenter Notre-Seigneur, votre très sainte Mère, et tout ce petit monde de Mirecourt...

Par aventure, serez-vous toutes épouvantées de voir entrer ainsi quatre hommes tout de front dans votre clôture, sans permission de monseigneur de Toul par écrit, et se fourrer ainsi hardiment tout au milieu de la chambre de votre conférence... Ne craignez pas ces quatre ici, mes bonnes Sœurs : ils ont permission, et très bien faite du ciel même, d'entrer par tous les monastères les plus reclus de toute la chrétienté, d'y prendre leur logis même, et de parler aux Filles à toutes heures et en tout lieu que bon leur semble. Et plus souvent leur parlent les religieuses, et plus chastes, plus modestes, plus dévotes, plus ferventes sont-elles...

(Les quatre maîtres d'école sont : Saint Paul, Saint Jean Chrysostome, Saint Ambroise et Saint Basile.)

Aux religieuses de Saint-Nicolas.

Mattaincourt, 23 octobre 1620.

Mes bonnes et bien-aimées Sœurs en Dieu,

Pensez-vous point que votre cher Époux vous ait abandonnées ? Le bon Seigneur fait quelquefois semblant de quitter les personnes, mais il n'en va pas pourtant. Il n'est pas bien loin, il se cache comme derrière les treillis ou grilles, et demeure là quelque temps sans se remuer et sans mot dire, pour voir la contenance et entendre les discours, les plaintes, les soupirs, les demandes, les espérances (ou méfiances), de ses chères épouses, et prend un plaisir plus grand que je ne saurais vous dire, à voir et recueillir en ses dignes mains et porter au ciel, tout devant son Père et sa bienheureuse Mère, les belles pierres précieuses qui distillent goutte à goutte de leurs yeux tout divins. Il en attend des vôtres, et une certaine

mesure (assez bonne et grande), qui n'est pas encore pleine, et il la veut toute comble; il la demande, il l'attend, et, l'ayant, il vous consolera : hâtez-vous donc à lui livrer fidèlement, et puis vous verrez et ressentirez, avec une joie et un contentement plus grand que je ne saurais vous dire, l'effet de cette belle obligation qu'il vous en a passée. Voilà le texte des Livres; écoutez : *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.*

Vos pensionnaires s'en vont : vous pleurez un peu. Il n'en revient point d'autres : vous pleurez encore un peu. Il ne se présente point de novices : encore un peu. Le bon Père Thiéry est tenté de vous quitter, ce dites-vous : vous pleurez beaucoup, et en avez bonne raison. Monsieur le Doyen n'est pas content : vous pleurez encore. Les Révérends Pères de la Sainte Compagnie de Jésus ne tiennent compte de vous : vous pleurez beaucoup...

Voilà bien des maux, ce me semble : non point, cela n'est rien de mal, si vous êtes constantes et bien unies par ensemble du saint lien de charité et perfection...

Je remarque en vos pénultièmes, et me ris de ce qu'il me semble que me tenez comme un prophète, que vous ai prédit que quelque jour vous trouveriez derrière ces grilles je ne sais quoi que tout le monde n'aperçoit pas. Jonas était prophète, et si avait prédit à toute une grande cité que dans peu de jours elle serait renversée; et néanmoins elle ne le fut, pour ce que les habitants de là dedans y donnèrent si bon ordre et livrèrent si pleine et si pleine la mesure des larmes que Dieu attendait d'eux, qu'elles s'en allaient répandant de tous côtés. Il y a moyen de ne rien craindre de ce vous pensez que je vous ai prédit de derrière ces grilles. Et puis, quand bien il y aurait quelque petite chosette qui vous poindrait un petit, cela n'est rien au prix du salaire et de l'éternité qu'en attendez...

Aux religieuses de Bar.

Châlons, 30 octobre 1621.

... J'estime que partout où iront des Filles de ce monastère de Châlons, (pour le moins de celles qui y sont présentement et si elles persévèrent en leur devoir), votre Congrégation en recevra de l'honneur et réputation. Ce n'est rien de vos autres écoles au prix de celle-ci. Il y a plus d'écolières, plus de profit, plus d'avancement en cette seule école, ce crois-je, qu'en toutes les autres écoles de votre Congrégation, toutes ensemble.

... Je désirerais que nos Sœurs des autres maisons, s'il se pouvait faire, envoyassent quelques-unes des leurs pour apprendre cette belle méthode, ou que quelques-unes de celles de Châlons allassent par toutes les maisons, pour l'enseigner aux autres. Elles ont acquis une grande et belle réputation par toute la ville, pour l'instruction de la jeunesse, et encore pour la discipline régulière...

Aux religieuses de Metz.

Nancy, 23 novembre 1623.

Vous verrez avec le temps, du moins en l'éternité, et avec joie et mille remerciements à Dieu, de combien vous auront servi ces délais, ces remises, ces logements empruntés, ces peines continuelles que vous prenez à vous tenir sur vos gardes, ces épargnes, ces faims et ces soifs, que je vous vois dès ici remporter assez souvent avec vous en sortant de la table, n'y ayant pas osé suffisamment manger; ces froidures piquantes, qui épient vos mains et vos pieds pour cet hiver prochain, ces couvertures légères, ces épargnes de feu, ces grandes inquiétudes à chercher tantôt du bois, tantôt du pain, tantôt du sel,

tantôt des œufs, tantôt de la bonne eau, tantôt des messes, tantôt des confesseurs, tantôt du conseil, et bien souvent des consolations.

Jésus! mes bonnes Sœurs, combien de peines et de regrets je ressentirais pour vous et avec vous, lorsque, dès ma petite chambrette de Lunéville, je vois toutes ces petites misères ou jà dedans votre saint collège, ou du moins tout fin proche, n'était que je considère avec le Pape saint Grégoire, en l'homélie que vous avez lue des siennes tantôt en vos matines sur l'Évangile du jour d'ici, que : les grandes couronnes et les grandes récompenses et salaires ne s'obtiennent que par grands travaux.

Aux religieuses de Châlons.

Badonvillers, novembre 1625.

... Tâchez de servir Dieu et le public le plus saintement que vous pourrez, aux villes où vous êtes, et ne courez point à d'autres qu'à bonnes enseignes. Et si d'autres religieuses vous devancent, et de temps à y prendre les places devant vous, et de devoir en instruisant mieux la jeunesse et vivant plus saintement, au nom de Dieu, faut remercier sa Providence et bonté infinie, de ce que de notre âge il nous fournit tant de bons exemples de tous côtés, et suscite de tant de sortes d'ouvriers et d'ouvrières, pour s'employer à la moisson des âmes. Et plus il y en aura, et plus de consolation nous sera-ce. Il ne faut pas désirer d'être seule en ces hautes conquêtes. Nous tâcherons de prendre exemple sur ceux qui feront mieux que nous. Voilà pour Troyes, au moins pour maintenant; et je serais bien aise de savoir ce que vous avez à dire là-dessus...

Je remercie la bonne Sœur Jeanne, qui m'a fait l'honneur de m'écrire. Elle désire extrêmement de me voir et me parler, ce dit-elle, la pauvre fille; aussi dési-

rerais-je extrêmement de la voir ou l'ouïr, et vous toutes avec elle. Mais, mon Dieu! il nous faut bien souvent mortifier et gourmander nos désirs en ce monde, et nous abstenir, et violenter tous les jours nos appétits, quoique raisonnables et saints en apparence. Tous les jours du monde se présente quelque mortification, et s'il n'en vient point, les mieux avisés en prennent quelques-unes d'eux-mêmes, tant ils sont amoureux de leur bénite croix.

Ce m'en est une, et bien pesante, d'être si longtemps sans vous ouïr toutes ensemble en votre parloir; mais je me récompense en quelque manière, (si je ne peux autrement), c'est à vous aller voir tous les jours quand je dis la messe, en le prenant, comme fait Saint Bernard en son sermon sur la fête de Toussaint, où il dit que sa mémoire est comme son œil, et que se souvenir des saints, et penser à eux est, en certaine façon, les aller voir, et qu'à ce compte il est souventes fois au ciel par le moyen de sa mémoire, quoique autrement il n'y soit par sa présence. Il ne m'échappe pas un seul jour qu'à l'heure de ma messe je ne me trouve par mémoire à Châlons, et que je vous voie et vous parle à toutes ensemble, et souvent encore à Monseigneur et à M. de Saint-Éloi.

Il me fait mal de me contenter de cela; je voudrais encore y être tout à fait par présence, au moins une fois l'an; mais, que voulez-vous? Il faut que par force, et malgré moi, je me contente de cela, au moins pour maintenant...

Les bons Pères que vous dites ne vous remercient pas de la boîte d'*Agnus* [1], parce qu'ils ne les ont pas vus, ni même su qu'en avez envoyés. J'ai pris la hardiesse et l'autorité de les retenir, estimant que vous et eux n'en seriez pas marris. J'en ai fait bonne distribution. Dieu merci, le petit coffret est déjà vide il y a longtemps, et en rattends des autres pour satisfaire à nos catholiques de Badonvillers, qui me tourmentent tous les jours là-

1. Objets de cire bénite, portant l'image de l'Agneau de Dieu.

dessus. Il faudrait que j'en eusse un gros boisseau tout plein, mesure ancienne de Mirecourt, qui était plus large que n'est pas la moderne. C'est pourquoi, si vous pouvez m'en envoyer encore, (n'en y eût-il qu'un demi-boisseau), vous me ferez chose très agréable, et je vous dirai quelques messes pour le payement; car je ne saurais trouver de l'argent ni de l'or assez pour vous rembourser de ce que je présume que vous coûtent les étoffes. Mais il faudrait que je les eusse avant mon départ d'ici, et j'en dois sortir huit jours avant le Noël prochain, tout au plus tard, car ainsi m'est-il commandé...

Trouveriez-vous bon que pour empêcher les filles de chanter des chansons vaines, ridicules et déshonnêtes, avec le temps vous fissiez chanter à vos écolières, par toute votre Congrégation, des Psaumes de David sur quelque bel air? Je crois que cela servirait à tout le peuple, et que ces fillettes, étant devenues grandes et mères de famille, les apprendraient à leurs enfants et servantes, et en tireraient toutes de grandes instructions et de belles considérations et consolations. Il y a bien longtemps que j'ai ce désir en l'esprit, de les ouïr chanter à Mattaincourt, devant les portes en été, en filant leur laine, et en hiver, le soir, dans leurs poêles[1] chauds, et en tout temps au lavoir en dégraissant leurs draps, au lieu de dire du mal d'autrui, des propos vilains et des contes pleins de moqueries, d'impertinences et de misères. Il me semble qu'infailliblement un chant dévot, plaisant et agréable, sur des paroles d'Écriture sainte, comme des Psaumes et cantiques, apporterait un grandissime profit à la jeunesse et encore à des personnes âgées.

Et à tout propos nous avons la version de Philippe Desportes[2], fidèle, approuvée de l'Église, élégante,

1. Le poêle, dans les maisons lorraines, c'est la pièce distincte de la cuisine, mais chauffée par le même feu, au moyen d'une *tacque*, et qui sert ordinairement de chambre à coucher et de lieu de réunion pour les veillées d'hiver.

2. Philippe Desportes, né à Chartres en 1546, mort en 1606 appartient à la seconde génération de la Pléiade.

intelligible, (en tant qu'il est possible de l'être en ces matières-là). On le pourrait faire imprimer en beaux caractères expressément pour votre Congrégation. J'estime que l'on en distribuerait aisément sept ou huit cents par toutes les écoles de votre Congrégation. Pensez-y un peu : et quand vous en communiqueriez à Monseigneur, il n'y aurait point de mal. Jésus ! que cela me semblerait beau !...

Aux religieuses de Nancy.

Pont-à-Mousson, 7 août 1627.

Les religieuses de Saint-Nicolas, pour éviter le danger de la peste, se disposaient à se réfugier dans un ermitage assez délabré, dépendance de l'Abbaye de Belchamps. Fourier donne son avis sur ce sujet.

Je vous assure, quand je me représente ces pauvres saintes filles parmi les champs, à pied, pleurant, se plaignant, ne pouvant plus marcher de lassitude, laissant tomber leur bréviaire d'un côté, traînant leur pauvre robe de l'autre, s'asseyant sur la terre pour reposer, n'en pouvant plus de lassitude, soupirant, et se repentant d'être sorties de chez elles, et s'être montrées moins courageuses que les autres qui auront voulu demeurer entre les bras de la Providence de Notre-Seigneur, et du soin plus que paternel qu'il a de ses chères Filles et très pures et très dignes épouses, les larmes me tombent des yeux file à file ; et leur porte grande compassion, et en ai du ressentiment plus grand que je ne saurais le dire ; et nonobstant que l'appréhension seule me pointe extrêmement et que j'admire beaucoup celles qui voudront demeurer en leur cloître, (ou, pour mieux dire, en leur paradis terrestre), et tiens tout fermement que le chemin depuis leur infirmerie jusques au ciel est tout fin droit, et que si quelqu'une sort de ladite infirmerie ou bien de sa cellule durant cette tempête, et nous laisse son pré-

cieux corps en gage, elle s'en va au même instant avec les bienheureux au ciel, et que, si j'étais comme elles, je m'éjouirais de mourir en un tel lieu et une telle occasion, et aurais peur que ce ne soit comme une punition de Dieu d'aller finir mes jours comme une pauvre bannie, en un lieu champêtre, tel que cette chapelette, abandonnée par aventure de toutes sortes de consolations et de personnes, sinon de cinq ou six autres bannies comme moi, qui pourraient être aussi malades en même temps, si bien que l'on ne pourrait trouver ni prêtre, ni croix, ni eau bénite, ni linge, ni pelle, ni fossoyeurs, ni mains, ni filles, pour mettre mon pauvre corps étranger dans la terre; et que plusieurs ont loué nos bonnes Sœurs de Metz, qui, en une semblable rencontre, ne voulurent quitter la place, nonobstant que nos Pères de Saint-Pierremont se présentassent de les loger en un lieu d'assurance. Nonobstant tout ceci, dis-je, et diverses autres considérations, si n'oserais-je hardiment conseiller à nos pauvres bonnes et saintes Sœurs dudit Saint-Nicolas de demeurer toutes là dedans; de peur que je n'en reçoive ou du regret ou du reproche. Aussi ne voudrais-je pas leur conseiller d'en sortir : il faut laisser cela à leur dévotion, ce me semble. Mais si j'étais comme elles, je sais bien lequel je choisirais le plutôt des deux, du moins pour maintenant, les choses étant en l'état où elles sont.

Si quelques-unes se résolvent de sortir, il faut les aider en tout ce que nous pourrons, comme aussi semblablement celles qui demeureront. Les religieux de Belchamps ont jà commencé à porter quelques planches en ce petit désert-là, et feront selon Dieu tout ce que possible leur sera, et très promptement, et très parfaitement et charitablement. Sachez un peu, au nom de Dieu, à quoi elles se résoudront, et nous le mandez au plus tôt, afin que nous puissions y donner l'ordre et la diligence nécessaire. On fait ici force prières à leur intention.

Aux religieuses de Bar.

A propos d'une personne contrefaite qui demandait son admission dans la Congrégation.

... La conséquence que je crains, au cas que vous la receviez, est que dorénavant, à l'imitation de ce premier exemple, plusieurs personnes de qualité et de moyens vous présenteront de leurs filles qui auront les épaules bossues et des épines du dos mal faites. Si vous les acceptez, vous aurez bientôt un hôpital, au lieu d'un monastère ou collège de filles à enseigner les autres. Et puis voilà la porte ouverte en votre Congrégation, pour en faire courir de tous côtés aux autres monastères. Que si vous les refusez, ou toutes, ou quelques-unes, tout aussitôt on vous objectera que vous avez bien reçu une telle. — Oui, mais direz-vous, ce n'est qu'une épaule qui se trouve un peu plus haute que sa voisine, et une petite difformité de l'épine du dos, cela ne paraît comme rien, il n'y a point de douleur ni d'incommodité pour tout.

Ils vous répliqueront que la leur est toute semblable à celle-là : point de douleur, point d'incommodité, et même point de difformité en l'épine; seulement ses épaules sont un peu plus hautes que celles des autres gens, ce semble; mais c'est si peu que rien, et, si on veut la mesurer et confronter avec celle-ci que vous avez déjà reçue, vous ne trouverez qu'un peu, qu'un tout peu davantage de bosse; mais encore est-ce que son corps de robe n'est pas bien fait; le tailleur d'habit est un pauvre ignorant, qui n'y connaissait rien. Au reste, c'est la plus sage fille, la plus dévote, la plus saine, le meilleur esprit, la mieux apparentée. Ce sera merveille, il la faut recevoir. Et deux!

Au bout de quelque temps en arrivera une troisième, qui sera guère plus difforme que la deuxième, un peu plus voirement; mais c'est si peu que rien. Recevons-la

donc encore. Elles viendront infailliblement à la file comme cela; et, en cas de difficulté, elles emploieront les évêques, les princes, les grands seigneurs: et, si vous les refusez, en ayant reçu d'autres, voilà tout assurément leur amitié et leur faveur perdues. Pensez donc bien à ce qu'avez à faire en ceci, je vous supplie...

Aux religieuses de Mirecourt.

Essey, 3 août 1628.

Ma sœur Anne[1], étant ces jours passés ici, me dit qu'elle avait peur que, durant cette cherté, plusieurs pauvres gens de Mattaincourt ne fussent nécessiteux de pain, et qu'elle en avait rencontré quelques-uns qui étaient bien débiles, et qu'à son avis ce serait très bien fait de cuire du pain pour en secourir les plus malades, aussi que l'on fit il y a deux ou trois ans, lorsque le blé était si rare et cher. Cette pieuse remontrance et très agréable conseil m'a occasionné de vous envoyer ce garçon tout exprès, et vous écrire ce mot pour vous prier que conférïez de cela avec dame Marguerite Ragon, et avisiez par ensemble ce qui se pourra faire, selon Dieu et mes petits moyens, pour le soulagement et consolation des pauvres affligés. Si le pain est encore si cher, et vous connaissiez à Mattaincourt des ménages qui, par pauvreté, n'en puissent recouvrer suffisamment, faites-en cuire, et dressez un rôle de ceux à qui l'en faudra donner, et leur en livrer tous les jours, à l'un deux livres, à l'autre trois, à l'autre quatre ou cinq, ou plus ou moins selon la pauvreté et la multitude des enfants, à quoi vous aurez égard en écrivant le taux des livres de chacun dans votre susdit rôle.

Et surtout gardez-vous bien de vous montrer rigou-

1. Anne Martin, femme de Jacques Fourier, son frère.

reuses, hautaines, fières, superbes, arrogantes, en donnant du pain aux pauvres gens; ne les tancez, ne les reprenez pas, ne les rabrouez, et ne leur chicanez une demi-livre ou un quarteron de pain, qui, en le livrant, pourrait excéder ce qui est sur le rôle...

Aux religieuses de Châlons.

Belchamps, 12 avril 1630.

Mes bonnes et bien-aimées Sœurs en Notre Seigneur,

Je suis courroucé, mais tout à fait et à bon escient, contre mes infirmités et passées et présentes, qui m'empêchent tout par force et malgré moi d'aller un peu me consoler en Dieu au parloir et confessionnal de si saintes filles, qui me font tant d'honneur, et demandent depuis si longtemps avec tant d'humilité, tant de prières et conjurations, tant de belles lettres, et tant de pure et sincère affection, laquelle néanmoins je n'ai pas méritée et ne saurais jamais mériter en façon que ce soit.

Croyez, mes très chères Sœurs, que tout cela me touche vivement, et me fait regretter jour et nuit, notamment depuis vos dernières lettres reçues, que ma santé n'est plus telle qu'elle était depuis dix-huit ou vingt ans. Il faut prendre le tout en patience et remercier Dieu qui ne fait rien que pour le mieux. Toutes choses ont leur saison; c'est maintenant pour moi le temps d'être infirme et mortifier le désir insatiable que j'ai, je ne dirai pas de vous voir, (car je n'approuverai plus jamais que l'on vous voie au visage, particulièrement pour des hommes), mais de vous entendre toutes, et de m'enquêter tout doucement et charitablement, en commun et en particulier, du portement de chacune de vous, que j'estime tant, que j'honore tant, que je chéris tant, que j'affectionne tant, en Dieu et selon Dieu.

O mes très aimées Sœurs, combien de fois, depuis quelque temps, me suis-je souhaité au-devant de vos grilles du parloir, ou de votre chapelle! Mais il m'est impossible que je puisse me promettre ou espérer ce bien dans la présente année. J'ai eu bien de la peine de me faire traîner de Mattaincourt en ce lieu de Belchamps, distant seulement d'environ quatre lieues, si dompté, si délicat et si caduc, de mes maladies précédentes. C'est pourquoi gardez-vous bien, mes très charitables Sœurs, d'envoyer Claude le charretier pour mener mes os à Châlons, car je ne les veux mettre dans sa carriole pour chose du monde, en l'état qu'ils sont présentement. Je désire de les refaire un peu, si c'est la volonté de Dieu; et puis, si, l'année qui vient, ils sont encore sur terre et en état d'être charriés si loin, ils seront bien aise d'aller voir comment vous vous portez. Mais, pour maintenant, gardez-vous bien, vous dis-je encore une fois, d'envoyer Claude à mon occasion : vous en demeureriez aux frais, qui sont maintenant grands ici; toutes choses y sont exorbitamment chères; et me laisseriez un regret extrême de vous voir ainsi faire des frais sans fruit aucun et sans occasion. Gardez-vous donc bien de l'envoyer.

Je suis extrêmement aise, et remercie Dieu de ce que vous vous portez mieux que non pas du passé, et sais merveilleusement bon gré à madame de la Nouë de ce qu'elle vous envoya un médecin de Rheims. Je vous prie de l'en remercier de ma part, la première fois que vous lui écrirez. J'admire toujours plus la charité, la constance et la persévérance infatigable de cette sainte dame à vous aider.

Je loue aussi Dieu de tout mon cœur de ce que vous vous portez, au reste, toutes si bien, et êtes si contentes, si obéissantes et si bien disposées ; ce me doit être une grandissime joie et consolation.

Mais pour maintenant, je ne connais pas une de nos Sœurs en ce pays, qui puisse servir d'Assistante en votre

monastère. J'y penserai de plus près lorsque j'aurai plus de loisir.

Votre frère et serviteur en Dieu.

A Belchamps, ce 21 d'avril 1630.

Aux religieuses de Bar.

Saint-Mihiel, 23 mai 1631.

... Mes chères Sœurs, nos pauvres paroissiens sont en extrême nécessité de pain, et, tout ensemble, ou en extrême ou en probable danger de la contagion, et il me semble que, lorsque je suis avec eux, encore m'efforcé-je d'y procurer quelque sorte de remède, et non sans quelque fruit, par la grâce de Dieu. Voyez comme je suis glorieux, superbe, et habile à me vanter chez nous. Dieu me pardonne, et vous aussi, car vous m'y contraignez. Je vois d'un côté la disette extrême, et le danger et des corps et des âmes de tant de gens, desquels il me faut quelque jour rendre compte à mon Dieu, et, de l'autre, une demi-douzaine de filles très sages, très saintes, très opulentes, et très bénites en toutes sortes de biens et temporels et spirituels, et que je tiens assurées comme si elles étaient déjà dans le ciel, qui désirent de me parler, et de choses qu'elles peuvent m'écrire, et en recevoir les réponses et promptement, à toutes les fois que bon leur semblera.

Serait-il raisonnable et séant que j'abandonnasse ces pauvres affligés-là, qui sont en si grand nombre, et qui crient après moi, me demandent et me pressent, comme celui qui leur est obligé en conscience et devant Dieu, et qui porte le nom de curé, c'est-à-dire de pasteur, de médecin, de père, de garde, de conducteur, de conseiller, de défenseur, de pourvoyeur, de serviteur, de mère, de contrôleur, de miroir, etc... tient la place d'un autre qui s'acquitterait parfaitement de ce grand titre-là, des devoirs et

fonctions duquel il s'éloigne, lorsque la nécessité y est plus et la plus pressante, pour causer avec quatre ou cinq filles qui sont à Bar, et peuvent aisément se passer de ces colloques-là sans aucun intérêt?

A la vérité, mes bonnes Sœurs, si, à votre occasion, et pour vous contenter, je venais à commettre ce trait d'infidélité, contre tant d'âmes qui sont ès villages de Mattaincourt et Hymont, rachetées du précieux sang du Fils de Dieu, j'aurais peur que ce juste Seigneur ne châtiât très rigoureusement, et jà jour après autre, une faute si grande et en vous et en moi....

O mes bonnes Sœurs, si vous saviez ce que c'est d'être Curé, et d'avoir en une paroisse quelque deux ou trois cents personnes qui n'ont point de pain, point d'argent, point de beurre, point d'ouvrage pour travailler, point de crédit, point de meubles pour vendre, point de parents, ni d'amis, ni de voisins, qui veuillent et puissent aider, et, en quelques-uns point de santé, je m'assure que vous m'écririez :

« Gardez-vous bien, curé, d'abandonner ces deux pauvres villages, tenez bon durant ce mauvais temps, ne venez à Bar, laissez maintenant tout le reste du monde, si ce n'est pour aller par les autres villes et villages voisins de chez vous, avec une besace ou une hotte sur vos épaules, demander des aumônes pour ces pauvres gens-là; faites-leur du potage tous les jours, et leur en procurez pour tremper leur pain d'avoine moisi ou à demi rôti sur le charbon du foyer, par eux qui n'ont pas la patience ni le loisir de le cuire en un four. Consolez vos malades, vos affamés, vos demi-morts, et ne vous mettez pas en peine de celles qui, pour maintenant, n'ont besoin de chose du monde, par la grâce de Dieu; et ne venez à Bar, car nous ne voyons pas volontiers ceux qui offensent Dieu. »

Aux religieuses de Mirecourt.

Lunéville, 16 juin 1634.

En vos lettres du 15 de mai, vous me parlez de vos voiles. Je n'y connais rien, n'y ayant point pris garde, sinon qu'en vous entrevoyant, sans y regarder autrement de plus près, parce que je n'ose. Il me semble que vous portez des têtes si larges et si larges, que deux ou trois têtes de quelques doyennes ou de quelques puissantes abbesses mises ensemble ne tiendraient pas tant de mont comme fait une seule des vôtres. Je présume que ce sont les voiles qui les rendent si grosses, et qu'il est impossible qu'il n'y ait là dedans, je ne dirai pas de la vanité, car ce mot-là est trop odieux et trop puant chez des filles de Notre-Dame, épouses de son Fils, mais de la superfluité, parente de la vanité, ou du moins sa voisine bien proche ou son avant-courrière. Pour vour éloigner toujours de plus en plus de ces deux mégères empestées et du soupçon d'icelles, je vous conseillerais volontiers de suivre l'avis que vous aura donné le Révérend Père Terrel, touchant la simplicité de vos voiles. Il en a vu de toutes les façons en ses voyages, et sait mieux que moi laquelle de toutes pourra vous être la plus propre...

Je ne fais rien du monde que de boire et de manger, et de dire un peu mon office au moins mal et les heures de Notre-Dame, et brouiller tous les jours quelques mots de missives, pour répondre à celles qu'on m'envoie de divers endroits, dont je suis tout bossu. De quoi je vous avertis de bonne foi, de peur de vous tromper sur l'opinion qu'auriez que je fisse merveille, touchant l'ouvrage que me recommandez tant en vos dernières lettres [1]. Je n'y fais rien, rien, rien, rien, rien.

1. Les Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame.

Aux religieuses de Mirecourt, à Gray.

Gray, 1637.

Mes bonnes et bien-aimées Sœurs en Dieu,

Je vous envoie une entrée de table et du dessert pour le souper que vous prendrez tantôt.

C'est, pour le premier, vous dire que le très pieux et très aimable Forestier étant venu me voir de la part des religieuses de la Visitation, m'a fait entendre les raisons pour lesquelles ces très prudentes filles ont différé d'agréer et signer ce contrat d'association sans le communiquer à madame de Chantal. Elles se montrent très sages en cela, et sont fondées sur de très bons motifs, qui montrent que ce délai n'est pas un refus absolu, mais une petite remise discrète et assaisonnée de bonne humilité, qui affermira davantage ce bon œuvre-là, s'il vient à se parfaire. Voilà votre entrée.

Voici votre dessert sur lequel j'ai répandu un peu de chicotin. Apprêtez-vous. C'est que je trouve extrêmement étrange, et suis tenté tout outre d'être bien fâché contre vous, si je l'y pouvais être, de voir que de pauvres mendiantes, des poudrières[1], s'il faut ainsi parler, qui ne vivent que d'aumônes, et qui quelque jour n'en pourront plus trouver, et n'auront ni pain, ni pâte, ni maille, ni denier, si Dieu n'y pourvoit par quelque trait extraordinaire de sa miséricorde, veulent être traînées dans des carrosses parmi une ville, comme si c'était une grande princesse, pour aller à dix ou vingt pas seulement en arrière de leur demeure; et faut à ce sujet importuner des seigneurs et des dames, et autres qui leur donnent l'aumône tous les jours, pour avoir des équipages, des chevaux, des charretiers, desquels on se sert à cette saison pour amener

1. On disait aussi *poudreux*, pour vagabond, homme couvert de la *poudre* des grandes routes.

le bois, et pour autres ouvrages de la ménagerie[1], èsquels ils ne pourront être employés durant la matinée.

Car quand Mesdames auront fait quatre pas, il faudrait qu'elles descendent en présence de je ne sais combien de personnes, qui lui suivront, les ayant tout à l'heure vues au-devant de chez elles, pour entrer aux Visitandines, le charretier et les chevaux attendant devant la porte qu'elles aient entièrement achevé leur *Ave*, et sortent de là; et remontant, feront encore quatre ou cinq pas pour aller aux Annonciades, où elles démêleront encore d'autres *Ave*, qui dureront une heure et demie ou peut-être deux heures; le charretier et ses chevaux attendant toujours Mesdames là-devant, et s'apprêtant pour dîner en ce nouveau logis, et y renvoyer une pièce d'argent, après qu'elles auront encore fait quatre ou cinq pas.

A pied, à pied, de par Dieu ! C'est une moquerie, c'est une espèce nouvelle de je ne sais quelle bigoterie, de faire ainsi les consciencieuses du côté de la clôture, que d'aller en ce petit voyage dans des carrosses, de peur d'être vues ou de voir, et cependant, de trois en trois pas, monter et descendre et faire des visites. Qui est-ce qui voudra plus faire des aumônes ci-après à ces pauvres hautaines? et qui seront les personnes d'esprit qui, sachant tout cela, ne s'en doivent moquer? comme je sais que déjà quelques-uns qui ne leur veulent point de mal le trouvent bien étrange, admirant cette procédure en de si pauvres gens.

Ce serait mon avis, pour le dire en un mot, que mardi prochain, aux trois heures du matin, avant le lever du commun de la ville, vous allassiez toutes ensemble, dévotement et en bel ordre, à pied, à votre nouvelle demeurance, et y disiez vos Matines et prières.

Touchant le mécontentement que vous vous imaginez qu'en recevront les Visitandines et les Annonciades, ne vous en troublez : Dieu vous y aidera.

Digérez ce peu de nouveau chicotin, et ne laissez pas d'en prendre votre repos la nuit. Bonsoir !

1. Travaux du ménage.

Au Révérend Père Clément Philippe.

Gray, 29 septembre 1639.

On avait vendu des objets de bronze anciens appartenant à l'abbaye de Domèvre.

... Il ne fallait nullement vendre ce précieux bronze, ce me semble, ni pour or, ni pour argent, et beaucoup moins le changer contre du vin!... changer contre du vin!... changer contre du vin!... Avait-on peur de sentir trop soif, en un lieu où nous avons, par la grâce de Dieu, de si belles et de si bonnes fontaines? Fallait-il se prendre à ces choses sacrées, si chèrement et si dévotement bâties, et si soigneusement gardées et bien entretenues par nos pieux ancêtres, qui pleureraient de regret, et bien amèrement, (comme je fais en écrivant ceci), et auraient leur pauvre cœur tout percé de douleur, s'ils voyaient maintenant leurs vénérables et très beaux et très dignes ouvrages ainsi profanés et maltraités, et vendus (et pour du vin!), ravis à force de bras, tout dérompus, traînés hors de chez eux, et menés captifs en un pays étrange, pour y être métamorphosés en machine de guerre, et quelque jour battre et ruiner, ou chercher à ruiner le pays même où ils ont pris naissance, et où ils ont été tant respectés par l'espace de cinq ou six cents ans? Fallait-il, dis-je, s'attaquer à ces pièces privilégiées, et les mettre ainsi sous ce rigoureux et inouï pressoir, pour en tirer, malgré le ciel et la terre, pour en tirer du vin qui pût servir à des hôtes importuns, et à des soldats qui viendront, (et peut-être sont-ils déjà venus), quelque jour, ou à la foule ou à la file, boire ce vin de bronze, et emporter petit à petit, ou en deux ou trois coups, ou même en un seul coup, tout le reste de nos provisions? et, de par Dieu, le vin les y appelle...

Ainsi va cette bonne plume lorraine, ardente, éloquente quand il le faut, et non pour plaire.

Les préoccupations morales sont immenses; les difficultés matérielles s'ajoutent les unes aux autres, et, parmi elles, les dettes, « qui rongent, ruinent, dégoûtent. Mes bonnes Sœurs, vous ne sauriez croire les importunités, les murmures, les inquiétudes, les voyages, les frais, les pertes de temps que nous causent ces dettes. Pour l'honneur de Dieu, qu'on n'en fasse plus! »

Il y avait les amis à remercier et à ménager; il y avait les ennemis, qu'il disait très utiles, pour « nous enseigner souvent ce que nos intimes ne voudraient pas nous dire ».

Au milieu de ces labeurs, qui dépassaient les forces humaines, il apparaissait déjà comme un très grand homme, et la foule criait : « Voilà le Saint qui passe! » Les personnages les plus réputés du temps le recherchaient. Sainte Jeanne de Chantal fondatrice de la Visitation, disait de lui : « Il suffit d'avoir envisagé le curé de Mattaincourt, pour avoir de lui l'idée d'un saint, quand même on ne le connaîtrait pas pour tel. »

Le cardinal de Richelieu, le jugeant d'un autre point de vue, et en raison de l'action prépondérante que Fourier exerçait en Lorraine, voulut s'entretenir avec lui. Il trouva un homme qui parlait peu, laconique en ses réponses, et, l'ayant congédié, dit à l'entourage : « J'ai trouvé, en Lorraine, un homme, et c'est le Père de Mattaincourt. »

Le cardinal de Bérulle, dans un voyage à Nancy, ayant connu cet homme de Dieu, résumait ainsi son jugement : « Si l'on veut, d'un seul coup d'œil, contempler toutes les vertus

réunies, il faut aller en Lorraine, et regarder le Père de Mattaincourt. »

Le diable, qui essaye de tromper, mais qui se trompe peu sur la qualité de ses ennemis, cria, à celui-là, dans un exorcisme, pour le tenter : « Tu perds ton temps, je te réserve une place, en enfer! — Je la mérite », répondit Fourier. Et ces trois mots chassèrent la bête, aussitôt.

En 1628, Pierre Fourier eut la joie de voir approuver définitivement, par le Pape Urbain VIII, la Congrégation de Notre-Dame, y compris cette disposition, alors tout originale et nouvelle, de l'enseignement donné aux élèves dans la clôture. Quand il reçut les Bulles, voyant son délégué, le Père Guinet, qui développait le pli, pour le lui montrer : « Ah! mon Dieu! dit-il, arrêtez, je vous prie! Ne les profanez pas, les mettant sur une table toute nue! Il faudrait de la soie, du velours, de l'or, pour y déposer un tel présent, que nous fait le Vicaire de Jésus-Christ!... Il faudrait la pureté d'un ange, pour manier ces parchemins! » Aussitôt, il envoya, chez les voisins, chercher cinq belles serviettes blanches, et ne voulut lire qu'à genoux les Bulles pontificales.

Curé de Mattaincourt, il revenait là, et le plus vite possible, de tous les voyages auxquels l'obligeait la direction de la Congrégation de Notre-Dame. On l'y voyait alors tous les matins, devant la porte de son logis, « pour régler les affaires de ses paroissiens ». A toute heure, on pouvait sonner. Au temps du carême, et comme il y avait, dans le bourg, « de pauvres manouvriers » qui devaient partir dès le matin pour le travail, c'est vers minuit, souvent, qu'ils l'éveillaient, « pour être ouïs en confession ».

Peu d'hommes ont été aussi économes du temps que Pierre Fourier, appelé ici, appelé là, courant toujours, et ne pouvant se démettre des charges qui l'assujettissaient.

Bien au contraire, et jusque dans sa vieillesse, il dut accepter de nouvelles obligations. L'une surtout, à laquelle il ne songeait guère, lui fut dure. L'année même de la mort de Mère Alix, en 1622, monseigneur de Maillane, voulant réformer ces « Chanoines de Saint-Augustin », parmi lesquels Pierre Fourier avait passé les premières années de sa vie religieuse, résolut de procéder ainsi. Dans chaque monastère de l'Ordre, si un ou deux sujets consentaient à la réforme, l'évêque les réunirait. Ils feraient ensemble une année nouvelle de noviciat, puis seraient réintégrés dans leur maison d'origine, où ils apporteraient un zèle rajeuni, le goût de la régularité, la connaissance de la perfection monastique, et l'exemple, encore plus puissant que le conseil. Pour mener à bien une si difficile entreprise, l'évêque chercha l'homme assez doué, assez fort et assez doux, assez expérimenté, assez inaccessible au découragement, et, en un mot, assez saint, pour corriger les autres. Il trouva le Père de Mattaincourt. L'ayant bien prié de ne point refuser la mission, il le nomma maître de ces novices disparates. Pierre Fourier était de ces apôtres nécessaires qui acceptent presque tout, et portent plus que leur part. Il rassembla, à la glane, son petit troupeau de futurs réformateurs, passant avec eux tout le temps qu'il leur pouvait donner, les quittant seulement la veille des fêtes, pour retourner à Mattaincourt, où un vicaire l'avait suppléé six jours sur sept. On comprend qu'il se soit écrié : « Si vous pouviez sçavoir ce que le temps

m'est cher!... Je n'en perds pas une seule gouttelette à escient, ou je me trompe bien! »

Mais il ne réussissait que trop, si l'on ne considère que l'intérêt humain et le besoin de repos qu'il avait. Car les Chanoines Réguliers, dont il avait mené à bien la réforme, jugeant, avec raison, qu'il n'existait point de religieux d'un tel zèle, puisqu'ils lui devaient leur conversion, s'avisèrent, le 4 mai 1632, de le nommer, à l'unanimité, Supérieur Général de leur Ordre. Il eut beau demander qu'on l'épargnât, ils ne voulurent point changer d'avis. Ses larmes ne lui obtinrent aucun ménagement. Un moment, il voulut espérer qu'un second vote le déchargerait du Supériorat Général : on recommença de voter, mais la désignation ne fut pas changée, et l'unanimité fut seulement deux fois exprimée.

La direction de plusieurs abbayes de religieux, le soin d'un nombre grandissant de monastères de religieuses, une paroisse à administrer, et tout le tracas d'affaires qui accompagne l'une ou l'autre de ces fonctions, accablèrent les dernières années de Pierre Fourier. Cependant, ce fut pendant ces années-là qu'il acheva de rédiger les Constitutions des religieuses de Notre-Dame, ainsi que nous le verrons.

Une partie de cette Règle, comme nous l'avons dit, fut écrite au fond du jardin du monastère de Saint-Mihiel, dans une maisonnette que Mère Ganthe lui avait fait bâtir, et qu'il appelait son paradis terrestre. Il venait là quand il le pouvait, pauvre homme poursuivi par la meute des ennuis, et il partageait son temps entre la composition des Constitutions, auxquelles il travaillait le jour, et travaillait la nuit, et les instructions qu'il faisait à ses Filles, afin que les destinées de l'Ordre fussent assurées par la per-

fection des premières ouvrières qu'il formait. Les religieuses ont écrit quelques souvenirs de ces visites de Pierre Fourier, à Saint-Mihiel, et le manuscrit se trouve, à présent, à la Bibliothèque publique de Nancy.

On y voit Pierre Fourier, tout cassé par les ans, appuyé sur son bâton, couvert de ce manteau rapiécé que gardent, comme une relique, les religieuses des Oiseaux, portant quelque volume des Pères, qu'il a relu et « ruminé » le long du chemin. On l'y voit commenter ces Règles, toujours travaillées, si longues à mettre au point, et enseigner ses religieuses, avec la sûreté de doctrine qui est la marque des saints, avec cette aisance, ce don d'imagination, cette liberté d'humeur et ce divin respect des âmes, par quoi se révèlent les esprits supérieurs nés de la tige chrétienne. Quel courage ne devaient pas prendre Mère Ganthe et ses compagnes, quand cet homme vénérable leur expliquait que les vraies Filles de Notre-Dame auraient droit à la triple couronne, celle des Vierges, celle des Docteurs, celle des Martyrs! Ou bien lorsqu'il commentait, pour elles, la devise *Sursum corda*, et refusait, pour chacune, tous les salaires humains, et disait, en forme plaisante, de grandes vérités, par exemple celles-ci :

« Toutes les charges périssables de ce monde ne sont pas suffisantes pour récompenser une seule de vos bonnes œuvres... Oui, une maîtresse de classe, qui s'en va tantost accorder une petite abécédaire, et lui faire dire deux ou trois fois ses lettres, si Dieu lui donnait après, pour sa peine, cinquante mille pistoles pour bâtir un monastère, elle lui devrait dire : « Seigneur, ce n'est pas assez; vous me payez » mal; je ne veux pas de cette récompense-là. » Et si

Dieu lui disait : « Eh bien! ma Fille, je te ferai reine » de France ou d'Angleterre; on te prisera ; on t'hono- » rera », elle devrait répondre : « Seigneur, je ne » veux pas de celle-là non plus; vous me payez mal. » Voilà une belle récompense, pour la peine que » j'ai prise, de faire dire la leçon à cette petite fille! » Je lui ai fait répéter cinq ou six fois ses lettres, » pour l'amour que je vous porte, et, pour cela, » je serais reine seulement quarante ou cinquante » ans!... » Car tous les biens de ce monde-ci ne sont pas suffisants pour salarier une seule bonne œuvre que vous faites... Quelle récompense Dieu vous prépare au ciel, il se faut bien garder de l'attendre ici-bas... Dieu! Bonjour! »

On devine, on sait, rien qu'à prendre garde au ton de ces discours familiers, que le Père de Mattaincourt était doué à merveille pour la conversation en public, pour le conseil et le récit mêlés, et qu'un esprit en mouvement, abondant, jaillissant, animait les leçons qu'il faisait aux religieuses de Notre-Dame. Celles-ci l'écoutaient avec ravissement, et ni lui, ni elles ne comptaient le temps passé, lui à parler, elles à entendre, si bien qu'un jour, l'heure des vêpres fut entièrement oubliée au monastère de Saint-Mihiel. Mais ce saint homme n'usait point par plaisir de la facilité qu'il avait d'entretenir le prochain; une raison supérieure lui donnait ici une liberté que, sans elle, il n'aurait pas suivie. A ces premières femmes, qui commençaient de former sa Congrégation, il s'adressait comme aux modèles que toutes les autres, dans les siècles, devraient considérer et imiter. Il ne limitait ni le temps, ni la peine, parce qu'il apercevait tout l'avenir dans ce petit auditoire. « Vous ne sauriez croire, disait-il, combien il importe que vous,

qui commencez une nouvelle Religion, vous vous comportiez bien. Toutes vos actions sont importantes, parce qu'elles sont des conseils, et doivent servir de miroir à toutes les Sœurs qui viendront dans cinquante, soixante, cent, trois cents, voire d'ici à mille ans, et suivront vos traces. »

Soigneux dans les petites choses, — ou celles que nous jugeons telles, — cet homme se montre d'une décision rapide, et même d'une singulière audace, lorsque les circonstances l'exigent. Il n'y a rien là qui doive étonner, parce que le soin que l'on prend de bien faire les actions communes de la vie exerce la volonté, qui se trouve prête aux résolutions difficiles.

Il appartenait à cette race lorraine, qui cache, sous le « quelque peu » de froideur de l'accueil, un cœur ferme dans ses vouloirs, fidèle dans ses amours. Or, il arriva que l'indépendance de son pays fut menacée. Les ducs avaient, dans leurs veines, du sang des princes du Saint-Empire, et du sang de la Maison de France. Entre les deux puissances qui convoitaient également le Duché, ils se maintenaient difficilement.

Un jour vint, pendant la guerre de Trente Ans, où Richelieu demanda, au duc Charles IV, l'aide de la Lorraine contre l'empire d'Autriche.

Consulté par le prince, Pierre Fourier conseille la neutralité. Malgré cet avis, Charles IV prend parti pour le Saint-Empire. L'offense était flagrante. Richelieu l'avait peut-être souhaitée. « Il arriva comme la foudre. » La Lorraine fut envahie, et tout ce qui accompagne la guerre s'abattit avec elle sur les terres de l'État : les meurtres, les violences,

les incendies, la peur, l'abandon de la culture, la disette, finalement, la peste.

Ce que Pierre Fourier tenta de faire, contre tant de maux, on pourrait à peu près le deviner, mais à peu près seulement. Il se fit d'abord quêteur, collecteur d'argent et de vivres pour les Lorrains, et particulièrement pour ceux de sa paroisse. Au plus fort de l'épidémie de peste, des habitants se réfugiaient au milieu des champs, soit que la crainte de la maladie les y portât, soit que les villages eussent été détruits. Le Père de Mattaincourt écrivait à ses religieuses : « Priez pour eux! Plusieurs n'ont point d'argent, point de marchandises,... point de bois, point de beurre, point d'ouvrage, point de crédit,... point de parents pour les aider, et quelques-uns, par-dessus tous ces manquements, n'ont point de force ni de santé, pour se traîner devant les maisons de trois ou quatre habitants de ce lieu, qui font quelques petites aumônes de gros pain, de la largeur et longueur de mon doigt, le dimanche et le vendredi. » (1631) Mais, conseillé par sa grande foi, et devançant les définitions de l'Église, il établit, dans sa paroisse, une Confrérie de l'Immaculée Conception, dont la première congréganiste, — on le sait par le registre conservé et encore en usage, — est Marie Fourier. Tant que dura la contagion de peste, il voulut écrire lui-même, et fit écrire, sur de petits morceaux de parchemin, ces mots : « Marie a été conçue sans péché », et il distribua ces formules d'invocation, disant que ceux qui les porteraient, en esprit de prière et de pénitence, attireraient sur eux les grâces de la Vierge.

En ces temps calamiteux, les représentants des États de Lorraine devaient être plus quêtés que

d'autres, et ne pouvaient pas plus donner. C'est pourquoi la charité de Pierre Fourier, qui eût aisément trouvé qui secourir tout près de lui, s'ingéniait à donner au loin, par la main de quelques autres. Il écrivait à trois magistrats du duc Charles, résidant à Mirecourt : « Petits présents de pauvres à pauvres ne sont pas regrettables, et, puisque le Maître Souverain eut autrefois pour agréables les deux oboles d'une pauvre veuve, j'estime que trois serviteurs de Sa Majesté ne dédaigneront pas d'accepter ces douze pots de beurre, que leur envoie, pour les pauvres de la ville et des loges, un autre pauvre, sorti de chez eux..., et qui se tiendrait heureux de faire davantage. »

Toute la vie du Père de Mattaincourt, dont nous n'avons pu donner qu'un petit aperçu, faisait de lui un homme unique dans la Lorraine. Il était sans emploi d'État et sans titre, mais on pensait d'abord à lui dans le péril, parce que la sainteté répondait de son désintéressement, et du courage aussi qu'il aurait, si un conseil lui était demandé.

C'est ce qui explique l'appel qui lui fut fait, dans une affaire d'État, et l'autorité qu'il eut, pour résoudre un des plus singuliers cas de conscience de l'histoire.

Le trait a été raconté par le Père Lacordaire, dont nous citerons deux pages. La guerre avec la France n'avait pas tourné à l'avantage du duc. La Maison d'Autriche, et ceux qui tenaient pour elle, étaient battus. Le duc essaya de traiter. Les traités ne furent pas observés, — du moins put-on le prétendre, — et le prince, se livrant lui-même à son ennemi, fut retenu dans une demi-captivité. De la dynastie lorraine, que restait-il? ce prince vaincu, et sans enfants; son frère, le cardinal, évêque de Toul,

et une jeune fille, Claude, fille du duc Henri II de Lorraine. Il semblait bien que tout espoir fût perdu. La Lorraine, comme État souverain, allait disparaître. Dans cet extrême péril, le duc Charles, pour la seconde fois, consulta Pierre Fourier, dont il n'avait point suivi le premier conseil, mais qu'il savait être un ami de Dieu, et plus sûr, et plus audacieux qu'aucun personnage de l'armée ou de la cour. C'était pendant l'hiver de 1634. Le duc et le pauvre curé de Mattaincourt « demeurèrent enfermés ensemble durant sept heures... Au sortir de ce long entretien, Charles IV abdiqua la couronne ducale, en faveur de son frère, le cardinal Nicolas-François, et se retira en Allemagne... Son abdication ne fut pas même reconnue de la France, qui prétendit que la couronne appartenait à la princesse Claude, du chef de son père Henri II, et se proposa de l'unir à un prince français, lequel deviendrait ainsi le souverain légitime de la Lorraine. Le péril était pressant. Si le plan de Richelieu réussissait, c'en était fait de la Lorraine et de sa dynastie, de sa gloire et de sa nationalité. Le cardinal de Lorraine, demeuré seul libre et présent, à cause de sa dignité de Prince de l'Église, n'eut pas de peine à le sentir, et accourut vers Fourier.

» Singulière destinée, qui amenait, à un pauvre curé de village, tous les malheurs de son pays, comme à la dernière providence qu'il eût encore, comme au dernier cœur généreux qui pût en conjurer la chute.

» Le cardinal de Lorraine dépeignit à Fourier la situation, et lui fit part d'une pensée bien hasardeuse, qui était d'abdiquer le cardinalat, et, en épousant la princesse Claude, sa cousine, de la ravir à la France,

impuissante désormais à diviser les droits de leur maison, pour les usurper. Le cardinal, il est vrai, n'avait pas reçu les ordres sacrés ; mais il ne pouvait abdiquer la pourpre sans le consentement du Souverain Pontife, ni se marier, avec sa cousine, sans une dispense canonique préalablement obtenue, et, d'autre part, recourir à Rome, c'était tout perdre [1]. Richelieu ne saurait manquer d'être instruit, de faire enlever la princesse, et de consommer ses projets.

» Fourier connut, du même coup d'œil, le devoir du Cardinal, le sien propre, et l'abîme qu'il allait creuser sous ses pas... Mais il connaissait trop ce qu'un chrétien doit à sa patrie... Il répondit au Cardinal qu'il devait à son pays et à sa Maison de rentrer dans la vie civile, qu'il pouvait abdiquer l'épiscopat et le cardinalat sans attendre le consentement du Pontife romain, et épouser sa cousine la princesse Claude, en se dispensant lui-même, comme évêque de Toul, de l'empêchement de parenté. Allant plus loin encore, il donna l'ordre, à l'un de ses religieux, qui était à la fois prieur et curé de Lunéville, de bénir le mariage du Cardinal [1].

» En conséquence de cette consultation, le 17 février 1634, avant l'aube du jour, le cardinal Nicolas-François, duc de Lorraine, descendit dans la chapelle du château de Lunéville, dépouilla la pourpre cardinalice, ceignit l'épée, prit, dans sa main droite, la main de la princesse Claude...

» Ils furent mariés. Le prétendant français était écarté. Et de ce mariage d'un ancien cardinal avec

1. On vient de voir que le cardinal de Lorraine n'était pas prêtre. Par conséquent, il ne pouvait être qu'évêque *nommé* de Toul : les prérogatives épiscopales ne lui appartenaient pas, il pouvait exercer les pouvoirs d'administration.

une jeune fille, sa cousine, naquirent, en deux générations, les deux derniers ducs de Lorraine : Charles V, le sauveur de Vienne avec Sobieski,... et Léopold, prince plus qu'excellent,... l'un et l'autre dignes de terminer l'histoire d'une grande race et d'un noble pays... Dieu voulut ainsi bénir le dévouement de son vieux serviteur Fourier, et mêler à jamais sa mémoire à la mémoire des beaux jours réservés encore à son pays ».

La Lorraine demeurait la Lorraine indépendante. Mais Fourier n'y pouvait plus vivre. Poursuivi aussitôt, il erra, quelque temps, de l'une à l'autre de ses maisons religieuses, jusqu'à ce que, dépistant les émissaires de Richelieu, il franchît les Vosges, en 1636, et se retirât à Gray, en Bourgogne. L'exil devait durer, pour lui, jusqu'à la mort, c'est-à-dire quatre années. Il fut la plus rude épreuve peut-être, d'un homme qui avait connu beaucoup de douleurs. « Séparé de son ancienne paroisse, dit encore Lacordaire, poursuivi par la pensée de ses monastères de Notre-Dame et de Saint-Augustin, qu'il ne devait pas revoir, (Pierre Fourier) ne put même se les représenter comme des asiles où lui seul manquait : la guerre, la peste et la famine, ces trois grands fléaux de la race humaine, désolaient son pauvre pays, et n'avaient pas épargné ses propres enfants. Chaque lettre lui apportait... la nouvelle de quelque désastre : la mort avait choisi, parmi les siens, quelque tête chérie et nécessaire; une troupe furieuse avait envahi l'un des saints manoirs qu'il avait édifiés, et n'y avait laissé que des ruines... »

Ces dures années ne le virent pas cependant abandonner le travail. Il employa ses dernières forces à terminer les Constitutions des Filles de Notre-Dame.

Accablé de fatigue, il s'endormait, parfois, en écrivant. Un soir, le feu prit aux papiers accumulés devant lui; tous furent brûlés, la surface de la table le fut aussi : par prodige, le bréviaire du vieux chef demeura intact; le manuscrit des Constitutions fut épargné également, et seuls quelques feuillets furent roussis à l'angle, ainsi qu'on le peut voir en visitant le monastère de Mattaincourt, où ces précieux souvenirs ont été conservés [1]. Fidèle à l'œuvre qu'il avait fondée, jusqu'en ces derniers jours, tout cassé par les ans, il se rendait chaque matin aux écoles, et ce chef d'Ordre, choisissant pour élèves les abécédaires, faisait épeler les petits garçons, avec une patience, une charité, une humilité dignes de ce grand cœur.

Il écrivait alors à Mère Ganthe, seule survivante de ses cinq premières Filles, et il lui disait :

« Maintenant, tous les soirs, environ les neuf heures, je prends en mains une belle petite image de Notre-Dame tenant son petit Jésus, et puis je me tourne du côté du monde où est votre monastère, et, faisant le signe de la croix avec cette image, et parlant à la Mère et à toutes ses bonnes Filles,... je dis gravement, posément, lentement : « *Vos, cum prole pia* » *benedicat Virgo Maria!* » C'est la bénédiction qui se donne sur la première leçon des Matines de Notre-Dame... Et puis j'ajoute : « *In nomine Patris, et* » *Filii, et Spiritus Sancti, amen!* »

» Bonsoir, mes chères Sœurs! Répondez donc aussi dévotement, toutes ensemble, environ les neuf heures du soir : « Amen! »

Depuis lors, dans plusieurs monastères, les reli-

1. Le brouillon du manuscrit, couvert de ratures, est conservé au monastère de Vught (Hollande).

gieuses ont conservé l'habitude de s'incliner, au commencement de la nuit, sous la bénédiction paternelle.

Pressé par les demandes de ses religieuses, qui prévoyaient l'approche de la fin, Pierre Fourier envoya le précieux manuscrit des Constitutions à ses Filles de Mirecourt.

C'était quatre jours avant sa mort.

La mort enleva ce grand homme à la terre, et lui ouvrit le paradis, le 9 décembre 1640. Il fut simple et appliqué au devoir, devant elle, comme il l'avait été en chaque acte de la vie. Songeant à ses Filles, il ordonna que les Constitutions fussent envoyées à chaque monastère. Cela fait, il adressa, malgré la rigueur de la fièvre, quelques exhortations aux Chanoines de Saint-Augustin, ses Fils, qui l'entouraient, et demanda que l'un d'entre eux lût, à haute voix, le récit de la mort de l'évêque d'Hippone. Enfin, résumant toute son âme, il s'écria : « *Habemus bonum Dominum, et bonam Dominam!* » et, confiant dans ces deux royales Bontés célestes, il expira.

Aussitôt, un globe de feu, considérable, s'éleva au-dessus du collège qu'il habitait, et projeta sa lumière sur toute la ville. Les soldats en faction donnèrent l'alarme, ainsi qu'il est rapporté au procès de Béatification, et tout le corps de garde fut témoin de ce phénomène. On vit le globe demeurer quelque temps immobile, puis, prendre de la hauteur, et se diriger vers la Lorraine[1].

1. Les Constitutions des Chanoinesses de Saint-Augustin, de la Congrégation des Filles de Notre-Dame, furent approuvées par le Saint-Siège, et louées plusieurs fois par les Papes, notamment par Innocent X, le 28 août 1645.

V

LA RÈGLE

Celui qui fonde montre son âme. Mais nul ne la montre mieux, jusqu'en ses profondeurs, que celui qui fonde un Ordre religieux : car il ne peut manquer de dire, avec sa foi en Dieu, la connaissance qu'il a de soi-même, et de son prochain, et des besoins de l'Église militante toujours au péril, toujours secourue. Le style même de sa Règle doit révéler la culture du fondateur, et son caractère; il le rend présent, à ceux qui savent lire.

Cela est vrai de la Règle des Filles de Notre-Dame, comme de toutes les grandes Règles monastiques. Aucune n'a été improvisée. Celle de Pierre Fourier fut méditée et corrigée pendant quarante années. Elle est abondante, au point de former un volume entier, divisée logiquement, sans ornement, œuvre due, comme toutes les grandes œuvres, à la collaboration de Dieu et de l'homme, car la doctrine, la

pureté, l'ardent amour des âmes, la miséricorde universelle, mille traits de belle lumière y sont de Dieu, qui laisse paraître et s'exprimer la nature de l'homme, en dirige l'intention, et, la tenant élevée et près de Lui-même, la respecte cependant, et n'efface point ce que l'homme a fait.

Cet esprit, recueilli par les premiers disciples, transmis par eux, se perpétue dans les Ordres monastiques. Après des siècles, nous avons devant nous, dans les hommes ou les femmes que ces Règles antiques ont formés, dans leurs coutumes, leurs œuvres, leur parole ou leur style, parfois même dans leur physionomie, l'image reconnaissable des saints fondateurs, animateurs d'un peuple incessamment renouvelé. L'air de famille est ici très fréquent, et le portrait de l'ancêtre spirituel n'a pas besoin d'être pendu aux murs : il vit.

Si l'homme paraît, dans l'ouvrage divin de la Règle, il n'a cherché cependant qu'à s'effacer. La première condition de la sainteté est l'humilité. Saint Pierre Fourier était extrêmement humble, et l'on ne saurait trouver, dans le volume des Constitutions, une ligne où il ait voulu mettre sa signature, où l'on pourrait supposer qu'il se soit complu : pourtant, ceux qui ont coutume de lire ne se tromperaient pas, en étudiant les Constitutions de Pierre Fourier, et découvriraient une volonté sans rudesse, un équilibre très lorrain, une finesse, une bonhomie, une tendresse de cœur, qui fit beaucoup souffrir ce grand homme et le fit beaucoup aimer.

Dès que Dieu inspire une œuvre ou un acte, sa grandeur le décèle. Il est présent dans chaque article de cette Règle, ou nommé, ou facile à deviner

sans qu'on le nomme, car Il est reconnaissable dans les plus petites recommandations de la charité, et dans la suavité qui fait partie des perfections divines.

Quand Pierre Fourier décrit le monastère idéal, celui qui, n'importe où, n'importe quand, doit abriter ses Filles, il dit : « Si ce lieu divin n'est pas tout à fait une espèce de ciel, et qu'il faille absolument l'appeler terre, parce qu'il est sur terre, c'est une terre sainte,... une terre en laquelle on ne doit faire que des œuvres de saintes,... spécialement dédiée à l'entretien des saintes,... et qui forme des saintes. »

Voilà ses Filles entrées et logées dans un lieu béni. Et, pour « s'assurer de ne point descendre de ce lieu si élevé », Pierre Fourier leur dit : « Ces vierges se ressouviennent qu'elles ont transporté leur cœur en Dieu », de sorte que « leur conversation et demeurance est maintenant ès-cieux ».

Il veut que ses Filles enseignantes aient l'âme d'une vierge et le cœur d'une mère.

Et cette sanctification, qu'il demande aux maîtresses, il la propose aux enfants qu'elles instruiront, car si, dans ses monastères d'enseignement, aucune étude « utile et séante à des Filles » n'est laissée de côté, la grande science qu'il se propose de donner aux filles instruites par les Filles de Notre-Dame, c'est l'intelligence de la vie. Il sait que toute éducation qui ne va qu'à l'enrichissement de l'esprit, est manquée, et qu'il n'y a de parfaite que celle qui n'oublie pas, en chacun de nous, l'éternel, et, préparant les âmes pour le moment de la vie présente, les prépare ainsi, et d'abord, pour toute leur destinée, laquelle n'a point de fin.

Les religieuses que la vocation appellera dans les monastères de l'Institut, « y prennent parti de mener une vie toute sainte et agréable à Notre Seigneur... et fructueuse et utile au public ; et, dans ces intentions, de s'employer assidûment au service de Dieu, à leur salut,... et à l'aide du prochain, en tant qu'il se pourra, et ce, sous la règle de saint Augustin, le nom et l'invocation, l'exemple et la protection de la glorieuse Vierge Marie.

» Or les sacrés moyens dont elles se servent, tendant à cette fin, sont, avec la grâce de Dieu, l'instruction gratuite des jeunes filles[1] , la profession de cette instruction, et des trois vœux essentiels de l'état régulier : pauvreté, chasteté, obéissance;... la clôture, l'office divin tout entier, l'oraison mentale, la confession, la Sainte Communion, une grande méditation (demi-heure le matin et demi-heure le soir); une lecture spirituelle, sans préjudice des examens de conscience, de la visite au Saint Sacrement et du chapelet quotidien... »

Le chapitre de l'obéissance débute également en grandeur. Fourier avertit ses religieuses que « la sainte obéissance est le premier et principal des trois vœux solennels d'une Religion » et que « Notre Seigneur s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix »; ... qu'il a rendu ce devoir à sa mère et à saint Joseph, qui étaient ses créatures néan-

1. Partout où elles ont un monastère, les Chanoinesses de Saint-Augustin se sont toujours efforcées d'établir une école populaire, où l'instruction est donnée gratuitement. J'ai connu celle de la rue de Sèvres, attenant au pensionnat des Oiseaux, à Paris, et je connais l'école populaire de Westgate on sea.

moins... Elles la chériront uniquement, et l'embrasseront du profond de leur cœur, estimant qu'elle est plus précieuse et plus agréable à Dieu que pas une de leurs victimes qu'elles scauraient jamais lui présenter, étant icelle fille d'humilité, nourrice de charité, compagne de justice, gardienne et maistresse de toutes les vertus religieuses, ennemie de la propre volonté, mère d'accord et bienveillance fraternelle, port d'assurance et de tranquillité... »

Le principe est haut; il faut l'humaniser, le personnifier dans une créature, et le saint dit à ses religieuses : « Elles s'habitueront à considérer la personne de Notre Seigneur en celle de leur Supérieure, et à croire que c'est Dieu même qui parle à elles par la bouche d'icelle : et que tout ce qu'elle leur commande, ou désire d'elles, sont autant de nouvelles, et d'ordonnances, qui leur viennent tout justement du ciel... »

La Supérieure a tout d'abord été avertie, par Pierre Fourier, de l'esprit d'humilité dans lequel elle exercera sa charge : « Elle ne portera jamais le nom d'Abbesse, ni de Prieure, ni de Dame, qui peuvent être bienséants à des religieuses d'autres Ordres, pour de bonnes raisons,.... mais s'arrêtera simplement à ce beau nom de Mère, puisque c'est le titre le plus naturel, le plus doux, le plus aimable, le plus plein de bienveillance et d'affection, le plus plausible... » Lui-même, il aime donner ce beau nom à la Supérieure : « La Mère sera vigilante... La Mère contraindra amiablement... La Mère ne permettra pas que brèche se fasse ès-Constitutions... »

Humble, obéissante elle-même à l'esprit et à la lettre, elle peut commander. Comment les Sœurs obéiront-elles? La Règle doit guider la pratique :

« Elles seront donc ponctuellement promptes à se mettre au devoir, et courir vitement et sans aucun délay, à tout ce qu'on leur commandera, quittant toute autre sorte d'ouvrages qu'elles pourraient avoir commencé; jusqu'à laisser même le trait, ou le point d'un petit i, imparfait, si alors elles écrivaient, et ne prendre le loisir de décharger leurs mains de paste, ou de farine, si, quand elles s'entendent appeler,... elles avaient leurs bras dans la maix, y pétrissant la paste...

» Une partie de leur dévotion s'étudiera à prendre garde que leur obéissance soit entière, en y accomplissant tout ce qui leur aura été ordonné... Et qu'elle soit toute pure : n'y admettant point de leurs propres intérêts, ni d'autres considérations humaines; et ne faisant les choses commandées pour ce qu'elles leur plaisent et leur conviennent bien; et ne faisant, au reste, point de distinction des Supérieures, en obéissant plutôt ou plus volontiers, ou plus dévotement, à celles qui leur sembleront meilleures, ou plus adroites, ou qui les affectionnent. Elles mettront toute leur dévotion en ce que la voix de leur Supérieure, quand elle leur commande quelque chose, est la voix de Dieu même...

» Elles y observeront une toute grande simplicité, et parfaite soumission, et sainte humilité, et ne discuteront, en façon que ce soit, ce qui sera commandé. N'examineront si c'est chose nécessaire, ou utile, ou séante, ou fondée en raison... Elles se laisseront conduire partout où l'on voudra, ainsi que des aveugles ou des folles (devant le monde, mais sages devant Dieu), ou comme des petits enfants qui n'y connaissent rien...

» Elles s'étudieront, en outre, que ce soit joyeuse-

ment et gayement en Dieu; mettans tout leur bonheur, leurs délices, leurs contentements et leur joye spirituelle, à faire ainsi par obéissance ce que Dieu désirera d'elles...

» Elles se montreront vaillantes et courageuses pour se mettre en devoir d'entreprendre, hardiment et confidemment en Dieu, toutes les choses qui leur seront commandées, quoy que difficiles en apparence... Leur obéissance sera générale... Elles ne procureront ny directement, ny indirectement de tirer la volonté de leur Supérieure à la leur propre... Elles montreront la perfection de leur obéissance, non seulement lorsque la Supérieure, ou autres, aians authorité d'icelle, leur notifiera expressément leur volonté, par paroles, par signes, par message, ou autrement, mais aussi elles la montreront, au son de la cloche, à l'horloge, et à tout autre signal, qui se donnera pour aller à l'église, aux écoles, à l'ouvrage, à l'examen, à la prière... »

Cette intime connaissance de la vertu qu'il enseigne, cette analyse subtile des mouvements de notre nature, ou de notre volonté, qui s'y peuvent opposer ou tenteraient d'en diminuer la qualité, on les retrouve dans toute la Règle de saint Pierre Fourier, et, par exemple, au chapitre de la pauvreté, qui est tout merveilleux, dans ceux qui traitent de la clôture, du silence, de l'office divin, de la charité mutuelle, de l'union des monastères.

La marque d'un esprit puissant et original nous saisit l'âme et souvent l'émeut, à la lecture de ce guide de la perfection religieuse. Sans doute, le respect de l'autorité publique, le souci de la paix de la patrie et du monde, la prière pour les défunts se rencontrent, puisque ce sont là des devoirs chrétiens,

dans d'autres Constitutions que celles de Pierre Fourier. Mais l'invention qu'il a eue, à ce propos, et la belle ordonnance qui suit, doivent être signalées. Le chapitre III de la troisième partie est intitulé : « Devoirs envers les grands. » Et l'imagination ne nous présente point, au seul prononcé du titre, le trésor de respect, de patriotisme et d'esprit familial qu'on découvre en le lisant. Pierre Fourier enseigne à ses religieuses qu'elles doivent « profiter », par leurs prières et bonnes œuvres, à toutes sortes de personnes, spécialement à quelques-unes, auxquelles elles ont plus d'obligations. Et ces personnes sont au nombre de six : les grands de l'Église ; les grands du monde, c'est-à-dire ceux de qui dépendent « la tranquillité de toute l'Église et le repos des peuples » ; les pays où les Filles de Notre-Dame ont été reçues ; les villes où sont leurs monastères ; leurs bienfaiteurs ; les pères et mères qu'elles avoient au monde ». Il ordonne que tous les jours, et en chaque monastère, deux religieuses, ou trois, ou quatre, si le nombre des moniales est suffisant, offrent toutes les bonnes œuvres de leur journée et prient particulièrement pour les Grands de l'Église ; deux autres pour les Grands du monde, desquels dépend le repos des peuples ; deux autres pour les royaumes qui donnent asile à Notre-Dame ; deux pour les villes où le monastère est situé ; deux pour les bienfaiteurs ; deux pour les pères et mères des religieuses.

Distribution faite par un Juste ! Magnificence d'un pauvre ! Les royaumes et les villes, s'ils avaient toujours l'esprit éclairé, comprendraient que cette garde auxiliaire leur est encore plus nécessaire que l'autre. Ils admireraient cette gratitude des âmes saintes, qui, en retour d'un bienfait, rendent plus qu'elles n'ont

reçu. Les États s'appauvrissent en ne croyant pas aux anges.

Et cela est si vrai, que la charité d'ordre public, ainsi prévue, n'est nullement épuisée par cette abondance de prières quotidiennes que nous venons de noter. Elle s'augmente, si la Supérieure l'ordonne, des prières et communions des écolières ; elle s'émeut, elle deviendra plus pressante, « quand il se présentera quelque chose de grand, qui touche au public, comme serait la maladie du souverain, ou les apparences ou menaces de guerre, ou de peste, ou de famine, ou d'autre affliction commune au païs ou à la ville ». Alors, les religieuses, les enfants « dresseront ensemble toutes leurs prières, et communes et particulières, leurs communions et leurs pénitences, et autres bonnes œuvres qu'elles pourront, à ce qu'il plaise à Dieu, par sa sainte miséricorde, prendre pitié du peuple et détourner ces espèces de fléaux ».

Grandeur encore, et vraiment magnifique, dans cette obligation que fait la Règle, aux religieuses, de suivre, chaque jour, l'office divin tout entier, et de réciter le bréviaire, comme des prêtres. Par là, elles sont associées, d'une étroite façon, à la vie de l'Église ; elles acquièrent une connaissance parfaite de la liturgie, le sens de la prière universelle, et, ce qui n'est pas peu, pour de pareils objets, l'habitude du latin. L'une d'elles nous disait un jour : « Quand je suis venue à la Règle de Saint Pierre Fourier, je ne croyais pas entrer au Carmel. » Il y a du Carmel, en effet, dans cette vie contemplative en même temps qu'active et enseignante. Marthe et Marie sont devenues une seule femme, qui s'interrompt de méditer et d'adorer pour se pencher sur le cahier d'écriture d'une petite fille.

Le grand Office est, pour elle, la paix, et la force. Elles peuvent se dire : « Nous sommes missionnaires, et romaines, et mêlées à la prière solennelle que l'Église ne cesse d'adresser à Dieu pour le salut du monde. » Telle a été la pensée singulièrement belle, et neuve, on peut le dire, de Pierre Fourier, qui savait bien qu'il rehausserait les âmes de ses Filles en écrivant, dans sa Règle, qu'elles prieront ainsi « pour un nombre infini de personnes de toute qualité,... pour les vivants, les trépassés,... les pays,... et toute la sainte Église, qui les a établies pour, en son nom, chanter les louanges de Dieu,... traiter avec Luy de diverses affaires de très grande importance, à savoir, du royaume des cieux et de l'éternité, des pardons pour les pauvres pécheurs, et de tout ce qui est nécessaire au reste de la vie présente, pour l'âme et pour le corps ».

Cette récitation du Grand Office ne peut manquer d'avoir une répercussion heureuse sur l'éducation des enfants. La vie liturgique, puisée par les Mères dans le bréviaire romain, se communiquera nécessairement aux enfants, qui respireront mieux que d'autres l'air divin de l'Église. Les fêtes religieuses auxquelles les enfants participeront, seront, pour leurs âmes, d'une valeur éducative et formatrice infiniment précieuse.

Certaines autres pages de la Règle sont de vrais poèmes, et, par exemple, celles qui exaltent la chasteté.

« C'est une couronne d'anges que la chasteté, c'est une gloire d'anges, ce sont de vrays cœurs d'anges sur terre, que ces Vierges de Dieu, ces saintes épouses du grand Seigneur des anges, ces très chères filles de la Mère de Dieu, lesquelles ont déjà maintenant

leur demeurance au ciel, et, sans presque toucher terre, s'emploient continuellement en des ouvrages d'anges, en vivant purement et chantant si dévotement les louanges de Dieu, et en gardant, à la façon des anges, les jeunes filles, et les instruisant et conduisant fidèlement droit au chemin du ciel.

» ... Elles garderont, avec toute sorte de soin et de diligence, et circonspection, leur cœur virginal, et leurs yeux de colombes, et tous leurs autres sens, en sorte qu'iceux et toutes leurs pensées, leurs affections, leurs paroles, leur vivre, leur vie, leurs mœurs et leurs déportements soient toujours candides, sincères, très purs et vierges devant Dieu comme le sont leurs corps.

» Elles fuiront toutes délicatesses et mignardises, et façons affectées en leurs paroles, en leurs habits, en leurs personnes, et ne se serviront de miroirs, ny d'eaux artificielles à se laver, et ne porteront sur elles musc, ny pommes de senteur, ny bouquets, ny gans, ny bagues... Elles ne laisseront paroître ny croître leurs cheveux... »

Et jusqu'où ne va-t-il pas, ce clairvoyant ami de toute pureté! Écoutez : « Elles ne toucheront jamais le visage des filles, ny même aussi leurs mains... Elles se tiendront toujours encloses dans leurs chaires, en sorte que les habits des écolières qu'elles recordent ne puissent toucher les leurs, et lorsqu'elles se trouveront contraintes de se tenir hors de leurs chaires, pour enseigner les écolières à travailler, ou écrire, ou pour quelque autre occasion présente, elles tâcheront de s'y comporter avec tant de dextérité que leurs habits ne soient touchés de ceux des filles séculières, s'il est possible, et que néantmoins les dites séculières, si faire se peut, ne sçachent que

l'on fuit ainsi, du côté des religieuses, l'approche des habits. »

La finesse du vieux curé de Mattaincourt, du vieux voyageur qui a tant couru le monde, prévoit les occasions en apparence les plus innocentes, et qui peuvent cependant, sous un air maternel, offrir à des vierges consacrées, un danger de mondanité, de retour et d'alanguissements : « Elles se garderont de prendre plaisir d'attifer elles-mêmes leurs écolières, les ordonner, les parer, et seront soigneuses, au reste, dans le gouvernement et conduite d'icelles, d'y observer exactement toutes les ordonnances qui leur en sont prescrites ès Règles des écoles. »

Ce règlement des écoles, divisé en deux parties, l'une pour les externes de l'école gratuite, l'autre pour les pensionnaires, est plein de traits de la même sorte, qu'il s'agisse des religieuses préposées à l'instruction, ou de leurs élèves. L'esprit d'ordre y domine. Pierre Fourier aurait fait un préfet de discipline modèle. Il sait et il dit comment la maîtresse doit tenir sa classe, comment elle peut intéresser les enfants, leur inspirer l'émulation, — il y a même, dans ce vieux document, un passage sur « le banc des victorieuses », c'est-à-dire des écolières modèles, qui dut être écrit avec le sourire; — il insiste, comme il convient, sur l'enseignement de la doctrine chrétienne, puisque toute la vie dépend de ce point, mais cet homme qui aime la prière, et la veut faire aimer, se rend compte, à merveille, que les forces jeunes, pour être développées, doivent être ménagées, et lui, le perpétuel méditant et le travailleur sans répit, il écrit que la Mère Préfète aura grand soin de la santé des écolières, qu' « elle prendra garde qu'elles ne fassent de grandes veillées, ny de

longues méditations, ny de prières vocales trop prolixes, ny d'exercices trop violents, ou du corps, ou de l'esprit, qui puissent les incommoder »...

Il veut qu'elles soient, dans le monde où elles rentreront, des femmes « capables de faire de grands biens ». Et cela est dit en une longue phrase articulée, fort pleine, qu'une autre suit, plus éclatante, chargée d'une couronne, et si juste qu'on ne peut, l'ayant lue, l'oublier.

Saint Pierre Fourier observe donc que les écolières « quoy que petites d'âge, ne sont pas pourtant une petite ou vile partie de l'Eglise de Dieu, déjà dès maintenant, et, dans peu d'années, pourront être capables de faire de grands biens. Au sujet de quoy, il est très expédient, voire tout nécessaire, pour le bien d'elles-mêmes, et de leurs pères et mères, et des familles qu'elles gouverneront avec le temps, et de la république, qu'elles soient de bonne heure bien dressées, et bien soigneusement instruites en la crainte de Dieu, et quant et quant, s'il est possible, en quelques autres choses, qui les puissent aider à vivre et bien vivre. Ce qui ne leur peut être enseigné plus commodément, ny plus facilement, ny plus parfaitement, ny plus profitablement, ny avec plus d'assurances et moins de fray, et de danger, que par des autres filles, et des filles bien vivantes, et en nombre, et en capacité suffisante pour s'en bien acquitter, et qui demeurent ensemble, et, n'ayant point d'autres affaires à démêler propres à les distraire, ou à les empêcher, et qui soient désireuses, et toutes dédiées à rendre du bon service à Dieu, et au public, en ce saint exercice... »

Elles doivent élever ainsi, parfaitement, saintement, mais pour le monde, des jeunes filles qui, pour

la plupart, doivent y vivre. On leur recommande même, dans les Constitutions, de « n'entremêler » à leur enseignement, rien de « ce qui est propre à la vie religieuse ».

On le voit, ce seront des mères, infiniment délicates, attentives, et souvent plus joyeuses que les mères selon la nature, parce que l'acceptation de la pauvreté monastique les défend contre bien des soucis. La joie se joue à l'aise dans les cœurs libérés du monde. Ces cœurs dépouillés de tant de vanités, et d'eux-mêmes, sont aptes à se donner. Ils auront donc, selon le beau mot de Fourier, une « dévotion pour les âmes d'enfants »; ils les aimeront « pour ce qu'il y a de grâce divine » en elles; ils les aimeront « comme le temple saint où Dieu habite ».

Pour le programme des études profanes, il est libre. Les Supérieures, s'il s'agit d'instruction, la doivent adapter aux besoins du temps. La Règle n'a prescrit de méthode qu'aux premières Filles de l'Institut, et même, — la formule est jolie, — « jusqu'à ce qu'elles en aient trouvé une autre plus propre, plus utile et plus parfaite ». Chacune des Mères qui dirige un monastère de Notre-Dame étudiera le vœu des parents, le progrès de l'expérience en divers pays et principalement dans le nôtre, et pourra suivre, en ce qu'il a de raisonnable, le goût des générations nouvelles. Chacune sera de son temps.

Ainsi, par la Règle, tout semble prévu, et la liberté reprend ses droits, là où Dieu n'a pas les siens marqués. Les plus modestes emplois ne sont pas oubliés. On dirait qu'ils sont vus du haut du Paradis. L'intention, le dévouement, l'obéissance les magnifient à tour de rôle.

Pierre Fourier dit, par exemple, de la religieuse

préposée au vestiaire : « En rendant cette espèce de service à Notre Seigneur, ès-chères personnes de ces vierges choisies, elle y procédera avec tant de charité, de promptitude, de zèle,... que les Sœurs connaîtront qu'elle y est conduite de l'esprit de Dieu, et qu'elle a continuellement devant les yeux la dévotion avec laquelle la Bienheureuse Vierge Marie tissait la robe sans couture et les autres habits pour le Sauveur du monde. »

Il dit, de la cuisinière, qu'elle devra se souvenir « qu'elle apprête des viandes pour Notre Seigneur même ».

Il dit que la boulangère « ayant la charge de faire le pain, principale nourriture de ces anges terrestres, qui travaillent jour et nuit chez la Mère de Dieu, emploiera toute son industrie et sa dévote diligence à le bâtir ainsi qu'il appartient pour de si dignes bouches ».

Les recommandations sont plus nombreuses encore, on le devine, qu'il adresse aux infirmières. L'infirmière « détournera, autant qu'il sera possible, tout ce qui pourrait nuire à ces pauvres malades, ou les incommoder, et procurera discrètement..., tout ce qu'elle estimera pouvoir être plus propre pour les consoler, et les aider, pour l'âme et pour le corps.

» Elle pourvoiera que chaque malade..., soit promptement et charitablement servie à toute occasion, et spécialement que son lit soit bien fait ». Que cela est donc justement pensé, et quels souvenirs sous-entendus de tant de lits d'auberges ! « Elle s'étudiera de ne rien omettre de ce qu'elle pourra, de son côté, pour les récréer et les consoler... Elle y emploiera toute sa douceur. Pour la consolation et récréation des malades, elle procurera discrètement

qu'es infirmerie soient quelques belles images, et quelquefois des fleurs, de la verdure... »

Ainsi a été préparée l'âme de la vierge enseignante, humble, obéissante, pauvre de tout, sauf de la grâce. L'auteur de la Règle pouvait mourir. Son corps est à Mattaincourt. Son esprit continue de vivre, depuis trois siècles, dans ses Monastères.

VI

L'ORDRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Seize ans après la mort de Pierre Fourier, le premier historien de ce fondateur comptait déjà cinquante-sept monastères de la Congrégation de Notre-Dame, « si bien, disait-il, que l'on a peine, aujourd'hui, de trouver les dimensions de cette Religion, qui occupe, en sa longitude, six vingt lieues de pays, et autant en sa latitude, car elle a, pour septentrion, la Westphalie; pour midy, le duché d'Aoste; pour son levant, la frontière d'Alsace, et, pour son couchant, le Poitou, la Bretagne et la Normandie », jusqu'aux confins « de la mer océane », qu'elle franchira bientôt, pour « s'aller provigner jusque dans les Nouveaux Mondes » [1].

1. L'historien, dans ces dernières lignes, fait allusion à Mère Bourgeoys et à ses compagnes, qui partirent en missionnaires, ainsi que nous l'avons raconté, pour le « Nouveau Monde ». Elles y sont demeurées; elles enseignent particulièrement les jeunes filles du Canada, et leur maison-mère est à Montréal. Mais au dix-huitième siècle, d'autres religieuses, suivant la Règle de Pierre Fourier, se

Aux approches de la Révolution, en Europe, le nombre des maisons, vivant et enseignant sous la règle de Pierre Fourier, était de quatre-vingt-dix. En Lorraine plus qu'ailleurs, l'Ordre s'était développé. Le cardinal Mathieu, qui avait fouillé toutes les archives publiques, et, fils des terres mosellanes, connaissait bien la tradition, a pu écrire que les religieuses de Notre-Dame étaient en grand honneur, dans cette province. On peut même se demander si la foi éclairée, si la finesse de culture souvent observée dans les familles lorraines, n'est pas due, en partie, à l'enseignement de ces saintes femmes ignorées, qui passèrent leur vie à instruire les jeunes filles de leur temps, à suivre une Règle qui dépasse, de bien haut, les traités de pédagogie purement humaine, à chercher, dans les portraits de famille, de celui de Mère Alix à celui de Mère Ganthe ou d'Isabeau, l'image à laquelle, par un amour de choix longtemps prolongé, elles tendraient à ressembler.

Il nous semble que les traits les plus intéressants de l'histoire des Chanoinesses de Saint-Augustin, au dix-huitième siècle, sont ceux qui racontent la faveur témoignée par la famille royale de France, à cet Ordre d'enseignantes chrétiennes, et l'attitude si ferme, si générale, que celles-ci observèrent, quand elles se trouvèrent en face de l'hérésie janséniste.

Rien n'est plus aisé que de relever des fautes, dans un gouvernement qui a duré des siècles. Mais

sont établies en Amérique. La persécution connue sous le nom de Joséphisme, les avait chassées d'Allemagne. Elles durent émigrer. Aujourd'hui, elles ont un grand nombre de monastères dans l'Amérique du Nord, où elles sont appelées, communément, les « Fourières ».

c'est un bel honneur, si l'on peut, à côté de l'erreur humaine, découvrir, même en de petites circonstances, le souci vrai de l'ordre permanent, la volonté du bien public, l'intelligence de ce devoir qu'a l'autorité de protéger la foi et, avec elle, le bon sens des peuples, lequel est un trésor aussi fragile que précieux.

L'histoire du monastère de Corbeil révélera, tout d'abord, la bienveillance dont nous avons parlé. Dès le milieu du dix-septième siècle, en 1642, la ville avait demandé des institutrices aux Filles de Pierre Fourier, et mis, à leur disposition, un logis, place du Petit-Saint-Jean. Ce n'était pas un palais, ni même une maison saine et solide, à en juger par le procès-verbal que les notables du lieu dressèrent officiellement. Quelques lignes en témoigneront suffisamment : « *Entrée.* La porte et entrée est de bien peu de valleur, où il n'y a serrure, ni fourniture qui vaille... *Clostures.* Tous les dits murs faicts avecq terre seulement,... où il y a plusieurs brèches, et... est nécessaire de les abattre... *Logis*... Les gros murs... de nulle valeur et en péril éminant,... le pignon inégal, hors de son plomb et de son alignement... » etc...

Le temps, l'endurance et la charité viennent à bout de toute misère. Sept ans plus tard, la communauté, installée dans ce pitoyable logement, comptait vingt-deux professes, parmi lesquelles Noëlle et Catherine de Launay, filles du principal donateur, et une Mère Alix, qui appartenait à l'illustre maison de Saluces. On vivait, on enseignait la pure morale et le salut aux filles de Corbeil. Tout à coup, en 1680, la reine Anne d'Autriche se déclare « Fondatrice ». Dans l'acte qui enfermait cette déclaration, elle disait :

« La dévotion que nous avons pour la Sainte Vierge, nous faisant aymer singulièrement les religieuses de la Congrégation dite de Notre-Dame, qui font une profession particulière de la servir, l'honorer, nous embrassons avec plaisir les occasions de leur donner des témoignages de notre affection,... et, comme la piété de celles qui sont establyes à Corbeil nous est particulièrement connue, nous sommes bien ayse de laisser, à la postérité, une marque de l'estime que nous en faisons... A ces causes, nous nous déclarons Fondatrice de leur église et couvent,... les prenant soubs notre protection et sauvegarde spéciale... »

Ce ne fut point une simple louange. Il y eut des visites, d'autres lettres patentes, des libéralités. La plus curieuse de celles-ci fut faite par Louis XIV encore enfant, qui demandait, à perpétuité, « une messe haute pour le repos de l'âme du deffunt roy », et accordait, aux Prieures et religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, « quatre minots de sel » à prendre, chaque année, dans le grenier de Corbeil.

Plus tard, l'amitié de la reine Marie Leczinska fut également agissante. Exilée à Wissembourg, avec son père, la jeune princesse était devenue une habituée du monastère de Strasbourg. On l'y jugeait pieuse, aimable, et douée de cette bonne volonté qui est le nom de la bravoure devant la destinée. Personne plus qu'elle n'en eut besoin. En 1725, cette jeune fille de peu de beauté, de peu de richesse, est demandée en mariage par « le plus puissant prince de l'univers », elle va devenir reine de France. C'est un conte de fées, un de ceux qui nous furent contés. Peut-être s'en défia-t-elle. Les chrétiennes comme elle, même toutes jeunes, ayant médité la Passion du Maître du monde, sont moins que d'autres au

plein pouvoir de l'illusion. Marie Leczinska, au début de son voyage de fiancée attendue, s'arrête à Strasbourg, et fait une retraite de trois jours chez ses amies de la Congrégation de Notre-Dame.

On sait ce que furent, pour elles, les années qui suivirent. La reine de France délaissée, offensée, eut besoin du secours de toutes les vertus. Elle demeura fidèle, même aux petites. Les preuves furent sans nombre, au cours du règne, de l'affection qu'elle portait aux Filles de Pierre Fourier, et elle voulut, dans son testament, se montrer elle-même « fondatrice », établir une maison de l'Ordre à Versailles, et, de quelque manière, imiter ce qu'avait fait, à Saint-Cyr, madame de Maintenon. La clause est intéressante.

« Voulant donner, aux habitants de Versailles, des marques de mon affection particulière, pour les filles des officiers attachés à mon service, à celui du Roi et de la famille royale, j'ai engagé le Roi à permettre que je fisse transporter, dans la ville de Versailles, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Compiègne, pour y demeurer à perpétuité, et y élever et instruire les jeunes personnes... Pour que cette translation ne fût pas à la charge du Roi, ni du royaume, je me suis chargée de faire construire, à mes frais, les bâtiments nécessaires pour recevoir vingt-cinq religieuses, huit Sœurs converses et cinquante pensionnaires, et j'ai destiné, à cet établissement, le surplus des fonds qui me sont parvenus de la cassette du feu Roi, mon père, ainsi que les quarante-cinq mille livres de rente annuelle et viagère, créées à mon profit, par le Roi, par ses lettres patentes du 26 novembre 1766. »

Le couvent de la Reine, ainsi fondé à Versailles,

deviendra, après la Révolution, le monastère de Grandchamp, où l'on conserve un beau portrait de Marie Leczinska.

Il est de plus grande conséquence d'observer quelle fut l'attitude des religieuses de Notre-Dame dans cette double épreuve, par quoi fut exercée la foi, au pays de France, pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle : le Gallicanisme et le Jansénisme. On peut affirmer qu'elles furent du bon côté, et que cela vint de leur piété et de leur soin de la doctrine, mais aussi de ce qu'elles avaient été particulièrement prémunies contre ces deux hérésies.

Pierre Fourier, dans sa Règle, avait placé, parmi les vertus « solides », et tout proche du devoir de reconnaissance, la résistance aux empiétements de la puissance séculière. Il avait averti les Supérieures de se tenir en garde, non contre les confesseurs, mais contre « leur trop grande multiplicité », leurs opinions « étrangères », la « division et les mécontentements réciproques, qu'ils jettent parfois dans les esprits des Sœurs ».

Il connaissait son temps.

L'un des exemples les plus nets de la résistance qu'opposèrent, au Jansénisme, les monastères des religieuses de Notre-Dame, peut être pris au diocèse de Reims. L'archevêque Maurice Le Tellier, fils du chancelier, avait usé de beaucoup de ménagements envers les Jansénistes. Quand il mourut, en 1711, son successeur, François de Mailly, s'étant posé en champion résolu de l'autorité doctrinale du Souverain Pontife, s'aperçut tout de suite de la gravité du mal qu'avaient fait, aux âmes,

l'absence de direction et la trop longue indulgence à l'erreur. Pour tordre une branche nouvelle, il suffit que le vent souffle, trop longtemps, du nord, de l'ouest, ou du sud. Aux prêtres de son archidiocèse, il dut imposer l'adhésion à la Bulle *Unigenitus*, et il éloigna, des communautés qu'ils confessaient, ceux qui refusèrent de se soumettre, les remplaçant par des Jésuites. La Congrégation de Notre-Dame se trouva ainsi pourvue de guides instruits, et qui avaient déjà souffert pour la foi. C'est ce qui la sauva. Beaucoup de prêtres du diocèse, particulièrement ceux d'un âge mûr, se déclarèrent « appelants » à un futur concile, contre la décision pontificale. Monseigneur de Mailly prononça l'interdit. Il fit défense, aux divers monastères, d'avoir communication, par visites ou par lettres, avec les ecclésiastiques qui refusaient la Bulle. Les Filles de Notre-Dame racontent, dans leurs Chroniques, comment elles interprétèrent les ordres de l'archevêque, car, pas plus que les autres religieuses, elles n'étaient à l'abri de la propagande janséniste par la conversation. « Afin de ne pas s'y méprendre, la Supérieure reçut l'ordre de recevoir elle-même, au parloir, les prêtres, et de s'assurer de leurs opinions. Elle le fit plus d'une fois, et, ayant dû s'adresser, de la sorte, à M. de Joffreville, le bruit de cette information se répandit dans Reims, et même à Paris, où l'on sut jusqu'où allaient sa déférence et sa soumission aux prescriptions de son Éminence. »

Même pour ces saintes filles, protégées et averties, le danger était grand. Elles y échappèrent, mais on le put mesurer. Monseigneur de Mailly, récemment promu au cardinalat, par Clément XI, mourait en 1721. Au même moment, le monastère de Reims

devait élire une nouvelle Supérieure. Le Vicaire capitulaire prépara, pour être signé par les religieuses ayant droit de vote, un acte d'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. Cet acte leur signifiait d'avoir à se déclarer très affligées des contradictions élevées au sein du catholicisme, obéissantes entièrement aux décisions de l'Église, à la Bulle du Pape, qui était ainsi qualifiée : « Décret autorisé par l'acceptation unanime des évêques de France et de tout le monde chrétien, et confirmé par l'autorité du Roy et par sa déclaration du 4 août 1720. »

On se demande, avec étonnement, aujourd'hui, comment un Vicaire capitulaire, pendant la vacance du Siège, prêtre évidemment opposé au Jansénisme, pouvait cependant faire état, en matière purement religieuse, d'une déclaration royale, et voir, dans celle-ci, une « confirmation » de l'enseignement du Pape! Il était de bonne foi, les religieuses l'étaient aussi. Elles furent fort agitées d'avoir à prendre parti, comme le demandait le Vicaire capitulaire. Cinq seulement déclarèrent « craindre de s'engager ». Toutes les autres signèrent. Le monastère était ainsi hors du jansénisme, dans la doctrine romaine. Cependant les passions du temps étaient si fortes, et vraiment tyranniques, que, quelques jours plus tard, le représentant de l'archevêque leur ayant demandé de déclarer, à haute voix, leur soumission aux décisions pontificales, ce fut encore une formule qu'on peut appeler « mitigée », qui prévalut. On les priait de se dire : « Très soumises à l'Église, aux décrets du Saint-Siège et à la déclaration du Roy ». Elles furent unanimes.

D'ailleurs, sur un point capital, il y avait toujours eu opposition, entre le jansénisme et la pratique de

la Congrégation de Notre-Dame. Sous prétexte d'honorer le Saint-Sacrement et de se conformer à l'humilité du vrai chrétien, l'hérésie écartait les fidèles de la Communion. Le désir de la Communion fut toujours, au contraire, un des traits de la vie conventuelle des Filles de Notre-Dame. Les notices nécrologiques des religieuses des premiers temps rapportent qu'elles communiaient aux jours, déjà nombreux, désignés par la Règle, et que la plupart obtenaient la faveur de communier plus fréquemment.

« Mère Jeanne Thérèse Bourgongne, morte en 1726, disent les Annales, avait pour pratique, avant son entrée en religion, de communier tous les dimanches et tous les jeudis. Elle continua, en religion, en ajoutant le samedi, en l'honneur de la Sainte Vierge. » Chaque année, en outre, elle obtenait l'autorisation de faire « des octaves de communions », à Pâques, à la Pentecôte, à l'Assomption, à Noël. D'autres, et dans chaque monastère, par leur tendresse envers le Saint-Sacrement, se montraient ainsi à l'opposé de la secte.

Elles maintenaient la tradition de saint Pierre Fourier. Celui-ci les eût également approuvées, dans la résistance qu'elles firent à des commandements transmis au nom du Roi, et qui excédaient, évidemment, les droits du pouvoir royal.

Trois monastères de Notre-Dame s'étaient établis à Paris, avant la Révolution. Du premier, on ne sait que bien peu de chose. Il fut fondé rue Chasse-Midy, au quartier Saint-Germain, avant 1640; il fonda lui-même le monastère de Coulommiers, puis disparut.

Le second avait été fondé par la seconde femme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, Margue-

rite de Lorraine. Protégé par une aussi grande dame, le couvent de la rue de Charonne semblait être à l'abri de l'arbitraire. Louis XIV, au début de son règne, avait approuvé, par lettres patentes (1643), l'établissement du monastère; le Pape, par un bref, avait réglé les conditions d'élection de la Supérieure. Ce bref portait qu'après la mort de la Supérieure fondatrice, celles qui lui succéderaient seraient nommées par voie d'élection, et que ces élections se renouvelleraient de trois en trois ans.

Mais son propre règlement n'arrêta pas le Roi. Après la mort de madame de Kerveno, la deuxième Supérieure, en 1677, il déclare prendre sous sa protection le monastère de la rue de Charonne, et impose, comme Supérieure, à ces Filles de Notre-Dame, une religieuse cistercienne, madame de Grandchamp. Les religieuses protestent aussitôt. Quatre d'entre elles, sous prétexte qu'elles sont Lorraines, sont expulsées et conduites à la frontière. Madame de Grandchamp n'est pas encore là; elle arrive le 18 janvier 1680. Pour ne pas la recevoir, les Sœurs se sont barricadées, et refusent d'ouvrir les portes du monastère. En même temps, elles informent le Pape de la violence qui est faite à leur Règle et à leur liberté. Par bref du 7 août 1680, Innocent XI annule la nomination de madame de Grandchamp, et demande le rappel des quatre Sœurs exilées. Les religieuses, confirmées dans leur certitude du droit, par l'acte du Souverain Pontife, procèdent à une élection, et nomment Supérieure la Sœur Levesque. Vainement, Louis XIV saisit le Parlement de l'affaire, et obtient de lui une déclaration d'abus contre le Pape; vainement, le chancelier Michel Le Tellier, au nom du Roi, intime, aux reli-

gieuses de la rue de Charonne, l'ordre de se disperser. En septembre, un second bref d'Innocent XI confirme l'élection de la Mère Levesque ; le 18 décembre, un troisième bref censure l'arrêt du Parlement. Le conflit est arrivé à ce point où la force trouve les solutions faciles et illégitimes. Le 14 janvier 1681, le Parlement déclare le monastère de Charonne saisi par ses créanciers, et le supprime.

Les religieuses avaient suivi la direction du Pape, dans une querelle qui n'était pas d'ordre politique ; elles avaient préféré l'observance de leur Règle, à la « protection » du Roi et aux avantages temporels qu'elles en auraient pu retirer, mais qui, selon la parole de Pierre Fourier, sont « souventes fois causes de la ruine de leur perfection et de la discipline régulière ».

Un troisième monastère de Notre-Dame avait été établi, muni de lettres patentes du Roi, à la Porte Montmartre. Les fondatrices étaient Mère de la Fère, de la province d'Anjou, et sa sœur, professe, également, de la maison de Laon. De la Porte Montmartre, les religieuses vinrent habiter, en 1674, la rue Neuve Saint-Étienne. Ce monastère continua de vivre et de distribuer l'instruction aux jeunes Parisiennes jusqu'à la Révolution. Comme les autres, il sera bientôt emporté par la tourmente révolutionnaire ; mais ce sont les survivantes de cette Maison qui, après le rétablissement de la paix religieuse, ouvriront les trois nouveaux et célèbres monastères parisiens de Notre-Dame : l'Abbaye-aux-Bois, le Roule et les Oiseaux.

VII

L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

En 1789, la Congrégation de Notre-Dame comptait plus de quatre mille religieuses, réparties entre quatre-vingt-dix monastères, où étaient instruites, en grande partie gratuitement, des jeunes filles françaises. La Révolution ne laissa vivre aucune de ces maisons : elle ferma toutes ces écoles, et dispersa toutes ces communautés.

On ne peut s'étonner ni de cette injustice, ni de cette cruauté. L'une et l'autre sont le signe immédiat que l'esprit de ruine est, pour un temps, déchaîné. Ce qu'il importe d'observer, quand une pareille épreuve passe sur une nation, c'est l'attitude des victimes dans la persécution. Nul jugement n'égale, en certitude, celui que prononcent, sur eux-mêmes, ceux qui représentent le droit, l'honneur, la foi, la charité, et auxquels il est demandé, tout à coup, de souffrir pour leur amour.

Beaucoup de traits, conservés dans la mémoire

populaire, beaucoup de pièces fournies par les archives, les livres d'histoire, les lettres, permettent d'affirmer que les religieuses de Notre-Dame se montrèrent simples et courageuses dans le danger, comme elles avaient coutume de l'être dans la vie ordinaire et paisible. Je dirai de quelle manière confessèrent leur foi celles de Dieuze, de Vitry près Châlons, de Bernay, de Verdun, de Corbeil, de Strasbourg. Ni celles-là, ni les autres, le Père de Mattaincourt n'aurait pu les accuser de « tépidité ».

Dieuze. — Le couvent avait été fondé en 1632. Depuis 1636, la Mère Claude de la Ruelle en avait fait une maison florissante et de régularité exemplaire, malgré les grands troubles du temps de guerre, les arrivées soudaines de troupes lorraines, françaises ou d'autres nations, les pilleries, la peste, la famine. A la fin du XVIII^e^ siècle, la Lorraine, réunie à la France, connut l'autre guerre, celle des lois de révolution. Dès 1789, les biens fonciers, appartenant aux congrégations religieuses, étaient saisis. L'année suivante, l'Assemblée Constituante ordonna que les monastères eussent à nommer de nouvelles Supérieures. On s'imaginait que les Ordres cloîtrés, notamment, allaient secouer la Règle et rompre la clôture, et se montrer atteints, plus ou moins, du mal d'insubordination qui se propageait partout, sous des noms d'emprunt, vagues et plaisants, comme celui de liberté! L'évêque, monseigneur d'Orope, avisa les Mères de ne s'occuper aucunement de la loi, qui dépassait la compétence du législateur civil, et prétendait régir le domaine des âmes. Il fallut cependant céder aux injonctions du pouvoir, et tenir

une réunion, et procéder à des votes, en la présence du maire de Dieuze, qui ne manqua pas « d'invoquer » les lumières de l'Esprit-Saint. L'intention était bonne, et la prière fut exaucée, car le vote ne changea rien à ce qu'avaient fait les précédentes élections, canoniques et régulières. Ce n'était pas un mauvais homme, ce maire de Dieuze : c'est à peine si lui faisaient défaut un peu de droit canon et la connaissance de l'esprit des assemblées parlementaires. Il aimait les Sœurs de sa commune; il appréciait leurs services, et, par la suite, qui se révéla promptement, il voulut assister aux visites domiciliaires ordonnées par la Révolution, défendit ses administrées, aussi bien qu'il le put, et se concerta avec les Supérieures, pour éviter de plus grands maux, qu'il n'avait pas tort de prévoir.

Les religieuses demeurèrent au monastère jusqu'en 1792. A ce moment, les prêtres étaient déportés, ou obligés de se cacher. L'aumônier, l'abbé Micq, s'éloigna. Le curé, l'abbé Mayence, dut céder la cure à un prêtre « assermenté ». Une Sœur coadjutrice, nommée Sœur Scholastique, apprenant, un samedi, que la communauté, faute de prêtre, ne pourrait assister, le lendemain, à la messe, s'écria : « Mon Dieu, faites que je ne voie pas ce malheur! » Elle mourait, d'apoplexie, avant minuit. Le 3 octobre, une bande d'énergumènes, coiffés du bonnet rouge, envahit le monastère, et chassa les religieuses. Elles trouvèrent, dans la rue, des voitures, que leur envoyait le docteur Drouel, leur médecin, et se réfugièrent dans une petite propriété que ce brave homme possédait, aux environs de Dieuze. Bientôt, il fallut quitter le costume religieux. On vécut quelque temps de la charité publique, tâchant

de suivre la Règle, autant qu'on le pouvait. Puis ce fut l'extrême misère. Les Mères durent se séparer les unes des autres; l'une accepta d'instruire les deux filles du baron de Schleig, en Allemagne; quatre autres allèrent habiter Morhange, où un homme de courage, M. Nicolas, leur offrait l'hospitalité. Deux de celles-ci, deux sœurs, Mère Élisabeth et Mère Françoise, pour ne pas compromettre leur bienfaiteur, ne tardèrent pas à quitter Morhange, et se réfugièrent chez un de leurs beaux-frères, à Saarlouis. Cette Mère Élisabeth était une femme de caractère, ce qui veut dire qu'elle avait le don, par les jours de tempête, de marcher sur la mer et de n'y point enfoncer. Le dimanche, elle montait au grenier de la maison de son beau-frère, et chantait les vêpres à haute voix, tant qu'elle avait de force. Quand elle devait se rendre à la mairie, pour toucher la pension que l'Assemblée voulait bien reconnaître à celles qu'elle avait ruinées, il arriva qu'elle se rencontra, un jour, avec des prêtres assermentés, qui venaient aussi à la caisse municipale. Ceux-ci lui conseillèrent de signer, sur la feuille officielle : « Élisabeth Worms, ex-religieuse. » Elle repartit, comme si la peur n'existait plus : « Moi? Religieuse ci-devant, religieuse maintenant, religieuse à jamais! » Les assermentés pouvaient trouver cela bien imprudent, mais les gens de Saarlouis, même les moins braves, pensaient que l'honneur est une belle chose. La ville en fut si persuadée, qu'elle demanda aux réfugiées d'ouvrir une école pour les petites filles. Et l'école fut ouverte, mais les Supérieures déclarèrent qu'avant tout, et pour l'avenir, il ne fallait pas abandonner Dieuze, « où le bienheureux Père les avait établies », et où,

peu à peu, s'était reformé un « noyau de communauté ».

La terreur grandissait, de mois en mois. Elle a donné son nom à toute une époque de l'histoire de la Révolution. Il ne se pouvait pas que des religieuses fussent libres de vivre selon leur conscience et leurs vœux. Les Filles de Notre-Dame, groupées à Dieuze, furent citées devant les magistrats, pour prêter serment de haine à l'Église et au trône. Le mot ne se trouvait pas dans la formule : la chose y était. Elles comparurent; elles refusèrent toutes le serment. Alors, elles furent condamnées à la prison, et la prison fut une partie de leur propre monastère devenu bien national. Une Sœur converse, qui s'appelait Rose, dit : « Je suis leur servante. » C'était vrai. Le geôlier, déclaré responsable des prisonnières, la laissa libre d'aller et de venir par la ville, à condition qu'elle fût accompagnée d'un planton, aux gages des religieuses. Sœur Rose n'avait qu'à dire, en passant : « C'est Sœur Rose, qui va cuire le pain », ou bien : « C'est Sœur Rose, qui va aux provisions », et le gardien ouvrait la porte. Cette fille brave, après plus d'une année, apporta des hosties consacrées, peut-être dans un de ces bouquets qu'elle avait coutume de cueillir dans un jardin voisin, et les religieuses, privées de sacrements, depuis si longtemps, se communièrent elles-mêmes. Elle voulut même amener un prêtre dans la prison, pour absoudre et consoler ses compagnes. Ayant connu la cachette d'un abbé Demange, elle fit trois heures de chemin, dans la campagne, pour le trouver, et convint d'un jour, où il tâcherait d'entrer avec elle. Il vint, en effet, mais le geôlier, qui le reconnut, lui assena un si fort coup de bâton, que le prêtre tomba.

Il parvint à se relever, et même à entrer, et à distribuer la Sainte Eucharistie, qu'il cachait sous son vêtement.

Les Mères n'étaient pas seules dans cette prison. Toutes sortes de gens se trouvaient là, pêle-mêle, avec l'innocence persécutée. Le soir seulement, les religieuses étaient seules au dortoir. Elles récitaient le bréviaire en chœur, dans la journée, moquées ou bousculées par les prévenus. A peine étendues sur leurs paillasses, la nuit, elles s'entendaient appeler par le geôlier, qui comptait son monde. A des intervalles qui se rapprochaient de plus en plus, on les faisait comparaître devant les « magistrats » de la Révolution, siégeant à la mairie. Aucune ne céda, ni aux promesses de libération, ni aux menaces. Il fut donc décrété qu'elles seraient conduites prochainement à Nancy, comme réfractaires, pour y subir la peine de mort.

Une vieille Mère Félicité, qui vivait à l'écart, apprenant « l'heureuse condamnation », vint aussitôt se dénoncer elle-même à la Commune. Elle fut admise parmi les victimes. Une autre, qui se cachait à Morhange, essaya d'en faire autant, et se tint tout un jour devant la porte de la prison, disant : « Je suis religieuse, moi aussi. » Mais elle eut beau donner au geôlier « une pièce de quinze sous », il ne l'écouta point, déclarant qu'il n'avait pas d'ordres.

Le 10 thermidor, an III, — 28 juillet, — les voitures, qui devaient emmener les condamnées à Nancy, attendaient devant la prison. Les Mères se tenaient sur le seuil, prêtes à monter, lorsqu'un homme accourut. C'était le conducteur, qui criait à tue-tête, levant les bras : « C'est fini ! Mesdames ! C'est fini ! Robespierre est mort ! ». On dételа les chevaux.

Après s'être si bien préparées à mourir, les Mères durent réapprendre à vivre. Elles furent mises en liberté, non tout de suite, mais le 31 décembre 1794. Elles commencèrent l'année 1795 sans asile, sans aucun moyen de subsistance, et sans aucun projet. Pendant plusieurs années, ces femmes, dont la vie religieuse en commun était la vocation, dispersées dans les villes et dans les campagnes, donnant quelques leçons, subsistèrent.

Au commencement du dix-neuvième siècle seulement, elles purent se rassembler. La réorganisatrice du monastère de Dieuze, fut alors Mère Élisabeth Worms, celle qui chantait les vêpres dans les greniers, pendant la Terreur. Elle vit les écoles se rouvrir, les enfants de Lorraine sourire aux Mères enfin retrouvées, les religieuses reprendre le costume, les traditions, l'observance intégrale des Constitutions de Pierre Fourier. Et Dieu la maintint en ce monde, presque en paix, — l'est-on jamais tout à fait? — jusqu'en 1826.

Vitry près Châlons. — C'était une des anciennes maisons de l'Ordre, fondée par Isabelle de Louvroir, en 1623.

Le 30 septembre 1792, signification est faite, aux religieuses, d'avoir à quitter la maison, chacune pouvant emporter les meubles de sa cellule, puis deux setiers de blé, un setier de farine, un muid de vin, une corde de bois, un sac de braise, un pot de beurre, un autre de miel, de l'huile, des chandelles, trois cents francs si la religieuse est professe, deux cents si elle est converse. La Révolution a de ces attentions, quand elle n'est pas encore sûre de pou-

voir durer. Elle prend un faux air de civilisée, et laisse, à ceux qu'elle vole et qu'elle exile, le setier de farine et la chandelle.

Le jour du départ, la Supérieure, Mère Eustoquie et ses Filles, se font, les unes aux autres, la promesse de ne jamais se quitter. Peu après, elles se trouvent dans la rue, neuf pauvres femmes, en habits de ménagères, et sans toit. Un ami, l'abbé de Branges, s'en va, avec elles, par la ville, et, ne pouvant mieux faire, loue, pour les neuf religieuses, une chambre, la seule habitable dans une maison que les ouvriers réparent. On devine ce que fut le repos de la nuit, dans une pièce encombrée de mobilier, où sont neuf personnes couchées sur neuf petits lits, et où l'humidité est telle que les crapauds n'ont cessé de courir sur les draps. Cependant, à quatre heures, ou pouvait entendre ces neuf femmes réciter en chœur l'office des Matines. Quand elles ont fermé leurs livres, elles prennent trois résolutions : celle de vivre pauvrement, celle de travailler beaucoup, et celle de se vêtir comme le menu peuple, « moins, écrivent-elles, pour nous soustraire aux recherches, que pour nous rapprocher de l'humilité religieuse ».

La ville a été toute remuée par ces iniquités. Une pétition, qui demande, aux puissants du jour, de remettre les éducatrices en possession d'une partie au moins du monastère, se couvre de signatures. Cinq semaines après l'expulsion, les notables, qui ont intimidé les persécuteurs, apportent les clés à Mère Eustoquie. Celle-ci refuse, prévoyant que le répit ne sera pas long. Les soldats de la Révolution ont pitié des victimes. Ils leur apportent du pain, « même bien blanc », lorsque les boulangers ferment

boutique, déclarant qu'ils ne travaillent plus, parce que tout le pain s'en va aux armées de la République. Ils vont chercher une table et des bancs, dans l'ancien monastère, et les placent dans la maison en réparation. Les Mères vivent là six mois.

Comme les parents réclament, de plus en plus énergiquement, que les écoles soient rétablies dans la ville de Vitry, l'abbé de Branges se met en campagne, et finit par trouver une maison entre cour et jardin, que la propriétaire consent à vendre, pour un prix fort. On sacrifie joyeusement les neuf muids de vin, qui produisent mille huit cents francs. Les Filles de Pierre Fourier boiront de l'eau. Elles entrent dans la nouvelle école. A peine y sont-elles, que le Club des Jacobins leur fait signifier qu'elles devront vivre trois par trois, sans que jamais ce chiffre soit dépassé. Pour l'amour des « petites », on pliera devant l'injustice. Pendant deux ans, les institutrices logeront, trois par trois, dans des chambres offertes par les voisins, et Mère Eustoquie, chaque matin, à quatre heures, se tiendra devant la porte de l'école, attendant que ses Filles, une par une, à travers les ténèbres, sous la pluie et le froid, soient toutes rentrées à « la Communauté », pour réciter l'Office et préparer les classes. Quelques-unes de ces femmes héroïques, dans les temps de grand verglas, firent à genoux le trajet de leur chambre à leur école, à travers les rues de Vitry, pour ne pas manquer à la Règle.

L'abbé de Branges fut bientôt forcé de suspendre ses visites. Un autre prêtre était arrêté. Plus de secours spirituels. « Nous vivions, disent les Annales des Mères de Vitry, dans une perplexité continuelle; on ne parlait que de guillotine; on forçait tout le

monde à célébrer les décades et à travailler le dimanche; toute personne rétive à l'effervescence républicaine était suspecte; ce n'étaient que dénonciations, que cris de mort; nous regardions chaque jour comme le dernier pour nous, tremblant pour Mère Eustoquie, menacée de nous être enlevée d'un moment à l'autre. Les terroristes, bonnet rouge en tête, venaient sans cesse s'assurer de notre conformité aux lois. On exigea de nous le serment d' « égalité », et, sur l'avis de M. de Branges, nous allâmes non sans effroi, le 3 janvier 94, nous soumettre à la bizarre formalité, en présence de gens à mine patibulaire. » L'abbé de Branges meurt. Pendant six mois, les Mères vivent dans les transes continuelles. Un jour, il faut cacher les crucifix et les livres de prières; un autre jour, se coiffer de la cocarde; un autre jour, elles entendent les cris de la populace, qui allume des feux dans l'église; le jour de la Pentecôte, une femme, représentant la Liberté, est conduite en procession à travers la ville; les fidèles sont entraînés de force à la suite de « la déesse »; l'émeute frappe à la porte des religieuses, et hurle sous les fenêtres.

Là encore, la chute de Robespierre écarte la mort qui était toute voisine. Ce ne fut pas la paix. Elle ne vint qu'après la signature du Concordat. A ce moment, les religieuses essayèrent de rentrer en possession du monastère naguère confisqué et où elles avaient subi la prison. Mais la municipalité de Vitry était encore, en majorité, révolutionnaire. Châlons, au contraire, désirait que les écoles fussent rouvertes et rappelait les institutrices. Celles-ci partirent, dans un grand chariot. En entrant dans la ville, elles furent stupéfaites, puis émues, puis tou-

chées aux larmes, car les petites filles, on ne sait comment, s'étaient donné rendez-vous sur le passage de la voiture, et les enfants, tout le long des rues, levaient les bras, envoyaient des baisers aux exilées de retour, et disaient : « Voilà les Mères, qui viennent pour nous ! »

Les Filles de Pierre Fourier rentraient bien à Châlons, mais non pas dans le monastère d'Isabelle de Louvroir. C'était une autre maison qui les recevait. La première avait été aliénée, comme propriété nationale. Les plus anciennes Mères se souvenaient des dures journées qu'elles avaient vécues, quinze ans plus tôt, dans cette ville, et, particulièrement, de celle du 28 septembre 1790, où les trentre-trois religieuses de chœur, les dix sœurs converses, les trois novices, avaient été rassemblées, amenées devant les Commissaires du Peuple, Écoutin et Prieur, et sommées de déclarer chacune son intention de vivre dans la Communauté, ou d'en sortir. Glorieuse journée aussi, car le procès-verbal a conservé les réponses faites aux révolutionnaires par les prévenues. Et voici comment parlaient ces filles du pays. Les caractères apparaissent dans les mots.

« Madame Charlotte Le Clerc de Lasserville a déclaré être dans l'intention de vivre et mourir dans la Communauté, avec le désir de laisser perpétuer la Communauté, pour le bien public;

» Dame Jeanne Vautrin être plus contente de son état, que du plus heureux du siècle;

» Dame Marie-Jeanne Gogteaulx que, dans un temps où l'on fait partout serment d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, elle trouve bien étrange qu'on permette aux religieuses d'être infidèles à Dieu... Elle dit : « Nos droits sont inviolables; nulle

» autorité sur la terre, qui puisse nous en dispenser... » Quoi qu'il en soit, je déclare que je tiens à mes » vœux, que je m'estime heureuse de mon état, que » la prétendue liberté qu'on nous offre, serait pour » moi le plus dur esclavage... Telles sont mes disposi- » tions, que vous me ferez plaisir de rendre publiques, » pour détromper ceux qui pourraient me croire » dans des dispositions contraires. »

Une seule religieuse se sépara des autres, et quitta la Communauté.

Bernay. — Le monastère avait été fondé en 1638, par Françoise de Moy et sa fille, la marquise de Villiers. Au moment de la Révolution, il était gouverné par une femme de valeur, madame de la Grandière. L'aumônier s'était réfugié en Angleterre. Un prêtre plus hardi, venu de Honfleur, l'abbé Le Normand, vint le remplacer, et se cacha si bien, que, pendant toute une année, il put librement dire la messe et administrer les sacrements. Il est vrai que la messe était dite de très grand matin, et devant les seules religieuses.

Pour elles, comme pour les religieuses des autres monastères de France, le jour arriva où elle furent convoquées par les officiers municipaux, et invitées à prêter le serment qu'on pouvait appeler civique, mais qui méritait d'autres qualificatifs. Les archives de la ville résument la séance du 5 mai 1792.

« Aujourd'hui,... nous, Adrien Buschey, maire, Leprevost, Hardy, Boivin, Prétavoine, Beautier et Bréant, officiers municipaux, Lefèvre, procureur de la commune et Fromage, secrétaire,... revêtus des écharpes,... nous sommes transportés à la Maison

de Notre-Dame... Dans une salle de la dite communauté, M. le Maire a interpellé toutes et chacune en particulier, de déclarer si elles entendaient ou non prêter le serment prescrit par la loi.

» A quoi, madame de l'Enfant Jésus (madame de la Grandière), Supérieure, a répondu qu'elle et sa communauté s'est consacrée à l'éducation de la jeunesse, qu'elle en a fait le serment, qu'elle n'en prêtera pas d'autre, que celui qui lui est demandé gêne sa conscience. »

Madame Sainte-Claire dit qu'elle renouvelle ses quatre vœux, et qu'elle n'en fera point d'autre.

Madame Sainte-Scholastique : « Je ne veux point faire un serment qui annule ceux que j'ai faits, ou qui me permette de les rompre. »

Madame Sainte-Agnès : « Je me suis consacrée au Bon Dieu, de tout mon cœur, et je veux lui demeurer fidèle, toute ma vie. »

Madame Sainte-Pélagie : « Je jure, de tout mon cœur, d'être fidèlement attachée à la religion catholique, apostolique et romaine, et je suis sûre que le serment que vous me demandez me retranche de la religion romaine. »

Sans exception, les trente-deux religieuses de chœur et les six sœurs converses s'exprimèrent de même, avec bravoure.

Le 2 octobre 1793, sur l'ordre de leur Supérieure, elles quittent le costume religieux, s'habillent de vieux vêtements, se coiffent de vieux chapeaux que la charité leur a fournis, et elles s'en vont, emportant chacune cinquante francs, et le bréviaire qu'elles ont cousu dans les plis de la robe. Quelques-unes restent dans la ville, hospitalisées par une famille chrétienne. Mère Scholastique ouvre un petit com-

merce de toile, et, du profit qu'elle en tire, fait vivre quelques Sœurs et un prêtre caché, qui leur sert d'aumônier.

La Supérieure se réfugie à Orbec-en-Auge. Un groupe de religieuses prend le chemin de Honfleur, et le monastère de cette ville les reçoit, mais, peu de temps après, une bande armée vient cerner la maison, et conduit les Filles de Notre-Dame à la prison, où elles restent détenues pendant six mois. Encore faut-il qu'elles payent trois francs par jour. Deux de leurs compagnes, qui avaient pu se cacher, leur apportent de l'ouvrage, et leur permettent de payer ce loyer forcé.

Après ce temps, des émissaires du Comité de Salut public pénètrent dans la prison, et annoncent, aux prisonnières, la date où « la Patrie fera justice de leurs méfaits ». Les chroniques racontent que les prisonnières n'en sont pas troublées, et que « c'est avec une sainte joie qu'elles attendent la guillotine ».

Mais, comme leurs Sœurs de Vitry, au dernier moment, elles sont sauvées par la mort de Robespierre. La délivrance, pour elles, est même immédiate. Dix ans plus tard, madame de la Grandière, avec les revenantes de cette époque terrible, commençait de fonder, à Orbec-en-Auge, ce monastère dont le développement fut rapide, au siècle dernier. Ceux qui ont vu cette belle maison monastique, dans un des beaux paysages de Normandie, ne savent pas tous qu'il faut, presque toujours, des âmes héroïques, pour obtenir la permission de servir le Christ et d'aider le prochain, et que cette permission est souvent révoquée.

Verdun. — Il n'y eut, dans la Congrégation de Notre-Dame, qu'une seule religieuse qui souffrit le martyre, — le martyre rapide de la mort, — pour l'honneur de sa foi. Elle aurait appartenu au monastère de Verdun. Mais on ignore presque tout d'elle, et on ignorerait complètement cette gloire, si les archives ne portaient ces quelques lignes : « En 1792, toutes les religieuses de chœur, quarante, et les dix converses sans exception, ont déclaré aux Commissaires du Gouvernement, que leur intention était de rester, à tous prix, dans leur couvent. » Puis, sur une liste de suspects, dressée le 12 prairial an II, (archives du département de la Meuse), on lit : « Les citoyennes, cy devant religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Verdun, sont déclarées douteuses comme civisme, et dénoncées comme fanatiques. » Suivent leurs noms, sauf celui de la Supérieure, Jeanne-Agnès Robillard, fille d'un professeur royal de l'École d'Artillerie de Metz, « déjà morte sur l'échafaud ».

Corbeil. — Il est à remarquer que le monastère de Corbeil donna, de très bonne heure, et à l'époque où le jansénisme était puissant, l'exemple de la dévotion envers le Sacré-Cœur. On y trouve instituée, en 1782, une Confrérie des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, et l'usage commence, que l'on déclare fonder à perpétuité, de l'exposition du Saint-Sacrement, le premier vendredi de chaque mois.

Touchante volonté de l'âme qui, pour mieux montrer qu'elle ne fait qu'un avec son amour, et sentant qu'elle est immortelle, lui accorde, sur la vie présente, des droits qu'elle n'a pas!

La Révolution trouva ce monastère unanime dans la foi, et la liberté des âmes fut affirmée, une fois de plus, par des femmes, au péril de la vie.

Dès le début de septembre 1792, les membres du district se présentent « en libérateurs ». Ils disent : « Nous vous apportons l'heureuse nouvelle de votre délivrance; vous pouvez sans crainte rentrer dans vos familles, et jouir du bonheur qu'on a voulu vous ravir, en vous enfermant ici. » Les religieuses ayant refusé le bonheur, les libérateurs leur ordonnent de quitter aussitôt l'habit religieux, et de sortir de la maison.

Toutes, elles se donnent rendez-vous à Boissy sous Saint-Yon. Quelques-unes se sont cachées dans la voiture d'un blanchisseur. Un « patriote » arrête la voiture. « Tu as des nonnes, dans ta voiture! — Des nonnes? Vois donc, j'ai du linge! » Et le voyage continue. A quelques jours de là, les trois dernières Mères s'en vont, dans une carriole, vers Boissy. Un passant fait signe au conducteur : « Arrête! » Puis il dit : « Je ne sais pas qui tu conduis, mais je t'avertis que tu vas rencontrer les Marseillais; ils viennent de faire des massacres, à Versailles. Si tu veux un conseil, quitte la grande route! » Un fossé de quatre pieds borde la route. Le passant ajoute : « Le champ m'appartient, je te permets d'y passer, mais hâte-toi! — Lancez votre cheval! dit une Mère; nous prierons. » Le cheval bondit sous les coups de fouet, saute sur le talus, manque de rompre ses pieds ou l'attelage, et entraîne la carriole dans les terres. Il était temps : les Marseillais apparaissaient déjà sur la route, promenant, au bout de leurs piques, les têtes des victimes.

On arrive à Boissy, et, reconnues pour être des

religieuses, les proscrites trouvent difficilement à se loger, puis, quand elles sont logées, obtiennent difficilement quelque travail, qui leur permettra de vivre.

Elles furent, elles aussi, délivrées par la mort de Robespierre, mais on les obligea à payer le louage des voitures qui les devaient conduire à l'échafaud. On pourrait penser que le temps se prêtait assez peu au recrutement des congrégations. Et, en effet, le nombre diminuait plutôt, des religieuses ainsi pourchassées, maltraitées, mal nourries et constamment menacées. Pourtant, deux filles de grand courage se joignent au groupe de Corbeil : une novice, Anne-Marie Mendrillon, et une autre, qui entre comme postulante, et toutes les deux prononcent leurs vœux devant l'abbé d'Espinasse, l'une en 1794, l'autre en 1795.

La paix religieuse étant revenue, le monastère de Corbeil ne pouvait plus recevoir les religieuses, car la ville y avait installé un hospice. La communauté, — ce qui en survivait, — vint se fixer à Versailles, où existait déjà le monastère de Grand-Champ, du même Ordre. Elle y demeura jusqu'en 1839, puis revint en Lorraine.

Strasbourg. — La Congrégation de Notre-Dame avait été appelée, en Alsace, par Louis XIV, en 1692, et établie d'abord rue Sainte-Barbe. Presque dès le début, le pensionnat compta quatre-vingt-dix élèves ; l'école populaire, quatre cents. La magnificence de Marie Leczinska permit aux religieuses d'habiter un beaucoup plus vaste monastère, situé au Faubourg Blanc. Mais les services rendus à la France, ni l'attachement si prompt et si constant de la popula-

tion, ne devaient protéger, bien au contraire, contre l'esprit révolutionnaire, ces grandes œuvres catholiques. Un siècle après leur fondation, les Filles de Pierre Fourier virent les agents de l'État pénétrer dans la clôture, faire l'inventaire du mobilier, prélude de la confiscation, et demander, à chacune d'elles, si elle ne voulait pas quitter le monastère, et profiter de la liberté que l'Assemblée leur accordait. Là, comme ailleurs, il n'y eut pas de défection. Il fallut se disperser. Dès 1803, cinq religieuses reprirent, modestement, l'œuvre de l'éducation chrétienne, à Strasbourg, et le même amour qu'autrefois les accueillit.

Ainsi nous avons résumé l'histoire de deux siècles de l'Ordre des Religieuses de Notre-Dame, expliqué son esprit, raconté sa piété décidée et patiente, ses épreuves, son courage. En parlant des ancêtres spirituels, nous parlions déjà du monastère des Oiseaux, où nous trouverons, réunis et vivants, tous les traits d'une famille ancienne déjà. Il a été fondé au commencement du dix-huitième siècle, à Paris, rue de Sèvres. Si l'on voulait indiquer l'époque de la renaissance de la Congrégation de Notre-Dame, il faudrait la placer dans le Premier Empire, et entre 1806 et 1811.

VIII

L'HÔTEL DES OISEAUX A PARIS. LE MONASTÈRE

Une Parisienne, Marie-Thérèse Félicité Binard, née, en 1775, dans la paroisse de la Madeleine, et qui ne connut guère ses parents, recueillie par des amis de la famille, riches tapissiers, monsieur et madame Montgis, manifesta, de très bonne heure, non seulement des sentiments de piété, mais une très nette vocation à la vie religieuse. Cela n'était pas pour plaire à la tapissière, qui s'imaginait être un esprit fort, parce qu'elle avait l'esprit tout plein des erreurs de son temps, et déclarait que jamais sa fille adoptive, Thérèse, ne serait une dévote. Le tapissier, plus accommodant, commença par protéger contre les tracasseries, on peut même dire contre les persécutions de sa femme, l'enfant qu'il voulait voir heureuse ; il l'observa ; il fut touché ; il se souvint peut-être d'une France qu'il avait connue chrétienne, et, finalement, se convertit. C'est à lui que Thérèse Binard dut la liberté d'être pieuse sans toujours se cacher. Avec

elle, il déclarait qu'il allait se promener, et on se promenait, en effet, mais il y a toujours eu bien des églises à Paris; on entrait dans l'une d'elles, ou bien, si le jour était clair au-dessus des maisons, on se rendait au Mont Valérien, et, passant d'une station à l'autre du Calvaire des Ermites, le père adoptif et l'enfant faisaient ensemble le chemin de la Croix.

L'attrait de cette jeune fille pour la vie religieuse ne pouvait être nié. Mais l'évidence ne suffit pas à vaincre le préjugé : celui de la mère adoptive fut à peine ébranlé. Thérèse Binard obtint, difficilement, la permission de faire, dans la solitude, une retraite de trente jours, selon les Exercices de saint Ignace. Elle avait quatorze ans. Quand elle sortit de ce long examen d'elle-même et de cette longue prière, elle était résolue à quitter le monde. Son père dut l'aider à entrer chez les Clarisses, où, pendant trois semaines, elle connut la joie de l'âme qui suit sa vraie route. La redoutable tapissière l'en fit sortir. Il y eut alors des négociations, auxquelles une grande dame, la princesse de Chimay, fut mêlée. Elle offrit de payer la dot religieuse et les frais de trousseau, à condition que Thérèse entrât à l'Assomption, le grand couvent de la rue Saint-Honoré. L'argument dut toucher madame Montgis. Elle céda. Thérèse devint novice de l'Assomption en 1790. Ce ne fut pas pour longtemps. Les lois de proscription se succédaient. Elles fermèrent les monastères de femmes comme les monastères d'hommes, confisquèrent les biens, chassèrent ceux et celles qui refusaient de renier la vocation certaine ou les vœux déjà faits.

Pendant la Terreur, la jeune fille vécut dans Paris, misérablement et saintement; elle fut arrêtée, incar-

TAYLOR INST.

cérée pendant quinze jours, puis relâchée, on ne sait comment. Elle suivit la charrette qui emmenait à l'échafaud les Carmélites de Compiègne, le 17 juillet 1794, et, de l'une d'elles, reçut, en chemin, le diurnal dans lequel cette martyre de la foi venait de lire l'office qu'elle chantait avec ses compagnes, avant de mourir. L'année d'après, elle avait vingt ans. C'était une mauvaise époque, semble-t-il, pour avoir vingt ans, et le goût de la vie conventuelle, et celui de l'office divin. Mais quelles âmes formaient de pareilles épreuves! Ce fut à ce moment qu'elle apprit que neuf religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, huit de l'ancien monastère de Paris, rue Neuve-Saint-Étienne, et une autre, venant de Nemours, vivaient ensemble auprès de Paris, à Rungis. Elle se présenta à la Supérieure en 1796, et prit l'habit le 24 juillet 1797.

Même alors, à Rungis, on faisait l'école. Thérèse Binard, devenue Mère Euphrasie, s'était reconnu la vocation d'éducatrice, elle qui pensait n'avoir naguère, que la vocation d'adoratrice. L'Ordre de Pierre Fourier unissait, l'une à l'autre, ces deux aspirations d'une âme religieuse.

De ce petit noyau de Rungis, deux rameaux devaient sortir, tout pleins de vie. Une partie de la Communauté, vers la fin du siècle, revint à Paris, et, à travers mille difficultés, fonda le monastère de l'Abbaye-aux-Bois, ainsi appelé du nom du couvent qu'elle occupa. Les autres religieuses se dispersèrent encore. Mère Euphrasie fut recueillie par une ancienne élève de Rungis, qui habitait Paris, et, comme celle-ci, gagna sa vie en raccommodant des dentelles. Elle était trop moniale et trop éducatrice pour ne faire que de la dentelle. Elle se mit donc à donner des

leçons aux petites filles du faubourg Saint-Jacques. Quelques jeunes filles l'aidèrent.

Le soir, et jusque vers minuit, on travaillait à l'aiguille.

Près de l'école chrétienne qui se rouvrait, il y eut bientôt un commencement de communauté religieuse : quelques femmes, dont le costume était tout simple et tout semblable, des réunions où l'on récitait ensemble l'office, les portes closes. Le 13 janvier 1811, il y eut même de jeunes Parisiennes qui prononcèrent leurs vœux, devant un vieux moine, qui parlait bas. Elles étaient toutes jeunes, et pauvres, et heureuses.

Comme elles n'avaient ni le temps, ni le lieu de prendre une récréation, après le repas de midi, plusieurs des nouvelles maîtresses couraient autour de la table desservie. L'une ou l'autre, quand il le fallait, allait laver le linge à la Seine, sur le bateau des blanchisseuses.

Les élèves, externes et pensionnaires, devenaient nombreuses; les novices se présentaient; il fallait un véritable couvent, une maison nouvelle plus grande, que l'on transformerait. Mère Euphrasie loua l'hôtel de Torpane en 1812, près de Saint-Nicolas du Chardonnet. Six ans plus tard, l'école gratuite des enfants pauvres comptait là plus de deux cents élèves, celles de la paroisse Saint-Benoît ayant voulu suivre leurs maîtresses. L'hôtel de Torpane ne suffisait plus lui-même, à loger cette population, en plus des soixante pensionnaires et des quarante externes payantes.

C'est alors, — en 1818, — que Mère Euphrasie fut amenée à visiter un vaste terrain où, en bordure de jardins abandonnés, s'élevaient d'anciennes constructions à demi ruinées, qu'on nommait *l'Amaury*

ou *l'hôtel des Oiseaux*. Ce domaine était situé à l'angle de la rue de Sèvres et du boulevard des Invalides.

Une grille le limitait, et le séparait de la voie publique à partir du point où s'arrêtaient les murs du bâtiment. Et comme les passants pouvaient voir, de la rue, le pied des arbres et les bosquets, et l'herbe des allées, remarquant aussi de grandes volières qu'un des propriétaires de l'enclos avait élevées là, ils continuaient d'appeler la maison, comme avaient fait leurs pères, l'*hôtel des Oiseaux*, bien qu'il n'y eût plus d'oiseaux en cage, depuis bien des années. Le fait n'est pas douteux. Quinze ans après l'acquisition du domaine par la Mère Euphrasie, les annales des Chanoinesses de Saint-Augustin signalent qu'on retrouvait encore, dans le jardin, du côté du boulevard des Invalides, les restes des volières. Pendant la Terreur, l'hôtel des Oiseaux avait servi de prison, pour les accusés et les condamnés de la section du Bonnet-Rouge (Croix Rouge). La princesse de Chimay, la comtesse de Narbonne, Siméon de Saint-Simon, évêque d'Agde, et bien d'autres y avaient été détenus.

Il semble que cette vaillante Thérèse Binard, en conduisant jusque-là les quelques saintes femmes qui s'étaient groupées autour d'elle, ait achevé le petit morceau d'histoire de l'Église et d'histoire de France, que chacun de nous est chargé de tisser. La fondatrice des Oiseaux mourut le 20 juillet 1819. Elle n'avait pas encore quarante-quatre ans; mais c'étaient, pour une grande part, des années de lutte.

Une religieuse d'un mérite singulier, une des premières pensionnaires, qui était venue au quartier Saint-Jacques, toute jeune et brave, pendant la

Terreur, trouver Thérèse Binard, lui succéda, et, on peut le dire, gouverna la Maison des Oiseaux pendant plus de quarante ans. Elle était née, elle aussi, dans la paroisse de la Madeleine. Le monde l'appelait Alexandrine Lavier; au monastère, elle était Mère Sophie; elle fut bientôt, de par la gratitude, « Maman Sophie ».

Elle avait été longtemps extrêmement timide, gênée et comme empesée par le jansénisme qu'elle avait respiré dans son enfance. Un vieux prêtre lui avait dit, un jour : « Mon enfant, pourquoi ne parlez-vous pas? » Elle avait répondu : « Monsieur, quand je saurai parler comme on parle ici, je parlerai; en attendant, j'écoute. » Le charme inné revint avec le temps.

Élue Supérieure, elle fit cette prière, en quoi s'épanouit une âme entièrement formée : « Seigneur, puisque vous me mettez à cette place, c'est que vous entendez tout faire par vous-même : je compte donc absolument sur votre toute-puissance, et je me mets à l'œuvre. »

Le renom de la maison des Oiseaux se répandit rapidement. Les pauvres y vinrent, et de même les riches, ou soi-disant. On aimait l'accueil de ces femmes, qui ressemblaient à la France de toujours, par la politesse, la bonté et la foi. Sous la Restauration, la duchesse de Berry fit entrer dix boursières du roi Louis XVIII au pensionnat, qu'elle visita elle-même, le 7 octobre 1821, sans oublier les classes gratuites. Mère Sophie en fut reconnaissante mais non point enorgueillie. Elle avait dit à ses Filles, quelque temps auparavant : « Ce n'est point par des protections que la Maison s'est fondée; c'est par la Providence. N'en cherchons pas d'autre. »

Elle continua de ne pas chercher les protecteurs, mais ils vinrent, non pas royaux, on le devine, mais puissants à leur manière, réservés, prudents, étudiant l'œuvre d'abord, puisqu'il s'agissait, pour eux, de confier, à des éducatrices, les enfants jusque-là élevées dans la famille : et c'étaient les parents, les membres de cette société française qui n'a jamais, dans l'ensemble, trahi sa religion, mais, au contraire, et malgré ses fautes, a gardé le sens du catholicisme, et, incessamment renouvelée, a conservé plus d'une tradition. Le meilleur Paris connaissait le monastère des Oiseaux, et l'aimait. La Révolution de 1830 passa, hurlante, dans les rues voisines, mais n'entra pas; un des émeutiers, — sans doute un des ouvriers qui travaillaient à construire les nouveaux bâtiments, — ayant menacé, de son fusil, un compagnon qui commençait de secouer et de renverser la palissade de planches qui protégeait le chantier, le long du boulevard.

Le changement fut petit, que ce grand bouleversement politique amena, chez les religieuses de Saint Pierre Fourier. Elles décidèrent d'établir le noviciat en dehors de Paris. Mère Sophie installa les postulantes et les novices à Corbeil. Quelques élèves les y suivirent, parce que leurs parents, habitant la province, redoutaient de nouveaux troubles. L'hôtel des Oiseaux fut achevé; la piété, la discipline, les études, la sympathie publique se maintinrent. La charité aussi, que supposent déjà les vertus que je viens de dire. L'occasion ne chôme jamais, grande ou petite. On parle moins des petites charités, qui sont de tous les jours et souvent dures à accueillir. D'autres ne peuvent passer inaperçues, et le monde en connaît quelque chose. C'est ainsi qu'en 1832, à

la demande de l'archevêque de Paris, monseigneur de Quélen, Mère Sophie accepta de loger et d'instruire douze orphelines, dont les parents venaient de mourir du choléra. Les douze furent bientôt vingt. Elles étaient près de trente, lorsque, en 1839, un grand écrivain visita les Oiseaux, et le bâtiment où les orphelines étaient groupées. Louis Veuillot fut ému ; il avait ce sens du catholicisme dont je parlais tout à l'heure. Le premier article qu'il écrivit dans *l'Univers*, était le récit de cette visite, et des étonnements qu'elle avait causés, à celui qui n'était encore qu'un néophyte. Bientôt, Louis Veuillot présentait ses deux sœurs, Annette et Élise, à Mère Sophie. Un peu plus tard, après la mort de madame Veuillot et de quatre enfants, il confiait, aux religieuses de Pierre Fourier, les deux filles qu'il lui fut donné d'élever, et, en plus de vingt passages de la *Correspondance*, le nom du Monastère de la rue de Sèvres sera célébré avec enthousiasme, par ce lutteur, qui fut rude dans la bataille, et tendre en amitié.

Un esprit comme le sien, dès qu'il est dans son ordre, apprend le nécessaire plus promptement et sûrement qu'un autre : histoire, doctrine, ascétisme, et devine tout le reste. Il lui faut peu de temps, et peu de faits, pour juger l'éminente qualité d'une âme. Maman Sophie avait le génie de l'éducation, et il dut le comprendre, — à quels signes, il importe peu, — parce que la source divine, où ce génie se fortifiait et se renouvelait, lui était ouverte, à lui aussi.

Les Annales du monastère des Oiseaux ont conservé quelques-uns des avis que cette Supérieure donnait à ses religieuses, éducatrices comme elle. La forme en est rarement impérative. On croit

entendre l'expérience, qui n'a pas d'âge; on imagine que la vertu de prudence elle-même a daigné venir parmi des femmes, dans une salle claire et sans bruit, et qu'elle énonce des règles sages, fines, d'un ton égal, et qui sont propres à tous les temps. Écoutons, nous aussi, ces merveilles qui furent dites simplement, et à demi-voix :

« Avant de parler, étudier le caractère, le genre d'esprit, afin d'aller plus sûrement au cœur, y poser les bases des vertus solides.

» Un défaut est souvent une très bonne anse pour prendre un enfant. Il faut user tour à tour, avec nos enfants, de toutes les cordes : confiance, affection, honneur, crainte, plaisanterie, silence; mais toujours pour les amener à agir par principe de foi. Oui, avant tout, qu'on les pénètre d'esprit de foi, qu'on les trempe contre les épreuves de la vie...

» Ne pas être trop sévère pour les petites. On doit passer beaucoup à cet âge plein de paresse, de malice, de légèreté. Considérons que nous-mêmes ne pouvons, parfois, nous fixer à rien...

» Que celles qui sont les plus grandes, deviennent les filles aînées de la maison... Il y aurait grand danger, à traiter en petites filles les élèves au-dessus de l'enfance par leurs sentiments...

» Bien accueillir les enfants : un abord gracieux leur fait comprendre qu'on peut être vertueux sans être maussade.

» On doit, pendant la classe, s'habituer à parler très bas; en élevant la voix, on agite les enfants. Il faut faire ses recommandations doucement, et sans perdre patience; les recommencer, car la légèreté en efface le souvenir : légèreté de l'âge, du siècle, légèreté spéciale à certaines natures...

» Une élève est venue me trouver; elle se tourmente un peu trop de son avenir, cela nuit à sa piété, et je lui disais : Si vous pensez trop à vous, le bon Dieu y pensera moins...

» Qui travaille bien, joue bien, règle assez générale... Mais il ne faut pas s'y tromper : les jeux ne seront animés, qu'autant que la maîtresse y prendra part. Tout dépend d'elle... De la bonne volonté, un peu d'esprit intérieur, une courte mais fervente invocation à l'Esprit Saint, en voilà assez pour bien conduire son monde pendant la récréation, qui est peut-être le moment le plus difficile de la journée... »

C'est cette femme remarquable qui fit construire l'église, — le mot chapelle n'est pas suffisant, — qui s'élevait dans le jardin, au delà des classes et des dortoirs, et qui voulut qu'elle fût bâtie dans le style du treizième siècle. « Je veux une église pieuse », disait-elle. A cette époque, — 1838-1839, — le goût de l'ogive était rare, et pouvait passer pour audacieux. Sans doute, Montalembert, et avec lui les romantiques, avaient entrepris de démontrer que cette architecture tout entière élancée, parente de la flamme et de la forêt qui font effort vers la lumière, était riche de sens et de poésie. Le temps n'était pas venu où cette vérité apparaîtrait à toute intelligence cultivée, et, dans la patrie même où était né l'*opus francigenum*, beaucoup d'architectes, de savants, de professeurs de Beaux-Arts, continuaient de croire que le gothique, si mal nommé, était barbare d'origine et d'inspiration.

Mais une âme très pure comprend plus de choses que n'en professent les érudits, et le monastère des Oiseaux eut son église ogivale, la première en France, qui fut dédiée au Sacré-Cœur. Un cloître y condui-

sait; l'ombre des rues ne pesait pas sur les verrières, et le bruit des voitures ne venait pas jusque-là.

De cette église jolie, et qui fut tant aimée, rien ne subsiste aujourd'hui. Les lois du début du vingtième siècle l'ont confisquée et détruite.

A Mère Sophie, on doit également l'institution de « la blanche ». C'est la plus haute classe, celle des grandes élèves qui doivent quitter le monastère l'année suivante. Pourquoi ne pas dire la classe de philosophie, puisqu'on fait de la philosophie, dans cette classe? Parce que les grandes portent le ruban blanc, comme les petites portent le ruban rose, ou le bleu, ou le vert, etc. ? Mais nous sommes vraiment en philosophie. Cette dernière année est employée à juger philosophiquement tout ce qui fut, jusqu'alors, enseigné à l'élève. Le programme dépasse même, en ampleur, la philosophie des collèges de garçons. Si la blanche est confiée à une religieuse de grand mérite, d'intelligence forte et hardie, comme il arrive le plus souvent, on ne saurait croire le bien qu'en retirent les jeunes filles. Je le sais pour l'avoir vu. Et, par exemple, en littérature, ce n'est pas rien que de connaître les siècles, les genres, les œuvres principales, et ce qui fait que tel homme est un artiste, et que tel autre n'en est pas un. Mais reprendre plus tard ces études; lire, à des enfants devenues capables de comprendre, plus de pages d'un écrivain célèbre qu'elles n'en avaient lu jusqu'alors; leur indiquer la doctrine enveloppée savamment dans les mots; sous la forme enchanteresse, montrer la substance belle, ou médiocre, ou détestable; les rendre capables de sévérité pour des gloires mal acquises; confirmer, en elles, le goût de la raison, de la clarté, de la langue pure et solide, de ce qui, dans la poésie et la prose,

continue la France, et commande l'admiration d'une âme, quel service à chacune et quel service au pays! Car ces enfants sont de futures mères, de futures maîtresses de maison; elles formeront, sans le savoir ou le voulant, d'autres esprits à la ressemblance du leur. Et ce n'est pas tout : le monde, les voyant vivre, jugera d'après elles, l'éducation catholique et la religion elle-même. L'une ou l'autre sera rendue responsable de tout le bien ou de tout le mal qu'il croira découvrir. Excès évident, passion évidente : nous n'y pouvons rien. Quoi que nous disions, ou que nous fassions, à chaque moment de la vie, nous sommes un argument, pour ou contre Jésus-Christ.

Il faut donc que ces femmes soient vertueuses avec charme; supérieures, en philosophie, à beaucoup d'hommes, et qu'elles rendent aimable la vérité.

Quelques pensées voisines de celles-ci, je le crois, ont inspiré, à la Supérieure des Oiseaux, le projet de fonder « la blanche ». Peu de thèmes sont aussi vastes que l'inquiétude des mères, dont les filles vont terminer ce qu'on nomme leur éducation, bien que l'éducation dure toute la vie, et qu'elle ait commencé avant que personne, d'habitude, ne s'en soit occupé.

L'enfant a-t-elle compris tous les enseignements maternels? Ne faut-il pas revenir sur des leçons anciennes et les approfondir? Comment vanner le blé de tant de récoltes passées?

Une fille de dix-huit ans! Pas une petite ride et une si grande illusion, qui la fait sourire à la vie! Ne dira-t-elle pas demain, ou après-demain : « Vous ne m'aviez pas prévenue! »

Presque toujours, elle a de la bonne volonté, elle a de la bravoure, mais se croit plus forte qu'elle ne

l'est, car elle ne sait pas assez, et jamais ne saura combien sa jeunesse a été protégée. Le rêve qui la tente a peu de formes précises. Elle veut lire cependant, et la lecture, pour elle, c'est un des arbres aux fruits inconnus et dangereux, plantés dans le paradis nouveau.

Qu'a-t-elle lu? Comment est-elle défendue contre cette tentation? J'ai vu des mères qui devenaient lectrices pour leurs filles, aux heures d'avant le dîner, ou le soir. Elles ouvraient des volumes habituellement renfermés dans la bibliothèque vitrée. Elles ne lisaient pas tout, mais l'enfant le savait, et le comprenait. J'en ai vu d'autres, qui donnaient cette preuve de grande confiance à leur fille : elles leur remettaient le livre, et disaient : « Jusqu'à telle page; jusqu'au milieu de telle page, où j'ai fait une croix au crayon. » Une fille d'honneur ne dépassera pas la petite croix frontière, et elles sont nombreuses, celles qui méritent qu'on les traite ainsi, et la fierté les aide, d'être jugées incapables de mensonge.

Comment la Supérieure des Oiseaux, Mère prudente de tant de grandes enfants, comprenait-elle cette difficile, cette immense question des lectures? Nous avons là-dessus les paroles mêmes de Mère Sophie, conservées dans les Annales du monastère.

« Une maîtresse de classe avait un jour exposé, assez catégoriquement, devant ses Sœurs, sa manière de voir en matière de lectures, et disait qu'elle n'oserait faire lire, à ses élèves, aucune page de tel auteur suspect, de peur qu'elles ne prissent goût à ses ouvrages.

« La Supérieure, entendant cela, réfléchit un instant, et, prenant la parole, comme pour consulter, dit, d'un accent très doux : « Il me semble qu'on ne

peut pas toujours agir ainsi, mais qu'il vaut mieux faire connaître le bien qui se trouve là, en prévenant du mal qu'on y peut rencontrer. La justice rendue à certaines œuvres inspire plus de confiance, aux jeunes personnes, et les prémunit contre l'engouement qu'on voudrait leur donner plus tard. Si elles ne connaissent rien, elles auront peut-être, pour cette lecture, une avidité démesurée et dangereuse. De plus, elles seront en butte aux sarcasmes du monde, qui leur reprochera de tout ignorer, et qui sait si elles ne succomberont pas au respect humain? Tandis qu'une certaine connaissance suffira pour en parler convenablement. En cela, on peut imiter la mère de famille, qui, conduisant sa fille dans une réunion mondaine, profite adroitement d'une légère inconvenance qu'elle avait remarquée, pour éclairer son enfant, et la fortifier dans le bien. »

De cette femme, que j'appellerais étonnante, si ce qu'on doit admirer en elle ne se retrouvait pas, en moindre lumière et avec moins d'éclat, chez beaucoup de religieuses, et de tout Ordre, je citerai encore ces paroles : « Ce ne sont pas les grands talents, de la naissance ou du bien, qu'il nous faut : tout cela n'est rien devant Dieu ; ce n'est pas là ce qui fait la religieuse... Nous avons toujours redouté la richesse, pensant que le bonheur d'une communauté religieuse consiste plutôt dans le travail et l'activité que dans une aisance d'où pourrait résulter une sorte de repos. D'après ces principes, jamais nous n'avons cherché la fortune, dans les sujets qui se sont présentés : aussi, sur plus de soixante-dix religieuses que compte la Maison, à peine y en a-t-il une douzaine qui aient ce qu'on appelle une dot. »

Cette femme, d'un si haut mérite, gouverna la

communauté des Chanoinesses de Saint-Augustin des Oiseaux, jusqu'en 1863 : elle vit donc passer la tourmente de 1848, et s'établir, bientôt après, le régime du Second Empire.

Lorsque la Révolution éclata, en février 1848, des barricades s'élevèrent un peu partout, dans Paris. L'une d'elles était adossée aux murs de l'hôtel des Oiseaux, à l'angle de la rue de Sèvres et du boulevard des Invalides. Aussitôt, Mère Sophie décida qu'elle veillerait elle-même au Tour, c'est-à-dire dans la conciergerie du monastère. Vers onze heures du soir, des cris furent poussés dans la rue, et des coups frappés à la porte : « Des lampions, ou la mort! » Une petite Sœur vendéenne, Sœur Élisabeth, répondit aux émeutiers tranquillement, n'alluma pas de lampions, et vit que la foule s'écoulait. Dès le lendemain, elle traversa Paris en révolution, portant une lettre que la Supérieure adressait à Lamartine, et une autre lettre que Mère Sophie écrivait au commandant de la Garde nationale. Des citoyens soldats l'aidèrent à sauter les barricades, en l'appelant « ma petite dame ». Le soir, un poste de gardes nationaux commandé par un capitaine, vint s'établir derrière les murs de l'hôtel. Des bandes passaient criant : « Le feu au Sacré-Cœur et aux Oiseaux! » Elles prétendaient visiter les maisons, pour y trouver les « armes cachées ». Mais la garde nationale, invisible, répondait : « Au large! » et l'émeute n'insistait pas.

Pendant ces heures, où il eût été facile et grave de manquer de sang-froid, la Supérieure ne cessa de se tenir à proximité du point menacé, qui était la porte de la rue de Sèvres. A chaque moment, le capitaine, les soldats, les religieuses, des amis accourus, lui venaient demander des ordres. Et elle donnait des

ordres très nets, à voix mesurée, après un tout petit moment de réflexion, tout comme si elle recommandait, à Sœur Élisabeth inclinée, de ne pas manquer de sonner matines.

Les années passèrent, Mère Sophie mourut; l'Empire sans épithète, puis l'Empire libéral, furent ajoutés à la liste de nos essais de constitutions, comme à celle des bonheurs promis; le pensionnat des Oiseaux continua d'élever, selon la tradition heureuse, les filles d'une large élite sociale; l'externat gratuit d'instruire les enfants du quartier.

Il serait vain, et bien indigne du sujet que nous traitons, d'énumérer, pour chaque période, et donc pour celle du Second Empire, les relations et même les amitiés qui s'établirent, entre les religieuses de l'Ordre et les familles les plus considérables ou les plus réputées du temps. Si nous l'avons fait, à propos des Princes régnants de Lorraine et du roi de France, c'est qu'il y eut là une tradition, et que la bienveillance de ces gouvernements stables comportait une sorte de jugement et d'adoption nationale. Nous croyons cependant devoir rappeler ici, dans les années qui précédèrent la guerre de 1870 et la chute du pouvoir impérial, l'amitié qui unit, au monastère des Oiseaux, la princesse Clotilde de Savoie, femme du prince Napoléon : amitié touchante, et qui valut, à l'une des religieuses, d'entendre un mot de grande race.

La princesse Clotilde venait souvent rue de Sèvres, voir une très proche parente de son mari, Mère Marie de la Croix. Celle-ci n'était pas religieuse, mais elle portait le costume de l'Ordre, et suivait fidèlement la Règle. Rien qu'à la voir passer, on l'eût reconnue pour une Bonaparte : elle ressemblait, trait

pour trait, au grand Empereur. La princesse Clotilde entrait donc aux Oiseaux, elle aimait la maison, elle s'y plaisait, elle disait : « Mes mères », et « Mes Oiseaux ». Elle arrivait sans se faire annoncer, très modestement vêtue, et, soit avant soit après la visite qu'elle faisait à sa parente, se retirait dans un coin de la chapelle, toujours le même, et y demeurait à prier. Parfois, elle amenait avec elle ses enfants, Victor, Louis, Lætitia, et les recommandait aux prières de ses amies. Le prince Jérôme venait aussi aux Oiseaux assez fréquemment, et on pouvait alors observer cette scène étonnante : Mère Marie de la Croix, ayant embrassé le prince Jérôme, commençait de réciter, à voix demi-haute et lente, le « Souvenez-vous », puis elle s'asseyait, et causait familièrement.

Quand la guerre eut éclaté, la princesse resta en France, mais un jour vint où elle comprit qu'elle devait s'exiler. Le général Trochu lui représentait les dangers qu'elle courait, et qu'elle pouvait faire courir à ses enfants. Le 4 septembre 1870, elle se décida à faire, à ses amies des Oiseaux, la visite d'adieu. Quelques religieuses, au parloir, l'entourèrent, et causèrent avec elle. L'une d'elle, Mère de Marcillac, lui demanda : « Comment comptez-vous quitter Paris? — J'y suis venue en princesse, j'en partirai en princesse, répondit-elle. Peur et Savoie ne se sont jamais rencontrées. »

Elle fit comme elle avait dit, prenant le chemin de l'exil avec ses enfants, dans une voiture découverte, portant le chiffre impérial.

La guerre continua, désastreuse, puis ce fut la Commune.

Pendant cette période, les Oiseaux comme tant

de maisons religieuses, à Paris et en province, se transformèrent en ambulance. Un petit nombre de religieuses continua d'y demeurer. Les autres acceptèrent une des offres que d'anciennes élèves, dans les moments de danger, se hâtaient de faire à leurs anciennes maîtresses, et vécurent dans un domaine du centre de la France.

Le pays, tant éprouvé, se reprit à vivre et les écoles se rouvrirent. On le sait, il n'y eut plus de guerre extérieure, depuis cette date jusqu'en 1914. Quarante années qui furent, pour d'autres que les catholiques, assez paisibles.

Les œuvres de la charité chrétienne souffrent de tous les maux de la France. Cela est naturel. Mais elles ont d'autres ennemis, qui ne connaissent point la paix. Les vingt dernières années du dix-neuvième siècle, et le début du vingtième, furent, chez nous, un temps de persécution. L'histoire en a été faite bien des fois. Sans la reprendre ici, il convient de rappeler deux lois, qui déclarèrent dissoutes les congrégations religieuses, et, en fait, les condamnèrent à s'exiler. La première, du 1er juillet 1901, s'appliquait aux congrégations non autorisées; la seconde, du 7 juillet 1904, s'appliquait aux congrégations même autorisées. En dix années, délai que la prudence politique s'accordait à elle-même, les hommes ou les femmes qui avaient choisi de vivre en commun, sous une Règle sacrée, devaient se trouver séparés, ramenés à la vie séculière, ou chercher, à l'étranger, une liberté essentielle que la politique française ne reconnaissait plus. Toutes les œuvres entreprises par les divers Ordres, œuvres antiques, œuvres récentes, étaient ainsi condamnées à mort.

Le monastère des Oiseaux, à cette époque, se trou-

vait dirigé par Mère Félicité, d'origine hollandaise, femme déjà âgée, de santé précaire, d'une timidité dont elle souffrait elle-même, Supérieure qui pouvait sembler, même à des témoins bienveillants, la moins douée qui fût, pour conduire une Communauté en des temps difficiles, répondre à des hommes d'affaires ou de police, et résister aux fatigues d'une lutte sans merci. Mais la conscience tient lieu de beaucoup de qualités, comme elle déjoue beaucoup d'habiletés. Mère Félicité se montra extrêmement résolue; elle n'eut peur ni des procédures, ni des interrogateurs; elle supporta les voyages les plus fatigants, et, parmi tant de conseils qu'on donne aux gens éprouvés, ne choisit jamais les médiocres.

Obligées de quitter provisoirement la France, pour demeurer fidèles à leurs vœux et à leur œuvre d'enseignement, les religieuses des Oiseaux cherchèrent d'abord une maison en Belgique. La proximité, l'amitié, la foi commune les attiraient de ce côté. La Supérieure et son Assistante firent plusieurs voyages inutiles. Elles venaient après de nombreuses Communautés, enseignantes ou charitables, et plusieurs signes leur firent comprendre qu'elles devraient demander l'hospitalité à l'autre voisine, la Grande-Bretagne. Là, plus de communauté de foi, sans doute, mais une tradition avait été gardée, comme je l'ai dit au début de ce livre, et il était vraisemblable, il était sûr, que le gouvernement d'Édouard VII, peu sensible à la mauvaise humeur de M. Combes, accepterait de recevoir et de protéger des femmes persécutées, qui lui demanderaient asile. C'est ce qui arriva.

Mère Félicité fut le chef de cet exode, et l'orga-

nisatrice d'une fondation nouvelle. Après les inutiles voyages en Belgique, elle partit pour l'Angleterre, et, comme je l'ai dit en commençant, choisit et acheta une grande villa et les terrains où, peu à peu, s'éleva l'ensemble de bâtiments monastiques qui est plus qu'une école, qui est autre chose qu'un simple couvent, et que l'on pourrait nommer, de son vrai nom, l'abbaye de Westgate, si Pierre Fourier n'avait défendu, aux Supérieures de ses Chanoinesses, de porter le titre d'abbesses.

Ainsi se trouva grandi et glorifié, même devant le monde, le souvenir de l'humble Mère Félicité.

A Paris, le premier soin de la Supérieure fut de mettre à l'abri l'école gratuite. Les élèves du quartier ne pourront suivre les Mères à l'étranger : donnons-leur, puisque nous ne pouvons continuer de les instruire, des maîtresses chrétiennes, non engagées par des vœux de religion. Des dames, Enfants de Marie, acceptent la charge, en mai 1904. La directrice, toute jeune, qui a la vocation religieuse et souhaite d'entrer dans un couvent, sacrifie provisoirement l'ardent vœu de sa jeunesse, afin de servir les pauvres. Elle possède les diplômes nécessaires. On fait les déclarations légales. Aussitôt un inspecteur se présente rue de Sèvres, et fait une enquête minutieuse. Tout est en règle; la présence d'esprit de la directrice n'est aucunement troublée par les questions que l'on multiplie. Le fonctionnaire ne peut qu'approuver. Il salue, et on ne l'a pas revu.

Quant au pensionnat, il faut l'abandonner. On essayera de transporter, en Angleterre, quelques-uns des objets qui garnissent la maison, de ceux que l'on aimait et que l'on vénérait, comme la statue de la Vierge Fidèle; de ceux qui servaient à l'enseigne-

ment, comme les collections scientifiques et les livres; de ceux que l'on ne pourrait remplacer sans d'immenses frais, comme la vaisselle, les provisions de linge, et le reste. Que l'on songe à tout ce « matériel », qui se peut accumuler, durant un siècle!

Les « anciennes » offrent leur aide. Les unes proposent de garder, en dépôt, certains objets; les autres offrent l'hospitalité aux religieuses, pendant la tourmente. L'une d'elles écrit : « Ce qu'il y a de profondément triste, c'est votre place vide, c'est le champ laissé libre à « encore plus de mal », c'est le désastre de ne plus vous avoir, vous et celles qui vous ressemblent, dans la lutte si âpre, où nous serons laissés seuls, c'est l'isolement des pauvres enfants de votre externat gratuit, et, par elles, de leurs familles... »

Le 7 juillet, une arrière-petite-nièce de Pierre Fourier faisait profession au monastère. Le soir même paraissait, à l'*Officiel*, une liste de soixante communautés religieuses, de tous Ordres, déclarées dissoutes. Le 9 juillet, seconde liste, plus considérable, où sont inscrites les Maisons des Oiseaux, du Roule, de l'Abbaye-aux-Bois, du Sacré-Cœur. Onze Maisons d'éducation chrétienne sont ainsi fermées, sur la seule paroisse de Saint-François-Xavier. Le 12 juillet, les sectes peuvent se vanter d'avoir déjà frappé de dispersion, ou d'exil, deux mille deux cent cinquante communautés religieuses françaises.

Le 13 juillet, un commissaire de police, flanqué de deux témoins, notifie, à la Supérieure des Oiseaux, d'avoir à fermer immédiatement l'école gratuite, le pensionnat, et de laisser maison nette pour le 1er octobre. Les protestations de Mère Félicité ne

sont pas, — et ne peuvent pas être, — écoutées par le magistrat de police. Le reproche qu'elle fait, notamment, à la puissance publique, de fermer une école gratuite, transmise à des maîtresses laïques, et reconnue par le gouvernement depuis le 6 mai, n'émeut point celui qui n'est que l'exécuteur de l'injustice, et ne veut point connaître la qualité des actes dont on l'a chargé.

Dès le lendemain, l'immense déménagement se poursuit, et s'accélère. Des ouvriers démontent, et descendent les cloches de l'église. « Nous travaillerons jusqu'à onze heures du soir, dit l'un d'eux, mais nous les sauverons ! » Un autre riposte : « Ce n'est jamais long, de démolir. » On travaille le lendemain encore, 14 juillet, jour de la fête nationale. Les « jaunes » apportent les bancs de l'église, et les placent dans des camions alignés le long du trottoir de la rue. Un passant voit des femmes pauvres qui sortent, chargées de matelas ou de couvertures ; il dit : « Prenez garde : les aumônes d'une maison religieuse, aujourd'hui, sont des contraventions. » Les Petites Sœurs des Pauvres envoient tous les jours leur voiture de quête, et la ramènent pleine de toutes sortes d'objets, à la joie de leurs « vieux ».

Pendant les vacances, et par escouades, les Chanoinesses de Saint-Augustin quittent le cher monastère des Oiseaux. Mère Cécile, maîtresse des novices, demeure à Paris, pour un temps. Elle écrit à l'une de ses Sœurs, pendant une course qu'elle a dû faire : « Autrefois, quand, aux prières de l'Itinéraire, nous récitions : « *revertamur ad propria* », ces mots consolaient du voyage. Mais, aujourd'hui, la perspective de revenir chez le liquidateur, pour quitter bientôt nos pauvres Oiseaux, attriste la prière. »

Le 1er octobre, il reste encore une quarantaine de personnes dans la Maison. Quatre jours plus tard, le commissaire de police du quartier se présente. Il prétend qu'on lui donne les noms des religieuses « en contravention ». « Je vais vous donner le mien, répond Mère Félicité, mais je refuse de nommer mes Sœurs. »

La dernière petite élève qui restait au pensionnat, et s'amusait au jardin, où tombaient les feuilles d'automne, était une de mes enfants. Ses allées et venues étaient observées et notées, par des agents vigilants.

En cette extrémité de la vie monastique, et dans cette maison dévastée, une postulante se présenta, une jeune Anglaise, convertie depuis deux ans. On l'accueillit. Elle fut bouleversée de ce qu'on avait fait, à Paris, contre la liberté religieuse, contre la propriété, contre l'inviolabilité du domicile. Mais cette jeune fille comprit que l'autre race, dans la partie qui souffrait, était fière aussi. Elle resta.

Peu de temps après, et, au milieu d'une centaine de religieuses de France, elle se retrouva dans un asile qu'on avait demandé à sa patrie, en terre britannique, sous la protection de lois qui changent peu. D'autres l'ont imitée, nombreuses déjà, et l'on peut observer que ces jeunes filles anglaises, anciennes élèves pour la plupart, devenues religieuses, ont rencontré, dans la Règle de Saint Pierre Fourier, fondée sur l'expérience et sur la tendre foi, toute pénétrée de raison et d'ardeur, un climat spirituel qui semble convenir à leur race, comme il convient à la nôtre. Jeanne d'Arc avait bien dit que Français et Anglais, réconciliés, feraient croisade ensemble.

IX

LE VILLINO ROMAIN

Laissons les religieuses de l'hôtel des Oiseaux s'installer dans Tower House, où elles sont d'abord à l'étroit; laissons-les recevoir, avec une émotion délicieuse, les filles ou petites-filles des anciennes, qui traversent la mer pour retrouver les irremplaçables maîtresses, vierges fidèles; laissons-les passer, sortant de la classe, ou de la chapelle provisoire couverte en tôle, parmi les équipes d'ouvriers anglais, silencieux, adroits, exacts, qui élèvent des murailles, parallèlement à la route. La vie abonde, autour des servantes de Dieu, et en elles. Des élèves anglaises plus nombreuses demandent à être admises aux Oiseaux de Westgate; les unes appartiennent à des familles catholiques, et d'autres à des familles protestantes; la population de la petite ville, qui observe d'abord nos religieuses catholiques à travers les préjugés séculaires du monde protestant, s'approche, s'étonne, et devient respectueuse; quel-

ques conversions, que personne n'a cherchées, se produisent, parmi les ouvriers et les commerçants; l'école populaire gratuite, selon la Règle de Pierre Fourier, plaît vite aux mères de famille; dans les bancs réservés au public, à la messe du dimanche, les places vides deviennent plus rares, d'une saison à l'autre; il faut renouveler, assez souvent, la provision de petits tracts religieux, que les fidèles trouvent dans un casier, près du bénitier. Pas de heurts, pas de mauvais procédés : une adoption qui s'annonce.

Il est déjà certain que la nouvelle Maison florira. Au nombre des religieuses qui s'établissent en Angleterre, ne figure pas alors cette femme d'une personnalité si éclatante, Mère Saint-Pierre Fourier. Elle est à Rome. Il y a même plusieurs années qu'une mission importante l'y a amenée. Qu'elle soit ambassadrice, celle-là; qu'on lui confie, dans un moment particulièrement difficile, — la vie d'un Ordre l'est toujours, mais il y a des degrés dans la difficulté et dans les embarras, — le soin de préparer l'établissement, à Rome, d'un pensionnat, et de rassembler, autour d'un nom ignoré là-bas, ou presque, des sympathies mondaines, des bienveillances ecclésiastiques, habituées à être recherchées et donc expertes dans l'art d'éconduire, c'est ce qu'il faut expliquer. L'explication nous est donnée par le passé de Mère Saint-Pierre Fourier, par sa jeunesse, en partie romaine, par le caractère aussi de cette femme exceptionnellement douée pour briller, pour agir et pour vaincre. Ces dons peuvent se rencontrer chez une religieuse; on peut même dire qu'ils ont été communs chez les saints : l'humilité suffit à rendre cette richesse bienfaisante.

Aglaé de Sonis, née dans les Vosges, avait passé une partie de sa jeunesse dans la vaste habitation de son père à Neufchâteau, et fait de longs séjours dans des domaines de famille, aux Antilles, ce qui l'autorisait à dire, en plaisantant, qu'elle avait rapporté « des îles », un certain goût passionné du soleil.

En 1847, à onze ans, elle quitte la Lorraine, et, avec une de ses jeunes sœurs, vient à Paris, et entre, comme pensionnaire, aux Oiseaux.

Peu d'années après, de dures épreuves l'atteignent : sa mère meurt, sa jeune sœur meurt; la fortune paternelle, je ne sais dans quelles circonstances, est diminuée. Aglaé de Sonis prépare l'examen du brevet supérieur; elle est reçue; elle s'engage, comme lectrice, dans une famille princière, et s'embarque pour l'Italie, avec son frère, qui a la vocation du sacerdoce, et qui se rend au séminaire de Rome. Sur le navire, elle fait la connaissance de Louis Veuillot, habitué du voyage. Que de souvenirs déjà, et de ceux qui transforment, dans cette adolescence! Et ce jeune frère meurt aussi!

Le chagrin était entré, pour n'en plus jamais sortir, dans l'âme de la jeune fille. Elle fut contrainte de mener une vie mondaine, mais elle savait désormais ce que durent les apparences de la fortune et de la joie. On la fêtait; on vantait, autour d'elle, — et l'écho est un lièvre qui fait la randonnée — son éducation, son esprit, la jolie façon qu'elle avait de parler italien; on la surnommait « la belle Française ». Elle voyait « Tout Rome », la noblesse, les pauvres, les couvents, les cardinaux, le Pape. Dans sa vieillesse, elle racontait, quelquefois, les fêtes du carnaval romain, au Corso. Elle disait que les zouaves du

Pape, en ce temps-là, jetaient des fleurs aux balcons, et il lui arriva d'ajouter : « On ne choisissait pas, sans doute, la destinataire, mais *ils* savaient bien où tomberaient leurs bouquets. » Elle se rappelait les dernières sorties de Pie IX, dans la ville, et les carrosses de gala, dont les roues écrasaient le sable jaune épandu sur les pavés.

C'est dans cette ville, et dans ce milieu, qu'Aglaé de Sonis, ayant senti grandir la vocation religieuse, choisit, entre plusieurs Ordres qui l'auraient pu accueillir, celui de saint Pierre Fourier.

Plusieurs personnes, pendant la période d'études qui précéda cette décision, avaient été consultées par la jeune fille, et, parmi elles, son cousin de Sonis, de dix ans plus âgé qu'elle, celui qui devait être, un jour, le glorieux et saint général de Sonis. Entre lui et Aglaé de Sonis s'était établie une correspondance qui ne cessa plus, et dont le ton, parfois, s'élève singulièrement. Témoin ces lignes d'une lettre que le capitaine de spahis écrivait, de Laghouat, à la nouvelle religieuse : « Paris, Rome, votre couvent, je pense souvent à ces diverses étapes de votre vie, tant votre histoire a été associée à la mienne. Aussi aimé-je à penser que, devant Dieu, nous méditons souvent sur les mêmes choses... Il n'y a vraiment que nous qui sachions ce qu'est le bonheur : le monde ne le connaît pas... » Les chrétiens ont de grandes chances de rencontrer, près d'eux, des amitiés très sûres comme celle-là, des âmes dignes d'une entière confiance, habituées au respect le plus délicat, et qui se définiraient en disant : « Dieu nous est familier. » Ce mot invraisemblable et vrai, elles ne le disent pas. On devine leur secret, on leur demande appui, elles ne trahissent point, elles aident à monter, elles

sont une des forces, comme une des beautés de la communion des saints.

Aglaé de Sonis avait vingt-huit ans, quand elle était entrée aux Oiseaux. Ses charges furent promptement les plus grandes.

Une piété ardente, allègre, que tout devoir et toute circonstance renouvelait, une sorte de dévotion au moment qui passe, s'unissait, en elle, au don de sympathie qui n'avait pas faibli. On peut citer ce mot d'une des « blanches », qu'elle instruisait : « La mémoire des yeux, ni celle du cœur, ne peuvent oublier cette physionomie si expressive, cette tendresse du regard, ce charme du sourire, cette âme de bienfaisance. »

Deux jours après la mort du général de Sonis, le 17 août 1887, elle était élue Supérieure des Oiseaux. Dans la suite, elle devait être, après expérience, nommée de nouveau Supérieure autant de fois que la Règle le permet. Sa santé robuste, et son âme qui l'était encore plus, l'empêchaient de se dispenser des plus petites obligations de la Règle. Nulle n'était plus pénitente, et sans qu'il y parût. Elle disait, chaque matin, à son lever, à quatre heures : « Seigneur, multipliez le nombre des vaillantes! »

De ces vaillantes, elle était le type, par nature, — et par volonté.

En 1897, les Supérieures des trois monastères de Paris, que rejoignent, en route, celles des autres Maisons, vont assister, à Rome, aux solennités de la canonisation de saint Pierre Fourier. Et c'est là, sans doute, pendant ce nouveau pèlerinage romain, qui la ravit, que Mère Saint-Pierre Fourier décide qu'elle essayera de fonder, — c'est-à-dire qu'elle fondera sûrement, — un monastère à Rome.

Dans la même année, et peu après les fêtes romaines, elle faisait, avec Mère Cécile et un groupe d'enfants, un pèlerinage en Lorraine, au tombeau du Fondateur. De nouveau, les représentantes des divers monastères de Chanoinesses de Saint-Augustin se trouvaient réunies. Réunion de famille, d'où devait naître une décision importante. L'Écriture a dit, justement : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* Cette douceur de l'union fraternelle devient, dans les temps de trouble, la nécessité de l'union, ou mieux, de l'unité. Jusque-là, les monastères, tenus par la clôture et plus encore par la coutume établie, n'avaient guère, entre eux, que des relations de correspondance, de courtoisie et de charité. Les Supérieures elles-mêmes ne se connaissaient que si quelque affaire urgente obligeait l'une à sortir de chez elle, et à demander l'audience ou l'hospitalité d'une Sœur en Saint-Pierre Fourier.

Mais les jours étaient sombres, dans cette fin du dix-neuvième siècle. La persécution religieuse multipliait les vexations et les pièges. Elle avait été violente déjà, elle allait le redevenir. N'était-ce pas l'heure indiquée, pour rassembler les Supérieures des monastères de l'Ordre, et mettre en commun les lumières, et les prières, et les souvenirs? Plus d'une fois, l'idée avait été émise qu'on devrait se réunir ainsi contre le péril, et pour d'autres biens encore que la défense du droit. Mère Saint-Pierre Fourier reprit le projet, et proposa que les Supérieures vinssent à Paris, pendant les vacances qui laissaient libres les salles et la chapelle des Oiseaux, faire une retraite, que prêcherait le Provincial des Jésuites, le Révérend Père Labrosse.

L'appel fut entendu unanimement. Toutes les

maisons des Chanoinesses de Saint-Augustin se déclarèrent « prêtes à tous les sacrifices pour coopérer à la belle œuvre d'uniformité », à « fusionner le mieux possible, dans le fond et dans la forme ». Une Supérieure écrivait : « L'union des Maisons est la chose la plus salutaire, pour notre Ordre, en ce moment. » Une autre disait joliment que les échanges de vues aideraient à « concilier les exigences des temps présents, avec nos admirables Constitutions, notre esprit primitif et nos antiques usages ».

L'autorisation de quitter les monastères, pour cette retraite, fut donnée par les Supérieurs ecclésiastiques. La retraite eut lieu au mois de septembre 1897. La maison entière des Oiseaux fut mise à la disposition de ses hôtes. Ce fut une réunion immédiatement cordiale et fraternelle. On y voyait des religieuses déjà tenues en vénération dans tout l'Ordre : Mère Saint-Jean Baptiste, de Caudebec; Mère Eulalie, de Verdun; Mère Thérèse, de Châlons; Mère Saint-Charles, bientôt Supérieure du Roule, et d'autres, chez qui le Fondateur eût reconnu qu'elles étaient « éminentes en prudence, en gravité, en sainteté de vie, chose très malaisée », chefs de monastères en pleine vigueur et réputation, donc menacés par les sectaires momentanément au pouvoir. Un grand bien avait été prévu, de ces relations entre les Supérieures. Il fut obtenu. Selon le vœu inscrit dans la Règle par saint Pierre Fourier, elles « lièrent par ensemble toutes leurs Maisons, le plus étroitement et le plus saintement qu'il leur fut possible ».

Les lettres qu'on reçut aux Oiseaux, dans les jours qui suivirent la séparation, étaient toutes « au laudatif ». Dans l'une d'elles, ces mots achevaient le remerciement : « On sourit à ce délicieux

passé », où « tant de lumières ont jailli sur les âmes ».

En cette semaine-là, plusieurs résolutions importantes avaient été prises, dont l'une était de fonder une maison de procure, à Rome. On avait pensé, d'abord, que cette maison, soutenue par les ressources communes, serait peuplée de religieuses envoyées par divers monastères. Finalement, et faute de sujets, les Supérieures donnèrent mandat, aux Oiseaux, de préparer cette fondation, et d'en assurer la vie.

En décembre 1900, le cardinal Richard ayant obtenu, du Pape, pour les Chanoinesses de Saint-Augustin, l'autorisation d'établir une maison à Rome, Mère Félicité, Supérieure des Oiseaux, et Mère Marie Fourier, partent pour l'Italie, et obtiennent une audience de Léon XIII, qu'elles veulent d'abord remercier. Le vieux Pape encourage les religieuses de cet Ordre, dont il était un peu le parrain, ayant décrété la canonisation du Fondateur. On fait ensuite quelques recherches, dans la Ville, et on loue un très petit villino, appartenant à la marquise Carcano.

En mai 1901, Mère Saint-Pierre Fourier repart pour Rome, amenant quatre autres religieuses. Elle, Aglaé de Sonis, se retrouve « chez elle », mais après quarante années d'absence, et la plupart des visages lui sont nouveaux. Elle loge, avec les Sœurs, chez les Ursulines, à Villa Maria, et le souvenir se trouve renouvelé, de l'hospitalité que les Ursulines de Paris, autrefois, avaient déjà donnée à la Vénérable Mère Alix et à sa compagne, quand celles-ci étaient venues, de Lorraine, pour étudier les règlements et les traditions de la congrégation. Les Françaises se mettent à travailler l'italien, avec

ardeur. Mère Jeanne de la Croix, une des arrivantes, écrit, à ce propos : « Je parle avec un certain succès, celui de l'ignorance. J'argumente avec les cochers, les commissionnaires : excellentes leçons d'italien, d'italien pratique, nos Sœurs disent : « d'italien risqué ». Mais, j'ai un flair spécial, pour distinguer les mots corrects. Je fais des sermons à temps et à contre-temps, rien n'arrête mes flots d'éloquence. » Pendant ce temps, les ouvriers, avec la tranquillité coutumière, réparent le villino.

On s'installe en juillet; on visite Rome, mais surtout on nettoie la chapelle, le salon qui sert de réfectoire, de parloir et de bureau, les trois chambres à l'unique étage. Cette mère Jeanne de la Croix est d'un entrain, pour elle ordinaire, mais stupéfiant pour les témoins. Une petite Italienne l'appelle : « Mère Joie de la Croix ». On apporte des paquets et des corbeilles pleines, en plein midi. Les rues sont désertes. Il n'y a dehors, selon le proverbe, que les Français et les chiens. La première messe est célébrée le 12 août. « Nous allons commander des lits en bois blanc, que nous vernirons, à un pauvre menuisier sans ouvrage, père de six enfants, écrit Mère Fourier. Il nous faut *tout*. Je frémis, quant à la dépense. Un lit quarante-cinq francs, un matelas quarante, et tout cela multiplié par cinq!... Pièce par pièce, nous nous sommes montées d'un service en porcelaine blanche et de carafons, pour les Grandeurs. Notre vaisselle, à nous, est au plus simple. Impossible, hélas! de trouver *nos* assiettes brunes, ni même en terre. Dans les ventes, nous avons découvert un lot de cent cinquante livres intéressants, (français, anglais, italiens, latins), pour trois francs! Hier, ils se donnaient pour un sou. Je

regrette hier. Nous marquons les objets, la veille des ventes, et notre homme d'affaires se charge de mettre notre faible enchère... Les mets sont à l'avenant, confiés à l'industrie de la Sœur cuisinière et à son art d'accommoder les restes : cela consiste à les mélanger dans un moule, à y verser une sauce, et à décorer l'ensemble, pour assurer la couleur locale, du nom de *timbale milanaise*. Avec trois sous, nous en avons pour deux repas. Mère Jeanne de la Croix, nommée Procureuse, trouve le prix raisonnable, moi je le dis avantageux. Le dîner coutumier est une soupe aux choux, suivie de pommes de terre, parce que les deux légumes se glanent au jardin, où la Mère Procureuse a prosaïquement planté, malgré mes protestations, des carrés de choux! Sous le ciel d'Italie! A l'ombre des acacias en fleur! »

Mère Fourier reçoit, dans le parloir-réfectoire. D'anciennes élèves ont découvert son domicile. Des personnages italiens viennent aussi la saluer. Par elles, par eux, elle est présentée à onze cardinaux. Et la sympathie commence d'envelopper l'œuvre naissante, mais, en même temps, on constate l'impossibilité de fonder un monastère, et, à plus forte raison, d'ouvrir une école, dans ce villino trop étroit. La Supérieure des Oiseaux, Mère Félicité, est appelée, pour juger la difficulté. Elle reconnaît qu'il faut trouver mieux. « Pas de salle pour une classe, écrit Mère Fourier, ni pour un patronage, ni même pour le catéchisme aux enfants du quartier, qui sont légion. Une douzaine de petites filles se sont présentées, *per la dottrina;* nous en aurions trente, et même leurs jeunes frères, si nous avions le local... »

En conséquence, on cherche à s'installer ailleurs.

On croit avoir trouvé ce qu'il faut. Le second essai n'est pas heureux non plus. Des enfants se présentent chaque jour, et composent un patronage qui grandit sans cesse. Des Mères et des Sœurs converses arrivent de Paris. On ne peut plus loger tout ce monde.

Quelques années passent, dans cette gêne. Enfin, en 1906, un joli villino, qui fait partie des vastes domaines de la princesse Borghèse, peut être acheté. La maison n'est pas très grande, mais on aura la place de construire, car le jardin est d'une belle étendue. Les jardins d'alentour, débris de parcs, plantés de hauts arbres, parmi lesquels beaucoup d'eucalyptus, odorants et souples à la brise, donnent au villino, et aux domaines voisins, la réputation d'être en « très bon air ».

C'est là que, définitivement, les Filles de Notre-Dame, Chanoinesses de Saint-Augustin, ont établi leur demeure. C'est là, au numéro treize, via di Villa Patrizi, qu'elles sont encore aujourd'hui, aimées et entourées, avec leur chapelle neuve, leur patronage, leur école, leur pensionnat, leur monastère.

C'est là que réside la Supérieure Générale des religieuses de Notre-Dame, qui dirige maternellement, de ce centre de la catholicité, non pas tous les monastères, mais la plupart des monastères qui suivent la Règle de saint Pierre Fourier.

X

ESQUISSES DE PORTRAITS

Je voudrais donner, par des mots, quelque idée de la physionomie, de la démarche, de la conversation, une sorte d'esquisse de quelques-unes de ces religieuses des Oiseaux, que j'avais connues à Paris, et que je retrouvais en Angleterre, dans les années précédant la guerre, et dans celles-là même qui suivirent, et où, je m'en souviens, l'accueil des Anglais, gentlemen, petites gens de la rue, employés des stations de chemin de fer, commerçants, était marqué d'une amitié secrète et combien émouvante!

En 1913, Mère Fourier avait plus de soixante-quinze ans. C'est bien dangereux d'avoir cet âge-là! Mais elle était demeurée si intrépide, et si vive, et si bien parlante, qu'on sentait, rien qu'à la voir apparaître, et venir, et sourire, que là où elle ne pouvait plus être la Supérieure, elle n'était pas et ne serait jamais du cadre de réserve. Elle ouvrait, sans bruit, la porte du parloir, où quelques groupes d'élèves,

de religieuses et de parents étaient formés; d'un coup d'œil rapide, elle reconnaissait ceux qui l'attendaient, bien que plusieurs se fussent levés, par honneur, et glissant, volant, faisant, sur ses vieilles jambes, du chemin comme une jeune, elle était aussitôt près de nous; elle s'asseyait d'un mouvement si souple, que la robe prenait, tout de suite, les plis qu'il fallait, sans que la main les retouchât. Je n'en dirai pas autant de la guimpe, ni du voile, qui étaient parfois légèrement de travers, à cause des gestes qu'il avait fallu faire, et de la marche dans la vaste maison, depuis quatre heures du matin.

Je revois son visage un peu rond, qui se tournait tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre de nous, ses yeux brillants, et cet air de bel accueil qui modelait, sans qu'elle y songeât, tous ses traits épaissis. J'entends les mots heureux du bonjour, les questions en peloton, et qui repartaient quelquefois avant même la réponse; les souvenirs dont elle était riche et prodigue. Elle ne simulait pas la joie : elle avait celle d'une femme de très bonne compagnie, habituée à recevoir, libre en un bel art permis, où elle excellait; elle avait celle aussi de nous plaire, et la charité y trouvait son compte. Ce qu'on nomme l'usage du monde, les plus jolis dons de l'esprit, une mobilité de physionomie que la jeunesse n'aurait pas eue plus grande, accompagnaient, par habitude et sans qu'elle y songeât, tout ce que disait cette religieuse, même si nous parlions de la santé d'une enfant, d'une date de sortie ou de rentrée, d'un trousseau à compléter. Et si le mot de France était prononcé, — nous n'y manquions guère, — quel visible amour passait dans le regard de Mère Fourier!

En me retirant, j'ai pensé, plus d'une fois que, si j'avais été peintre, j'aurais aimé dessiner et peindre cette figure de chez nous, que j'aurais exposé le portrait au Salon, et que j'aurais inscrit, dans le catalogue : « La marquise de Sévigné, au rosaire. »

Cette sainte et étonnante femme avait toujours souhaité de mourir à Rome, et d'être ensevelie à l'ombre de Saint-Pierre. Elle y mourut, en effet, au commencement de l'année 1914, avant la grande guerre, dont elle eût tant souffert.

SŒUR ALPHONSINE

Je n'ai point vu Sœur Alphonsine au travail, — elle était chargée du ménage, — mais je l'ai vue aller, venir, je l'ai saluée au passage, et j'ai entendu parler d'elle, avec tendresse et admiration, par plusieurs enfants et plusieurs Mères qu'elle avait servies en servant Dieu. Son nom religieux était Sœur Alphonsine; son nom de ville, si l'on peut dire, et qu'elle ne porta pas longtemps, était Zoé.

C'était une Parisienne, du menu peuple actif et débrouillard, que rien ne déconcerte, pas même la misère, une de ces petites qui ont de l'esprit, et un cœur capables de toutes les grandeurs, pourvu qu'on leur dise à quoi l'employer bien, à quoi l'employer mieux. La mère avait dix enfants, et elle était blanchisseuse. Je n'ai jamais entendu parler du père : il faisait assurément un métier assorti à celui de sa femme blanchisseuse, pas bien payé, et les deux gains ensemble nourrissaient malaisément la famille. En nos temps, ils eussent été proposés pour un prix Cognacq-Jay. Mais *la Samaritaine*, vers 1860, date de

la naissance de Zoé, n'était pas encore, je suppose, au nombre des magasins connus de Paris.

Donc, un très pauvre ménage, et des enfants que le père ni la mère ne pouvaient accompagner sur le chemin de l'école. Les petits, qui emportaient une tranche de pain, leur déjeuner du matin, et y mordaient à belles dents, frôlaient, en deux ou trois endroits du parcours, des tonneaux de mélasse, que les épiciers du quartier exposaient à la devanture. « Sais-tu ce qu'il faut faire? disait un des petits gars à sa sœur. Eh bien! voilà : nous allons laisser tomber notre pain dans la mélasse, comme si nous ne le faisions pas exprès. Et puis, toi, Zoé, tu iras demander au patron de nous rendre la tranche de miche. » Il paraît que le bon tour fut tenté plusieurs fois, et que les épiciers, qui comprenaient fort bien, eurent l'air de ne pas comprendre, et rendirent en tartines les tranches de pain sec jetées dans leurs tonneaux.

Par quelle providence la petite fut-elle présentée à l'école gratuite des religieuses de Saint-Pierre Fourier? Nous ne le savons guère, et cela n'est pas surprenant, puisque beaucoup de choses, dans notre propre vie, demeurent mystérieuses, et que nos destinées, présentes et éternelles, ont des sources obscures, perdues dans la forêt de la jeunesse.

Zoé fut donc une enfant très espiègle et très simple, confiée, par les Oiseaux, à la maison d'Issy. On lui apprit les éléments des connaissances humaines, l'art ménager nécessaire à sa condition, et l'amour de Dieu, par quoi toutes s'embellissent. A dix-huit ans, étant venue passer quelque temps dans sa famille, elle hésita, songea, ne douta pas un seul instant qu'elle pût trouver un bon mari, et, finalement, se

décida à entrer au noviciat des Oiseaux, et à se préparer à devenir Sœur converse au voile blanc.

Placée de bonne heure, peut-être au sortir du noviciat, à la tête du « ménage », travaillant elle-même et dirigeant les autres, elle montra un esprit d'organisation et de décision qui la rendit précieuse. Elle était plus précieuse encore par sa droiture de cœur et sa simplicité. Sœur Alphonsine aurait pu être appelée l'Enfant sanctifiée d'un faubourg de Paris. Plusieurs traits la définissent. Elle avait promis à Dieu de ne jamais laisser passer un jour sans faire plaisir à quelqu'un, ni sans se souvenir que, dans sa maison de jadis, elle avait vu sa mère, la blanchisseuse, réduite à n'avoir qu'un sou, pour toute fortune. Les fortes maximes, bien frappées, lui plaisaient, et elle aimait à répéter à son escouade de jeunes converses : « Ne travaillez pas comme des machines à coudre! » Sa piété vive s'inquiétait peu des livres, et, sans les mépriser, abandonnait les traités pour l'action. Ayant entendu deux de ses Sœurs converses, qui causaient des voies différentes qui mènent à Dieu, elle leur dit : « Moi, je n'ai pas de voie. » Et, comme elles riaient, ces jeunes du ménage monastique, Sœur Alphonsine, un peu penaude, alla consulter une Mère de toute prudence, en qui elle avait confiance, la priant de lui révéler quelle était la voie d'Alphonsine. « Je vais vous la dire, répondit la Mère : c'est d'aller bien vite déjeuner, et de vous mettre, de tout cœur, à l'ouvrage. » Elle comprit à merveille, et n'eut plus de scrupule. Un bon sens affiné par tous les exemples d'éducation qu'elle pouvait, à chaque heure, observer autour d'elle, une très délicieuse humilité aussi, l'avaient gardée d'oublier qu'avant d'être religieuse, elle avait été la fille

d'une pauvre ouvrière de Paris. Et, au contraire, joliment, elle savait le rappeler. Un long séjour au monastère de la rue de Sèvres, un autre long séjour à Westgate, l'avaient fait aimer d'un grand nombre d' « anciennes » des Oiseaux. On l'admirait, on devinait, en elle, une vertu sans enseigne et sans pose. Car la sainteté est variée à l'infini, étant née d'une nature qui n'a jamais de parfaite ressemblance avec une autre, et de la grâce de Dieu, qui la respecte en l'élevant. Quand une de ces anciennes, rencontrant, dans la Maison, Sœur Alphonsine, lui disait : « Je suis maman, Sœur Alphonsine! J'ai un fils! », ou bien : « J'ai une fille! », la vieille converse prenait un air de contentement, et répondait : « Ah! c'est un petit monsieur!... Ah! c'est une petite demoiselle!... » Finesse de France et de l'Évangile, douce gardienne de la vérité, quel personnage vous êtes, et habile dans les nuances!

Comme elle se sentait vieillir, et que son cœur, malade, lui avait déjà donné plus d'un avertissement de la fin, elle semblait redoubler de bonne humeur et de vigilance maternelle. Un jour qu'on avait dressé un reposoir, pour la fête du Saint-Sacrement, dans les jardins des Oiseaux, — est-ce à Paris, est-ce à Westgate? je ne sais plus, — on appela Sœur Alphonsine, pour qu'elle admirât la beauté du décor, qu'avaient composé les Mères et les grandes élèves. Elle vint, mais, à peine dehors, et, avant d'avoir seulement donné un regard au chef-d'œuvre, elle s'écria : « Oh! mademoiselle Jacqueline qui n'a pas son chapeau! Et en plein soleil! »

Lors de sa dernière retraite, elle prit la résolution d'être la joie, de porter toujours un peu de joie sur son visage, puisqu'elle en avait toujours dans le cœur,

étant demeurée soixante-dix ans « sous le charme de Dieu ». La veille d'une grande fête, elle dit à ses compagnes : « Demain matin, avant et après la communion, nous prierons tant, que Dieu sera consolé! » Le lendemain, elle reçut l'Hostie, elle commença l'action de grâces, puis, tout à coup, à sa place, dans l'Église, elle s'affaissa. Elle était morte, et toute souriante.

MÈRE CÉCILE

J'avais vu plusieurs fois, à Paris, Mère Cécile; mais le souvenir qui m'était demeuré d'elle se trouva effacé, le jour où je la vis de nouveau, dans le grand parloir de Westgate, et pendant l'été de 1911. Nous ne nous ressemblons pas à nous-même, entièrement, à chaque instant de la vie; il y en a plus d'un où le visage, l'attitude et les mots, malgré nous, ne reflètent qu'une partie de notre âme. Ce jour-là, il m'a semblé que j'avais aperçu, deviné du moins, comme nous le pouvons faire, toute celle de Mère Marie-Cécile. Les circonstances expliquaient, comme je vais le dire, l'espèce de reflet qui passa sur le visage de cette sainte créature.

Elle était originaire de nos provinces de l'Ouest; elle avait été élevée dans un château de ces campagnes où s'est conservé beaucoup de la piété, de l'esprit et de l'honneur de l'ancienne France. Tout cela est combattu, tout cela souffre, et n'est gardé qu'au prix d'une lutte incessante. Son père, le colonel Huot, avait fait partie de l'armée de Sedan, qui fut livrée par son chef. Il avait dû, en tête de son régiment, défiler devant les officiers et les soldats

victorieux. Il n'en parlait jamais. Un soir, en famille, une de ses filles, — dont trois allaient entrer dans la vie religieuse, — voulut l'interroger sur cette journée cruelle. Aussitôt, le père l'interrompit, tout pâle d'émotion, et dit : « Ne demandez jamais rien de semblable à qui a subi ce défilé! »

L'attachement à l'honneur, l'intelligence de l'honneur, étaient parmi les vertus dont Mère Cécile avait hérité. L'honneur sert à tout; il a sa grande place dans la vie chrétienne; il y maintient; il y peut conduire, et l'on se souvient que la Vénérable Mère Alix, dans les dangers d'une jeunesse trop mondaine, fut, de son aveu, préservée par le goût de l'honneur qu'elle avait pris chez elle. Louise Huot était douée d'une sensibilité extrême. Moins bien élevée, moins protégée par la Règle et le milieu, elle eût été une créature du premier mouvement, portée ensuite au doute et rongée d'inquiétude. Qu'elle dût combattre l'excès et garder la tendresse et le don d'émotion, elle le savait depuis l'âge de raison. Mais quelle lutte difficile, et de chaque jour, et abondante en surprises! La volonté, exercée à ce combat, devient magnifique, d'une clairvoyance étonnante à prévoir l'émotivité et à la tenir en respect. La religieuse le savait aussi. Et il y avait un petit signe de cette volonté dans la surveillance de soi-même, dans la voix contenue et nette, que j'avais déjà observées chez Mère Cécile.

Très aimée, en raison de ce grand cœur qu'on devinait, très admirée, parce qu'elle était intéressante à entendre, et vive, et profonde en ses enseignements, elle avait cette crainte magnifique de s'approprier, elle, créature, quelque chose de l'amour ou de l'admiration qui sont dus à Jésus-Christ, et elle

disait encore : « Que Dieu ne permette pas que je sois un écran, entre Lui et les âmes! » Avant de gronder une élève, il lui arrivait de s'agenouiller, pour que la mesure de la sévérité, ou celle de la douceur ne fût pas dépassée. Elle avait résolu d'aimer Dieu seul, comme elle disait, « d'un cœur voulant ».

Les mots que trouvait cette femme, à l'esprit lumineux et brave, quand elle parlait de l'éducation, vont bien au delà du moment et de la mode. Je n'en citerai qu'un. Elle avait, de la nature humaine, plus diverse que les feuilles des arbres, l'idée la plus exacte, fondée sur l'observation. Maîtresse du pensionnat, elle conseillait, un jour, à ses religieuses, de s'occuper de chaque âme en particulier. « Ne cherchez pas un cliché pour elles toutes; élevez-les une à une, et, pour cela, prenez grand soin de les connaître. Chaque âme comprend les choses à sa manière; il faut suivre la voie que le bon Dieu lui ouvre. » Aimées également, oui, elles le doivent être; traitées de même, non; l'identité des moyens n'est pas la justice : c'est une méconnaissance de la création et de la destinée, et, appliquée à l'éducation, c'est une maladresse.

Mère Marie-Cécile luttait donc souvent contre elle-même.

On s'use, dans ce combat. Sa grande intelligence l'avait désignée pour des charges importantes, parmi les Chanoinesses de Saint-Augustin. Maîtresse de classe, maîtresse des novices, maîtresse générale, on l'avait épargnée, jusque-là, plus que d'autres, en ne lui confiant pas la direction du monastère et du pensionnat. En l'été de 1911, on venait de la nommer Supérieure, et le trouble qu'elle

en avait ressenti, une seule personne aurait pu le raconter. Car elle s'était commandée elle-même, afin de ne pas trop montrer cette souffrance, à ses compagnes heureuses d'avoir voté pour elle, et qui lui disaient leur joie d'obéir, désormais, à chacun de ses ordres. Mais aussitôt qu'elle avait pu, elle était montée à la lingerie, et s'était jetée dans les bras de sa sœur, Mère Raphaël, en s'écriant : « Consolez-moi! » Mère Raphaël avait cherché, de son mieux, à la consoler : « Vous ne serez sans doute pas réélue, la prochaine fois! Vous n'en avez que pour trois ans! » Mère Cécile avait répondu : « Je n'irai pas jusque-là! »

Elle devait mourir, en effet, après deux ans de charge.

Je ne sais plus pour quelle permission, ou pour quelle affaire, nous avions demandé la Supérieure au parloir. Peut-être, notre séjour achevé, voulions-nous simplement prendre congé d'elle. Nous l'attendions, par un doux soir, dans la paix. Sauf les deux chaises que nous avions prises, une de mes filles et moi, pour nous asseoir près de la longue table du milieu, où sont quelques livres illustrés, toutes les autres, bien alignées le long des murs, brillaient de l'éclat de leur bois verni et du reflet de la lumière que d'immenses fenêtres versaient sur le parquet. J'écoutais si je n'entendrais pas marcher la Supérieure, sur le pavage du cloître voisin.

Je ne l'entendis pas venir, je n'entendis pas le bruit, s'il y en eut, de la porte qui s'ouvrait. Elle vint à nous, Mère Cécile au corps mince et pliant, la contemplative effacée, celle qui allait, le plus souvent, les yeux baissés, comme si l'ange de sa méditation l'accompagnait et lui parlait, celle qui était de

passage dans la vie, comme nous, mais qui s'en souvenait toujours. En un instant, elle fut près de nous, qui la saluions, attentive. Je ne la trouvai pas changée; elle n'avait pas de teint, elle n'avait pas de ride. C'était ainsi, déjà, la dernière fois. L'âge l'avait amenuisée un peu plus, voilà tout. Alors elle releva les paupières. Je n'ai guère rencontré un plus beau regard que le sien, ni d'une beauté qui fût moins de la terre. Le Curé d'Ars et d'autres saints, — les portraits et les récits en font foi, — ont eu ce regard mystérieux, dont les rayons sont de deux sortes, inégales et associées : il sourit, il reconnaît, il s'apitoye, il est semblable à celui d'une créature ordinaire, mais il est enveloppé de surnaturel, et ces rayons d'en haut, d'une extrême douceur et puissance, touchent l'âme en ses sommets. Elle s'émeut, elle devine la source, elle admire. Un indifférent même eût compris qu'il y avait une distance infinie entre lui et cette moniale qui parlait si simplement, et qu'un respect singulier était dû à un être sanctifié, et qui, sans doute, ne tarderait pas à demeurer dans le monde nouveau, où elle vivait déjà bien des heures, et d'où elle rapportait ce regard inattendu.

MÈRE GERTRUDE

Dans le monde, elle s'était appelée Agathe de Moncuit. Elle était de famille ancienne et bretonne. Intelligence, fortune, beauté, elle avait tous ces dons, et un autre qui les surpasse, et que la race ni l'éducation n'expliquent entièrement, grâce de libre choix, prédestination à laquelle la créature peut s'opposer : une âme d'exceptionnelle hauteur.

Élevée aux Oiseaux, elle se donnera, non tout de suite, mais après des années de réflexion et de luttes, à la vie religieuse, et trois de ses sœurs feront de même. Ce n'est pas une vocation d'attrait, c'est une résolution formée par la raison, acceptée par une générosité qui ne calcule jamais. Agathe de Moncuit a comparé elle-même son âme à « une nuit d'hiver, à la fois transparente et glaciale », et l'un des religieux qui l'ont le mieux connue, a pu dire : « Plus de décision que d'élan; point de feu ni d'enthousiasme, mais pas l'ombre d'hésitation. »

Dès le noviciat, sa nature entière lui rendait difficile la sujétion. Elle a écrit elle-même que l'obéissance, l'exactitude, la mettaient « en gaine ».

« La vie religieuse me paraissait comme un étau. La lumière se fit, grâce à l'Office. Pendant l'Avent, il est si beau, qu'il en passa je ne sais quel reflet sur mon intelligence. La nuit de Noël, avec son grand magnifique Office, me ravit. Tout doucement, l'étau se desserrait, l'horizon s'agrandissait. Quand on gravit une montagne, à mesure que l'on monte, la vue s'étend, l'air devient plus pur, on éprouve une sorte de dilatation de tout l'être; de même en avançant dans la vie religieuse... D'abord, je l'ai voulue, puis je l'ai admirée. Maintenant, je la veux, je l'admire et je l'aime, je l'aime ardemment, comme la vraie et la meilleure manière de comprendre la vie. »

Visiblement, elle était née enseignante, et maîtresse de haut enseignement. Si l'on retranche, de sa vie monastique, quelques années de Supériorat à Rome, Mère Gertrude fut entièrement l'éducatrice des grandes élèves, chargée de la classe blanche, du cours d'Instruction religieuse, des Enfants de Marie, du cours de dessin. Passionnée de lectures, elle

avait beaucoup étudié, et d'abord sa religion. Son esprit se plaisait, — et que cela se comprend bien ! — dans l'absolu raisonnable du dogme. C'était une contemplative, et une enthousiaste. La joie lui était venue, conquise, église blanche et parfaite dans une forteresse, église dont on voyait, du dehors, le haut des murs et la flèche. La religieuse disait : « J'ai eu des orages dans l'âme jusqu'à trente ans : jamais depuis. » Elle avait l'aménité de la paix garantie.

Des paroles, recueillies par ses élèves, feront comprendre un peu plus cette rare nature.

« Servir Dieu dans le prochain, comme on servait le Roi dans la vieille France, sans honoraires, et même à ses dépens, c'est bien comme cela que Notre Seigneur nous a aimés. »

Douée d'une grande force morale, elle s'appliquait, et réussissait à communiquer, à ses Sœurs et à ses élèves, la joie qu'elle avait trouvée dans sa foi solide. Il y avait en elle de la victorieuse, qui s'avance, et ne raconte pas la lutte, autrement que par la lumière, non feinte, ni voilée, de la joie gagnée. « Faire l'aumône du bonheur, c'est faire l'aumône de la sainteté. » Elle disait à la Vierge, pour qui sa tendresse était grande : « Donnez-moi votre regard. » Une de ses élèves notait, finement, ce trait si curieux, et juste en cette occasion, de la femme qui, par charité, ne refuse pas de plaire, et compte que ceux qui l'aimeront s'apercevront qu'elle n'est qu'un reflet. « Notre première impression, en arrivant à la Blanche, était un éblouissement. La personnalité de Mère Gertrude, sa haute taille, sa démarche posée, son attitude très digne, même la beauté de ses traits à tous les âges de la vie, nous en imposaient; elle ne cherchait aucunement à dimi-

nuer cette opinion, dans la mesure où son autorité en pouvait être fortifiée. »

Plusieurs mots d'elle, écrits dans une lettre, ou dits dans une conversation, ajouteront quelque chose, — et même beaucoup, — à cette image si imparfaite.

« Nous sommes plongés dans des réalités ineffables, sans nous en douter. Il faut, par un acte de foi intense, réaliser ce réel, le regarder d'un regard simple, qui ne perde pas de vue Celui qui nous regarde toujours. »

« La sainteté n'est faite que de petits détails. »

« Donner, c'est se sacrifier, sans profit, sans retour; autrement, ce n'est plus donner, c'est faire du commerce, des échanges. »

« Faites tout ce qu'Il vous dira, tout, sans choix, sans hésitations; mes préférences ne comptent pas. Il est tout, moi rien... Et ce tout, *entièrement;* jamais d'à peu près, de médiocrité acceptée. »

Généreuse nature, et chevaleresque! Elle était portée, dans son jugement littéraire, vers la sévérité. A la différence de tant de femmes, et de tant d'hommes, elle n'était point inclinée à tout pardonner au génie; disons plus simplement, au grand talent. La beauté de la forme ne rachetait pas, à ses yeux, les erreurs du fond, ou les bassesses du caractère. Ses élèves le remarquaient tout de suite. L'une d'elle disait : « Elle planait, et faisait planer au-dessus du vulgaire. »

Je me souviens d'avoir vu passer Mère Gertrude, au milieu des cloîtres de Westgate, entre ses élèves de la Blanche, qui suivaient les murs, en silence et en rangs. Elle avait toujours les yeux grands ouverts, le regard un peu haut, et il m'a semblé que ses paupières ne cillaient pas. Elle marchait à merveille, d'une allure naturellement élégante, harmonieuse,

sans aucun geste cassant, et sans le moindre bruit. Je disais, ou je pensais : « Quelle royale Mère Gertrude ! » Elle savait qu'elle avait ce qu'au dix-septième siècle nos pères appelaient « un beau port ». Il lui arrivait de s'en inquiéter, et de corriger cette noblesse, et de faire quelques petits pas d'un autre rythme. Elle y réussissait mal. Et la marche reprenait, toute belle, d'une grâce innée, comme à la Cour, un jour de présentation. Elle était de la Cour, en effet, mais d'un royaume « qui n'est pas de ce monde ».

L'Ordre des Chanoinesses de Saint-Augustin a montré, dans l'épreuve, la vitalité des œuvres nécessaires, rattachées à l'Église et conduites avec foi. Au long des siècles, on en trouverait bien des preuves, et j'en ai cité quelques-unes. Le rameau des Oiseaux est bien de cette solide espèce. Coupé par des mains ingrates, au début de ce siècle, il a été replanté, et il a provigné. J'ai dit la fondation du Villino Romain, celle de Westgate-on-sea. Récemment, les circonstances ayant paru plus favorables, deux filiales des Oiseaux ont été établies, l'une à Paris, l'autre aux environs de Paris.

L'histoire de ces recommencements sera peut-être écrite quelque jour. Il n'est pas temps de le faire. Je veux seulement noter, à propos de la Maison de Westgate, la faculté d'adaptation au milieu, que possèdent ces grandes institutions monastiques. Comme je l'ai dit, des élèves françaises, en nombre, ont traversé la mer; des élèves de Grande-Bretagne, la plupart catholiques, sont venues d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

L'étude de la langue anglaise a donc pris une importance qu'elle n'avait pas naguère; à ce point que certaines élèves, même françaises, travaillent en vue des examens établis par nos voisins, et qu'on a vu plusieurs d'entre elles obtenir ce titre très envié qui permet d'inscrire, sur une carte de visite : *B. A. Honors*. Il est intéressant de noter aussi que l'école gratuite, ouverte à Westgate, pour les enfants de la ville et des petites cités voisines, n'est pas seulement très fréquentée, très aimée de la population : elle a été, en mars 1931, reconnue officiellement par le gouvernement, et bénéficie des dispositions libérales de la loi scolaire anglaise. En conséquence, le traitement des professeurs, — auxquels une retraite est assurée à soixante ans, — tout le mobilier scolaire, pupitres et bancs, armoires, gravures, cartes, les dépenses d'éclairage et de chauffage, sont à la charge du budget du Royaume-Uni. Un subside, calculé d'après le nombre d'enfants qui fréquentent l'école, permet de distribuer, aux élèves, les livres de classe, les cahiers, les objets nécessaires pour le travail à l'aiguille, même les raquettes de tennis et les autres instruments de jeux.

On pourrait ajouter que ces libéralités, en terre britannique, sont faites de bonne humeur. Et c'est bien quelque chose.

Ainsi j'achève, comme il a débuté, ce livre de ma gratitude et de mon amitié. J'ai voulu dire ce que je savais du passé lointain de l'Ordre de Saint-Pierre Fourier, et mettre, aux premières pages et aux dernières, quelques souvenirs de ce que j'ai vu, soit à Paris, quand la grande Maison des Oiseaux occupait

l'angle de la rue de Sèvres et du boulevard des Invalides, soit en Angleterre, à l'époque où nous allions, une ou deux fois par an, de Paris à Westgate, et que nous apercevions, là-bas, au sud de la petite ville, dans la campagne anglaise, la belle abbaye de France.

FIN

TABLE

I. — POURQUOI CE LIVRE A ÉTÉ ÉCRIT 1
II. — SAINT PIERRE FOURIER 11
III. — PREMIÈRES FONDATIONS. 53
IV. — LETTRES DE SAINT PIERRE FOURIER. — AUTRES FONDATIONS. — DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DU FONDATEUR. 105
V. — LA RÈGLE 143
VI. — L'ORDRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE 159
VII. — L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE 170
VIII. — L'HÔTEL DES OISEAUX A PARIS. — LE MONASTÈRE 188
IX. — LE VILLINO ROMAIN 211
X. — ESQUISSES DE PORTRAITS 222

BRODARD & TAUPIN
COULOMMIERS-PARIS
17130-4-32.
4066-4-32.

69701506

RENÉ BAZIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un Monastère de Saint Pierre Fourier

« Les Oiseaux »

(139)

L/F 2223

COLLECTION NOUVELLE
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

ÉDITION

12 FRANCS

11e ÉDITION

12 FRANCS